

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyauté d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docilely from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-X-37) Lord Tweedsmuir

# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Montréal, mardi 29 mai 1945  
VOLUME XXXVI — No 121  
REDACTION ET ADMINISTRATION  
430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL  
TELEPHONE: BElair 3361  
SOIRS, DIMANCHES ET FETES  
Administration: BElair 3361  
Rédaction: BElair 2984  
Gérant: BElair 3361

## Les bombardements de Tokyo et de Yokohama

### La diversion électorale de la législation sociale

Le précédent Bennett — L'appât trompeur des allocations familiales ou plutôt électorales

Les grands programmes de législation sociale sont en train de devenir la manœuvre classique des gouvernements fédéraux qui se sentent voués à la défaite par suite de la faillite de leur administration. C'est la tactique bien connue de la diversion. En 1935, le gouvernement Bennett se sentait perdu pour avoir échoué dans sa lutte contre le chômage. L'ancien chef du parti conservateur se lança donc à fond de train dans un vaste programme de réformes sociales: il s'agissait de faire oublier le chômage. La diversion ne réussit pas à enlever la vague d'impopularité qui devait balayer le parti conservateur. En 1945, le gouvernement King se sent acculé à la défaite pour avoir suivi une politique de guerre qui n'a satisfait personne et pour avoir tenu toutes ses promesses. Le chef du parti libéral se lance donc dans un vaste programme de législation sociale et son ministre de la Santé, M. Brooke Claxton, après s'être fait le propagandiste des allocations familiales, a exposé un vaste projet d'allocations de santé: il s'agit cette fois de faire oublier la conscription et la guerre. Il n'est pas du tout sûr que la diversion réussisse mieux en 1945 qu'en 1935 et que la législation de M. King permette aux candidats libéraux de mieux surmonter que les candidats conservateurs de M. Bennett, même si elle a un caractère électoral beaucoup plus accentué.

La législation sociale de M. Bennett était presque toute inconstitutionnelle parce qu'il s'agit d'un domaine que la constitution a réservé aux provinces. Les libéraux se firent alors les champions des droits des provinces et combattirent ces lois sociales sur le terrain constitutionnel: ils devaient réussir à les faire presque toutes invalider par les tribunaux après leur accession au pouvoir. Ils devaient plus tard mettre en vigueur une loi de l'assurance-chômage qui ressemblait à la loi Bennett comme une sœur jumelle après avoir obtenu le consentement des provinces, un consentement qui se résuma pour la province de Québec à une simple lettre du premier ministre du temps, M. Godbout. Jusque là, les libéraux, tout comme les conservateurs de M. Bennett, avaient au moins tenté de donner une apparence de légalité à leurs empressements sur les pouvoirs des provinces par des interprétations spéculatives de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Dans le cas des allocations familiales, le gouvernement King s'est purement et simplement arrogé un droit qui appartenait aux provinces sans même tenter de justifier son acte du point de vue constitutionnel. Il ne paraît pas faire de doute que n'importe quelle province pourrait en tout temps faire invalider la loi des allocations familiales par les tribunaux. Ils ne comptent que sur le chantage démagogique pour maintenir en vigueur cette loi dont ils escomptent un large profit électoral.

La loi des allocations familiales qui doit entrer en vigueur le 1er juillet prochain ne constitue pas seulement une atteinte grave à l'autonomie provinciale, c'est une loi intrinsèquement mauvaise. Personne parmi les libéraux québécois n'a tenté sérieusement de justifier le taux décevant des allocations qui est de nature à encourager les familles restreintes ou l'intrusion de l'Etat fédéral dans le domaine de l'éducation. Le seul défenseur de la loi fédérale des allocations familiales est un publiciste prétendu indépendant, M. Eugène L'Heureux, qui s'est fait à sa tribune de l'Opinion libre l'apologiste du parti libéral. S'inspirant de M. de la Palice, M. L'Heureux estime que la loi des allocations familiales est excellente en son principe qui consisterait à savoir si l'on doit venir en aide ou non aux familles: tout le reste n'est plus qu'une question de modalités qui peuvent être améliorées. Pour lui, la question de favoriser les familles nombreuses ou les familles restreintes n'en est pas une de principe.

Même du point de vue strictement électoral, la loi n'est pas aussi bonne que les libéraux affectent de le croire. Nous avons affirmé la semaine dernière que les citoyens

qui oublieraient leurs intérêts vitaux et permanents pour se saisir de gratifications passagères et insignifiantes s'exposaient à une déconvenue, à une surprise désagréable. Nous avons affirmé que les seules familles à retirer les allocations seraient celles dont les revenus sont plus modestes ou les enfants déjà nombreux. Nous avons affirmé que toute la classe moyenne dans le sens le plus étendu du mot — et cela comprend par le temps qui court l'immense majorité des salariés — ne profiterait en aucune façon des allocations familiales parce qu'elle bénéficie déjà d'un dégrèvement d'impôt sur le revenu. Personne parmi les libéraux n'est venu nous contredire là-dessus.

Nous sommes allés plus loin. Nous avons affirmé que le gouvernement King avait violé l'esprit de la loi en distribuant pendant le dernier semestre de 1945 des millions de dollars dans le but d'escamoter des milliers de votes. La loi des allocations familiales dit en effet à l'article 8: "Rien dans la présente loi ne doit empêcher tel ajustement du dégrèvement prévu par la loi sur l'impôt de guerre sur le revenu pour un enfant à charge qui peut être nécessaire pour éviter le double emploi des avantages prévus dans la loi de guerre sur le revenu et dans la présente loi". Tout le monde a compris pendant la période d'un an qui a suivi l'adoption de la loi qu'un contribuable devrait choisir entre l'allocation familiale et le dégrèvement d'impôt. Ce n'est qu'à l'approche de l'élection que le gouvernement a publié son fameux ruling qui permet aux contribuables dont le revenu ne dépasse pas 3,000 dollars de conserver une partie plus ou moins élevée de l'allocation familiale en plus du dégrèvement d'impôt, mais seulement pendant les dix derniers mois de 1945. Personne chez les libéraux n'a tenté d'expliquer ou de défendre ces allocations électorales supplémentaires.

Nous avons affirmé que le sort des perses de famille appartenant à la classe moyenne dans le sens le plus étendu du terme pourrait bien être moins favorable avant qu'après la mise en vigueur des allocations familiales, une fois passée la période de six mois des allocations électorales. L'annonce officielle publiée par le ministre de la Santé, M. Claxton, pour faire connaître le ruling électoral à la population dit en effet expressément que la loi de l'impôt sur le revenu sera modifiée à la prochaine session de façon à éliminer le double emploi des avantages prévus par les deux lois. Nous avons affirmé que personne ne pouvait prévoir quelles seraient les modifications qui seront apportées par le Parlement qui sera élu le 11 juin et que nombre de perses y perdrait si l'on décidait d'abolir les dégrèvements d'impôt pour verser les allocations familiales à tout le monde. Personne chez les libéraux n'a tenté de relever ces affirmations.

Les contribuables qui prendraient trop au sérieux ces allocations électorales, nous le répétons une fois de plus, s'exposent à des surprises désagréables. Ceux qui bénéficieraient de dégrèvements d'impôt courent le risque d'avoir à verser au fisc une plus forte somme que par le passé puisque l'allocation en moyenne est inférieure au dégrèvement. Ceux qui tablent sur les allocations supplémentaires fixées par le ruling et non par la loi peuvent s'attendre à ne les toucher que pendant les six mois qui suivront l'élection. Les bénéficiaires des allocations familiales devront dans bien des cas, lorsque la retenue ne sera pas pratiquée sur leur salaire comme le fait pressentir l'annonce de M. Claxton, déposer à la banque le produit de l'allocation qu'ils devront ensuite remettre au bout de l'année en tout ou en partie au fisc en paiement de leur impôt sur le revenu.

Les citoyens que les allocations électorales emballeraient au point de leur faire oublier la politique de guerre du gouvernement King et la conscription pourraient bien connaître une amère déception après l'élection et se rendre compte trop tard qu'ils ont fait un marché de dupe.

29-V-45 Pierre VIGEANT

### Bloc-notes

(par Emile Benoist)

#### Une enquête chez les candidats

L'agent d'élection de l'un des candidats du 11 juin dans l'une des circonscriptions montrealaises nous fait tenir deux pièces qui lui sont parvenues, ces jours derniers, par le courrier postal.

La première est une lettre de l'Inter-Racial Committee for Democratic Action, portant les noms, écrits au dactylo, de deux signataires: Leslie Roberts, Chairman, et Charles P. Rice, Corresponding Secretary. La lettre se lit comme suit:

Attached to this letter you will find a question which the Executive and Members of the Committee are putting before all candidates for the Federal Parliament in the District of Montreal. It is not a question which requires any elucidation either as to its meaning or purpose. We shall be pleased if you will be so kind as to state your answer on this all-important subject in unequivocal terms, as it relates to one of the most important questions which face the Canadian people in the days ahead. It is the intention of the Committee to release to the press on June 1st a symposium of the answers received, so that the electorate may be fully apprised of the position of all candidates in this district on the all important question of racism.

Voici maintenant le texte de la formule d'interrogatoire annoncée dans la lettre:

If elected to the Federal Parliament, are you prepared to support an amendment to the Criminal Code of Canada which we have every reason to believe will be introduced during the next session, along the following lines: "Every one is guilty of an indictable offence and liable to two years imprisonment who, by word or deed, discriminates, or who commits any acts, or aids, counsels or procures the commission of any act which discriminates against any race or creed, or against any person because of his race, color or creed?"

Notre correspondant nous demande s'il n'est pas illégal pour un candidat de répondre à pareille interrogation. C'est à un avocat très versé dans les lois électorales qu'il devrait, sur ce point, demander une consultation.

Ce qui nous paraît assez peu recommandable toutefois, c'est de répondre à ce questionnaire du comité et de ses agents.

De quelle autorité et pour le compte de qui l'Inter-Racial Committee for Democratic Action agit-il?

Pour autant qu'il nous souvienne, celui qui est présentement candidat

### Des combats de rue ont éclaté à Hama en Syrie

Les Français ne veulent mettre fin à leur mandat dans le Levant que contre des garanties culturelles, économiques et stratégiques — Les deux pays exigent leur indépendance complète et sans restriction — La résistance des Japonais à Okinawa — Les pertes de l'Empire britannique depuis le début de la guerre

La bataille d'Okinawa, comme celle d'Iwo-Jima, montre bien que la guerre du Pacifique ne sera pas une tâche facile. L'offensive d'Okinawa est maintenant dans sa neuvième semaine et la résistance ennemie devient de plus en plus acharnée. Les correspondants estiment que les Japonais y ont perdu plus de 50,000 hommes et qu'il en reste encore 30,000 derrière la ligne genre Siegfried qui défend l'extrémité sud de l'île.

Comme l'ennemi est écrasé sous la puissance de feu bien supérieure des Etats-Uniens, il a recouru à des attaques comportant le suicide des assaillants. Ces assauts effectués sur une assez large échelle portent les pertes japonaises à un chiffre élevé, mais ils causent des dégâts. Plusieurs navires étatsuniens doivent prendre la route des ports métropolitains pour être radoubés. Les attaques de ce genre ne portent pas maintenant seulement sur les navires mais sont dirigées également contre les aérodromes et même contre les troupes d'infanterie.

Le dernier raid-suicide a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi. Les Japonais ont réussi à couler une unité légère étatsunienne et à endommager douze autres vaisseaux; au moins 77 avions ennemis ont été détruits. Jeudi dernier un raid analogue a endommagé onze vaisseaux étatsuniens, et les Japonais ont aussi tenté de débarquer sur l'aérodrome d'Yontan des troupes armées de grenades dont le rôle est de détruire les avions au sol; ce raid a coûté à l'ennemi 166 appareils.

Les Etats-Uniens ont réussi à enfoncer aux deux bouts le front de sept milles qui traverse l'extrémité sud de l'île. Sur le flanc droit, les fusiliers marins occupent virtuellement les deux tiers de Naha, la capitale en ruines où il ne reste que quelques francs-tireurs cachés dans les débris. Ses troupes pourront maintenant franchir le port de Naha et attaquer, à un peu plus d'un mille au sud, l'aérodrome qui est le meilleur de tout l'archipel Ryoukyou. Une autre manœuvre par l'ouest du port permettrait une jonction avec les troupes d'infanterie qui sont au sud de Chour; cela isolerait cette forteresse à l'extrémité du centre du front.

Des combats de rue ont éclaté entre Français et Syriens, dans la ville arabe de Hama, à 150 milles au nord de Damas, et le premier ministre Jamil Mardam a exprimé la crainte que cela se généralise. Le nombre des victimes serait de plus de 200, dont une forte proportion de morts. A Homs, à 30 milles au sud de Hama, une fillette de sept ans aurait été tuée par un soldat sénégalais, et son frère de 15 ans aurait été blessé. Des Syriens ont pris dans une embuscade un groupe de soldats français qui se trouvaient dans trois autos blindées; six de ces soldats ont été tués et trois blessés.

Au Caire le premier ministre Mahmoud Fahmy El-Nokrachi pacha a dit au parlement que le gouvernement égyptien appuie de toutes ses forces les gouvernements de la Syrie et du Liban dans leurs revendications en vue de l'indépendance et de la souveraineté complètes. Il a ajouté sa confiance que la Ligue arabe aidera à ces pays, car la constitution de la Ligue stipule que le conseil doit prendre les mesures nécessaires pour résister à l'agression contre tout Etat membre.

En réponse à une note du gouvernement libanais les milieux français de Beyrouth ont donné sur le point de vue français des précisions auxquelles M. Jacques d'Arcy fait écho dans le "Figaro". On a expliqué que les mouvements des troupes françaises dans le territoire syro-libanais sont réglés comme les mouvements des troupes alliées par le régime militaire appliqué depuis 1941, et que ce régime ne peut pas être l'objet d'une modification unilatérale. Il est vrai que la guerre est terminée en Europe, mais elle continue en Asie. Des mouvements de troupes analogues se sont produits fréquemment depuis cinq ans, et les autorités françaises s'étonnent que l'arrivée à Beyrouth d'un détachement de 500 hommes ait soulevé ces protestations. Il semble écrit Jacques d'Arcy, que les gouvernements syriens et libanais aient choisi pour déclarer impossible toute négociation avec la France le premier prétexte venu.

Le périodique anglais "The Economist", en date du 26 mai, expose le point de vue britannique; il dit que le gouvernement de Londres, qui n'est pas directement concerné dans cette affaire, ne peut pas s'en désintéresser, et ne peut pas non plus donner trop ouvertement son avis, parce que les Français ne comprennent pas combien les intérêts de l'Angleterre et de la France sont identiques dans cette partie du monde; les deux pays désirent que le Proche-Orient soit calme; tout deux désirent que le monde arabe soit satisfait afin que leurs compagnies puissent extraire le pétrole de la région; tous deux ont des problèmes politiques à résoudre — l'Angleterre en Palestine et la France en Syrie et au Liban — aucun des deux ne peut se permettre de mécontenter les musulmans des autres parties du monde.

Quant au mérite de la question, il semble que les difficultés des Français dans ces deux pays n'ont jamais complètement disparu depuis 1941. La France est disposée à mettre fin à son mandat et à reconnaître l'indépendance proclamée par le général de Gaulle lors de l'invasion de 1941, mais à des conditions qui lui conserveront autant que possible sa position dominante dans le Levant. D'autre part les deux pays qui agissent séparément au début unissent maintenant leurs efforts et sont déterminés à ce qu'aucune puissance européenne ne conserve chez eux des privilèges spéciaux.

Il y a eu des moments où les choses se sont améliorées, comme au moment de la conférence d'Yalta où MM. Churchill et Roosevelt, ainsi que les dirigeants de l'Egypte, de l'Iraq et de l'Arabie avaient réussi à convaincre les Syriens des vertus de la négociation.

La position française dans le moment c'est que le mandat français devrait prendre fin lorsque les deux pays signeraient avec la France trois conventions que le gouvernement de Paris juge solides: une garantie d'indépendance pour les établissements culturels français, l'octroi de droits économiques et enfin un accord d'ordre stratégique.

#### Le carnet du grincheux

Le sénateur Athanase David évoque les souvenirs de 1911 et met les jeunes gens en garde. C'est le même M. David qui prononçait le 21 juin 1917, au cours d'une conférence intitulée: "Le Canada mis en péril par l'impérialisme", les mémorables paroles suivantes:

"C'est un principe funeste de mettre le salut et les intérêts de l'étranger avant ceux du Canada. Luttons contre la pleureuse impérialiste, immense, puissante, dont les tentacules sont les politiciens". Paroles en connaissance de cause!

Le journal de M. Godbout publie en première page en gros caractères: "M. Godbout demande à ses amis de voter pour Mackenzie King". Puis il parle ailleurs de "l'hypocrisie" des adversaires. Savoureux comme cubli ou distraction! Car n'est-ce pas le même M. Godbout qui, il y a deux mois vint à l'Assemblée législative, une motion où l'on regrette que M. King ait violé ses engagements les plus sacrés", avec demande au greffier de transmettre le texte de ladite motion aux ministres canadiens-français "s'il en reste"?

N'est-ce pas le même M. Godbout qui en décembre dernier lançait une proclamation où il disait: "Pour ma part, avec regret, mais définitivement, je dois déclarer que tant que le gouvernement d'Ottawa persistera dans son attitude subtile, imprévue et inexplicable, il devra compter sur l'opposition des libéraux de Québec que je dirige".

Dormez en paix, braves conscrits, M. Godbout veille!

Car il a promis que si jamais un seul Canadien français était conscrit pour service militaire jusqu'à la fin des hostilités en Europe, non seulement il quitterait le parti libéral, mais le combattrait. Et il disait "Je m'engage sur l'honneur!"

Ce journal de M. Godbout avait pourtant été fondé par M. Godbout pour combattre M. King après la mise en vigueur

#### BOMBARDEMENT DE YOKOHAMA

Les raids alliés sur le Japon se poursuivent à un rythme accéléré. La semaine dernière, les coups ont porté contre Tokyo; jeudi 550 fortresses B-29 ont jeté plus de 4,500 tonnes de bombes incendiaires sur les usines, les chantiers navals et les centres ferroviaires de la capitale; moins de 48 heures plus tard, vendredi, 500 avions ont jeté 4,000 tonnes de bombes sur le quartier Marinouchi, district commercial où se trouvent aussi les services du gouvernement. On a rapporté qu'un vent de 70 milles à l'heure soufflait sur Tokyo vendredi et a propagé les incendies. Les ruines causées par ce raid sont telles que l'agence Doméi a annoncé aujourd'hui un octroi de 50,000,000 d'yen de la part du gouvernement japonais pour secourir les victimes.

Hier, les B-29 venant des Mariannes, escortés par des avions de combat venant d'Iwo, sont allés bombarder Yokohama; 450 fortresses volantes sont allées jeter en plein jour 3,200 tonnes de bombes incendiaires sur les districts industriels et maritimes de la ville; c'était le troisième grand raid sur le Japon en six jours. Les Japonais disent avoir abattu 30 appareils et en avoir endommagé 40 pendant le raid d'hier.

Ces coups répétés alors que les Alliés doivent venir de bases situées à plus de 1,400 milles du Japon se multiplient lorsque l'aviation étatsunienne disposera des aérodromes d'Okinawa, beaucoup plus rapprochés; contre des objectifs situés dans le sud du Japon, des avions venant d'Okinawa pourront effectuer deux raids le même jour.

Aux Philippines, la prise du barrage de Wawa semble imminente; c'est une des sources de l'approvisionnement d'eau de Manille; la prise de cet objectif liquiderait ce qui reste de la ligne japonaise de Chimbo, dans les montagnes situées à l'est de la capitale. Les Etats-Uniens annoncent la prise de Santa-Fé, jonction routière à l'entrée sud de la vallée de Cagayan; cette grande vallée est la dernière zone de résistance des Japonais dans le nord de Luzon. Sur Mindanao les troupes alliées sont à liquider la garnison de Davao et à réduire un îlot ennemi au centre de l'île.

A Tarakan, les Australiens ont pris la colline Freda, où les Japonais avaient installé un dépôt de munitions. L'agence Doméi prétend que sur cette île les troupes australiennes et hollandaises ont perdu 2,153 hommes entre le 1er et le 23 mai, et que les Alliés ont perdu cinq balayeurs de mines dans ces parages.

Tokyo a annoncé un remaniement de son commandement naval. L'amiral Soemu Toyoda a été relevé de son poste de commandant en chef de toute la flotte japonaise et nommé chef de l'état-major général de la marine. L'amiral Jisabaru Ozawa, sous-chef de l'état-major général de la marine et président du collège de l'état-major général de la marine, succède à Toyoda.

#### LES PERTES IMPERIALES

L'Angleterre est revenue aujourd'hui au gouvernement de parti. La Chambre des Communes s'est réunie pour la première fois depuis que les partis travailliste et libéral se sont retirés du gouvernement de coalition de M. Churchill. On voyait dans les fauteuils de l'opposition des hommes comme Clement Attlee, Ernest Bevin et Herbert Morrison, qui à la réunion précédente occupaient des places auprès de M. Churchill. Quand le premier ministre est entré, au lieu de l'acclamation collective des trois groupes, il n'a été salué que par ses partisans actuels, qui sont surtout des conservateurs.

M. Churchill a donné ce matin le chiffre global des pertes de l'Empire britannique depuis le début de la guerre: 1,128,315, dont 307,201 morts; à cela s'ajoutent les victimes des bombardements dans la population civile de l'Angleterre: 60,585 tués, 86,175 gravement blessés et plus de 150,000 légèrement blessés.

Paul SAURIOL

### La session provinciale

#### Les grandes lignes du Bill de la "Montreal Light Heat and Power"

La fixation des indemnités pour l'expropriation de l'entreprise et des actions sera faite par un comité d'arbitrage composé de trois membres

Appel de la sentence arbitrale à la Cour du Banc du Roi — Cette dernière décision sera définitive et sans appel — La "Montreal Coke" — La "Montreal Island" et la "Beauharnois" — \$500,000 par année à la ville de Montréal

Par Louis ROBILLARD

Québec, 29-V-45 — Le gouvernement a distribué hier soir le premier texte du bill 45 "Modifiant la loi de la Commission Hydroélectrique de Québec". Ce projet de loi, tendu depuis des semaines, traite de la "Montreal Light, Heat and Power" et de ses subsidiaires. Le bill comporte 37 articles et de longues notes explicatives.

La Chambre s'est ajournée de bonne heure hier soir à cet égard, afin que les députés aient un peu le loisir de prendre connaissance de la mesure. Bourque qui éra sans doute l'objet d'un débat prolongé d'ici la fin de la semaine, puisque c'est la seule mesure qui est au feuillet.

L'article 8 du Bill décreta l'obligation pour la commission de l'hydro-

### L'actualité

#### Démocratie et élection

(par Rouk)

Nous assistons, d'après ce que les conducteurs des peuples victorieux veulent bien nous dire, au triomphe de la démocratie, de ses idéals et ses principes démocratiques. Le seul ennemi est qu'on ne s'entend guère sur ce que signifie ce mot prestigieux. Car il paraît que la démocratie de M. Staline diffère sensiblement de celle de M. Truman. La presse russe affirme ces jours-ci "qu'elle en a assez de ces "démocratiques" qui s'inspirent au fond de sentiments fascistes et antisoviétiques. La conférence de San-Francisco devrait bien ouvrir un concours mondial pour le défilon de la véritable démocratie, du véritable fascisme et du nazisme, afin qu'on puisse s'entendre une fois pour toutes sur des vocables aussi importants, puisqu'on vient de tuer quelque vingt millions d'hommes, qu'on a couvert l'Europe et l'Asie de décombres, ruiné la finance du monde entier, pour assurer le triomphe ou la défaite desdits principes.

On sait généralement que, suivant la définition de Lincoln, la démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple.

Or au sujet des élections prochaines, qui sont supposées assurer de nouveau le maintien de la démocratie au Canada, un lecteur grincheux soulève une grave difficulté.

Notre loi électorale, affirme cet homme, est antidémocratique; elle ne respecte pas la véritable liberté de l'électeur. Tout d'abord, dans un grand nombre de cas, l'élu ne sera pas celui qui aura reçu la majorité

#### Le carnet du grincheux

Le sénateur Athanase David évoque les souvenirs de 1911 et met les jeunes gens en garde. C'est le même M. David qui prononçait le 21 juin 1917, au cours d'une conférence intitulée: "Le Canada mis en péril par l'impérialisme", les mémorables paroles suivantes:

"C'est un principe funeste de mettre le salut et les intérêts de l'étranger avant ceux du Canada. Luttons contre la pleureuse impérialiste, immense, puissante, dont les tentacules sont les politiciens". Paroles en connaissance de cause!

Le journal de M. Godbout publie en première page en gros caractères: "M. Godbout demande à ses amis de voter pour Mackenzie King". Puis il parle ailleurs de "l'hypocrisie" des adversaires. Savoureux comme cubli ou distraction! Car n'est-ce pas le même M. Godbout qui, il y a deux mois vint à l'Assemblée législative, une motion où l'on regrette que M. King ait violé ses engagements les plus sacrés", avec demande au greffier de transmettre le texte de ladite motion aux ministres canadiens-français "s'il en reste"?

N'est-ce pas le même M. Godbout qui en décembre dernier lançait une proclamation où il disait: "Pour ma part, avec regret, mais définitivement, je dois déclarer que tant que le gouvernement d'Ottawa persistera dans son attitude subtile, imprévue et inexplicable, il devra compter sur l'opposition des libéraux de Québec que je dirige".

Dormez en paix, braves conscrits, M. Godbout veille!

Car il a promis que si jamais un seul Canadien français était conscrit pour service militaire jusqu'à la fin des hostilités en Europe, non seulement il quitterait le parti libéral, mais le combattrait. Et il disait "Je m'engage sur l'honneur!"

Ce journal de M. Godbout avait pourtant été fondé par M. Godbout pour combattre M. King après la mise en vigueur

#### Le Grincheux

Maisonnette-Rosemont. Il a fini par se faire agréer comme candidat officiel du parti après avoir affiché pendant trois ans des velléités d'indépendance.

Elle est longue la liste des ralliés. Il ne faut pas oublier M. le Dr Pierre Gauthier, ci-devant organisateur du Bloc populaire dans la région de Québec. Il ne faut pas non plus oublier M. Wilfrid LeClerc, l'un des chefs du Syndicat des Indépendants qui avait si vigoureusement

accusé M. King de trahison en plein Chambre.

29-V-45

Choses d'hier et d'aujourd'hui

La dispute est d'un grand secours sans elle on dormirait toujours.

LA FONTAINE

# La campagne électorale

M. M.-J. Caldwell au marché Saint-Jacques — Il réclame la conscription de l'industrie après la conscription des hommes — Le régime King en a été un de misère, de chômage, de guerre, dit-il — M. Camillien Houde à Magog — Plusieurs assemblées dans la région de Montréal, notamment en faveur de MM. Raymond Eudes et Gaspard Fauteux, libéraux; Fernand Chaussé, du Bloc populaire, et J.-Edouard Jeannotte, indépendant — Le fils de M. Bracken se cachait dans la province de Québec pour éviter l'entraînement militaire, dit M. Maurice Lalonde

## M. M.-J. Caldwell

"On a su trouver de l'argent pour détruire au cours de la guerre; aujourd'hui nous devons trouver pour gagner la paix". C'est ainsi que s'est exprimé hier soir M. Caldwell, chef national du parti C.C.F., à l'assemblée inaugurale de la campagne du candidat de ce parti dans le comté de Saint-Jacques, M. Hector Rochon.

Si nous voulons que l'industrie canadienne continue d'être prospère, il faut que le peuple ait de l'argent à dépenser. Le dollar que reçoit l'ouvrier, il doit l'utiliser, a-t-il dit. M. Caldwell, tandis que le dollar que reçoit le millionnaire va froter dans son gousset sans qu'il serve à autre chose. En conséquence, il faut donner plus d'argent au peuple.

Traitant de la prospérité du Canada, M. Caldwell a déclaré qu'aujourd'hui notre pays ne peut se séparer du reste du monde, ni qu'une province ne peut se désintéresser du reste du pays. M. Caldwell affirme également que le Canada n'a pas joué à San-Francisco le rôle qu'il aurait dû y jouer. Il note cependant, qu'à San-Francisco aucune conférence du Commonwealth n'a réuni les représentants des divers dominions ou pays qui en font partie. Il est temps, dit M. Caldwell, que quelques Canadiens se rappellent que le Canada n'est plus une colonie. M. Caldwell déplore aussi que le Canada n'ait pas de drapeau canadien.

Traitant de la politique de M. King, le leader national du parti C.C.F. déclare qu'elle en a été une de chômage, de misère, de secours directs, de guerre; il ne faut plus que la chose se répète. Nous en avons assez, dit-il, de nous faire bernier par de belles promesses. Ceux qui nous reviennent d'Europe seront en droit de dire au gouvernement qui sera alors au pou-

voir: "Nous nous sommes battus pour obtenir des conditions meilleures que celles d'avant-guerre". Et soyons sûrs qu'ils tiendront à les obtenir. M. Caldwell cite M. H. F. Gordon, de la War Assets Corporation, qui a déclaré que tout cet équipement militaire ou civil qui a servi à la guerre, tels que jeeps, camions, dactylographes, etc., devaient être détruits après la guerre pour permettre aux compagnies qui les fabriquent d'en mettre d'autres sur le marché. Au sujet de la conscription, M. Caldwell déclare que "si l'on a consigné les gens, on devrait aussi conscrire l'industrie. La conscription des hommes que nous avons eue nous a fait gagner la guerre, maintenant pour gagner la paix, nous devons conscrire les richesses et l'industrie. Notre programme, dit-il, est semblable à celui du parti travailliste, en Angleterre, à celui de la Norvège, à celui du général de Gaulle en France.

"Que nous soyons de descendant canadien, que nous soyons catholiques ou protestants, noirs ou blancs, nous avons les mêmes besoins, nous devons tous nourrir, nous vêtir et travailler".

Outre M. Caldwell, quelques orateurs ont aussi porté la parole: M. Gaston Vincent, candidat C.C.F. dans Ste-Marie, Mme F. A. Gill, candidate dans Mercier, M. David Côté, député C.C.F. de Rouyn-Noranda, à l'Assemblée législative, M. J.-C. Beauchamp, candidat dans Laurier, et M. Hector Rochon, candidat dans St-Jacques.

M. Caldwell a aussi porté la parole à l'école Woodland de Verdun, en faveur du maire Edward Wilson, candidat C.C.F. dans Verdun. Il y a déclaré que quel que soit le rapport que publiera la commission royale sur les coopératives, "nous ne leur laisserons pas porter atteinte aux coopératives, si nous avons le pouvoir".

M. Caldwell a aussi porté la parole à l'école St-Jean-l'Évangéliste, comté de Ste-Anne. Il a parlé en faveur de M. Angus Rose, candidat C.C.F. pour cette circonscription.

## Assemblée de M. Fernand Chaussé

"Nous voulons l'indépendance avec tout ce qu'elle comporte, ainsi qu'un drapeau national". C'est ainsi que s'exprimait, hier soir, M. Fernand Chaussé, candidat officiel du Bloc dans Mercier au cours d'une assemblée tenue dans le sous-sol de l'église Saint-Bernard. Les orateurs ont été MM. M. Maurier, L.-G. Hogue, E. Leblanc et le candidat du Bloc, M. Fernand Chaussé.

M. Chaussé parle d'abord de la conscription, du service volontaire et du traitement infligé dans nos camps à ceux qui refusent de signer. Avec Bracken, dit-il, qui a le mérite de la franchise, c'est la conscription totale et brutale, avoua M. King, c'est la conscription hypocrite et déguisée.

Les libéraux nous ont promis pendant vingt-cinq ans qu'il n'y aurait jamais de conscription, mais aujourd'hui, avec la guerre, ils ont changé. Peuvent-ils maintenant nous reprocher de vouloir continuer leur doctrine anticongestionniste? Voter libéral, s'écrie M. Chaussé, ce serait abdiquer le Non du plébiscite. Ce serait l'abdication complète de toutes nos revendications et de toutes nos fiertés nationales. Même sans guerre, sans conscription, on ne doit pas appuyer le gouvernement King à cause de ses lois antisociales et antifamiliales. Le Bloc est en faveur des allocations familiales, mais pas de celles de M. King.

Nous avons un programme, affirme M. Chaussé, un programme de reconstruction. Nous voulons faire comme les vingt et une autres nations des deux Amériques: nous voulons être indépendants et nous voulons, avec l'indépendance, tout ce que comporte cette indépendance: ce et aussi un drapeau national dans lequel nous pourrions, le cas échéant, envelopper ceux qui mourraient pour la patrie. Nous voulons l'autonomie des provinces. Nous appuierons fortement l'entrée du Canada dans l'Union panaméricaine. Nous n'avons plus à mourir pour des intérêts étrangers.

Et, M. Chaussé termine en disant: "Le Bloc populaire est le seul parti qui représente les sentiments, les revendications et les droits des vrais Canadiens. Il est le seul parti au Canada, qui a comme base fondamentale la doctrine sociale de l'Eglise".

## M. J.-Edouard Jeannotte

Le notaire J.-Edouard Jeannotte, candidat indépendant dans le comté de Saint-Jacques, a inauguré, hier soir, sa campagne électorale dans la salle de l'école Salaberry, coin des rues Robin et Beaudry. "Je suis indépendant en politique et je le resterai", dit le candidat, ajoutant qu'il a fait la lutte avec Bourassa dans Labelle. Il rappelle aussi qu'il a été l'organisateur de la campagne du "Non" lors du plébiscite de 1942 dans le comté de Saint-Jacques.

### Pourquoi suis-je dans la lutte?

Pourquoi suis-je dans la lutte? demande le candidat. Eh bien! c'est pour protester contre la conduite mensongère et hypocrite du premier ministre King et de son cabinet depuis plus de vingt-cinq ans et contre l'attitude non moins hypocrite de M. Bracken qui désire une guerre totale et la conscription pour le Pacifique.

En entrant dans cette salle ce soir, dit M. Jeannotte, je suis fier de voir parmi vous tous des représentants de toutes les parties de mon comté, qui est l'un des plus grands du pays, mais je n'en suis pas surpris lorsque je me remémore les luttes déjà entreprises par les Lafontaine, les Cartier et les Bourassa.

Mon but, ajoute l'orateur, est d'envoyer à Ottawa un groupe de députés assez considérable pour forcer la main du premier ministre et l'obliger à nous accorder l'égalité de droits pour laquelle nous luttons depuis si longtemps.

Le premier acte impérialiste posé par le gouvernement canadien dans le domaine de la guerre, ce fut la guerre des Boers. La marine de Laurier a ensuite suivi, puis, ce fut la conscription de 1914 et maintenant, celle-ci, qui est pire que celle de 1914, car l'on tente de la caquer en la nommant mobilisation. Me Jeannotte parle ensuite des promesses libérales violées depuis toujours, ajoutant que beaucoup plus de trente mille hommes iront combattre dans le Pacifique.

Les libéraux qui ont dépensé \$20 milliards pour la guerre n'ont pu trouver un seul sou pour remédier au chômage et mettre une croûte sous la dent de l'ouvrier durant la crise.

En 1937, en tant que membre du conseil municipal, je me rendais à Ottawa et j'ai demandé à M. King de prendre à la charge du fédéral les frais de chômage, mais il a refusé. Maintenant qu'il n'y a plus de chômage et que les ouvriers ont de l'argent, M. King a décidé de fonder l'assurance-chômage afin de leur soutirer l'argent qui revient légalement à la ville. Je demanderais que ces 850 millions que les Montréalais ont payés soient remis à la ville.

En 1937 encore, continue l'orateur, je suis allé voir M. Cardin afin de lui demander un prêt d'un million de dollars pour construire des maisons convenables aux habitants du quartier Saint-Jacques qui demeurent dans des taudis à une porte et deux fenêtres faisant souvent face à une écurie. M. Cardin a refusé.

M. Jeannotte continue ensuite l'exposé de son programme et termine en disant que c'est lui qui a fait réserver le terrain de la rue Berri pour Radio-Canada, afin de donner un centre à son quartier. M. Jeannotte est également opposé de toutes ses forces à la canalisation du Saint-Laurent et il demande que l'île Sainte-Hélène soit remise aux enfants pour s'amuser.

Outre M. Jeannotte MM. Paul Coulombe, Louis-Joseph Pigeon, Roméo Trudeau, Omer Gaucher, organisateur ouvrier, et Antonio Smith, ont porté la parole. M. J.-Gérard Hébert agissait comme maître de cérémonie.

## M. Camillien Houde

Sherbrooke, 29 (D. N. G.) — "J'aimerais me rendre à Ottawa, car j'ai affaire à M. King", déclarait M. Camillien Houde, député de Montréal et candidat indépendant dans Montréal-Sainte-Marie, à une assemblée du Bloc populaire tenue à Magog, dimanche soir; des milliers d'auditeurs emplissant la salle à capacité, et entourant l'église St-Patrice, ont écouté M. Houde.

M. Houde parlait en faveur de M. Armand Choquette, député de Stanstead et candidat du Bloc dans ce même comté.

Le maire de Montréal a accusé M. King de l'avoir fait interner pour avoir dit la même chose, en 1940, que disaient les libéraux qui s'opposaient à l'enregistrement national, en 1917.

"Personne ne peut gouverner sans Québec", a affirmé M. Houde. "Les Anglais ont également besoin de Québec au point de vue économique".

M. Houde s'en est pris tout particulièrement à M. King et aux Anglais.

"On a fini par dépouiller les Canadiens français de leur esprit de parti, a-t-il dit, et c'est à Maxime Raymond (chef du Bloc) qu'il revient l'honneur lorsqu'il a forcé M. King à tenir le plébiscite, en 1940. Depuis 1837, les Canadiens français ne se sont jamais tenus aussi ensemble que lors du plébiscite et le Bloc est le premier mouvement l'ensemble des Canadiens français".

"On veut le progrès dans le Bloc, mais le progrès dans l'ordre et vous pouvez être assurés que nous ne voterons jamais avec la gauche". M. Houde a affirmé que la guerre n'est pas terminée et il a prédit que

les Alliés finiraient par en venir aux coups avec les Russes. "Ils sont assez bêtes, a-t-il déclaré, pour nous demander, dans six mois, de nous allier aux Allemands pour combattre la Russie".

Plusieurs autres orateurs ont porté la parole, notamment M. Choquette, le Dr Valmore Olivier, candidat du Bloc à Sherbrooke, le Dr E.-C. Cabana, de Magog, M. Philippe Girard, de Montréal, et le Dr Olivier Tourigny, de Magog, qui agissait comme maître de cérémonie et des autres orateurs. L'assemblée était présidée par le maire J.-D. Hamel.

## M. J.-A. Bonnier

Au cours d'une assemblée tenue dimanche soir dans la salle du collège St-Henri, M. J.-A. Bonnier, député du comté et de nouveau candidat libéral de la même circonscription, a longuement parlé de "ses" tunnels. On se rappelle qu'à l'élection partielle où M. Bonnier fut élu, la campagne se livra largement autour d'un projet de tunnel, lequel tunnel ne fut jamais construit.

L'orateur s'est immédiatement lancé dans les tunnels qu'il affirme avoir fait construire, disant qu'il les avait promis et qu'il les a obtenus. Le député de St-Henri en a même promis un autre, c'est-à-dire celui promis en 1938. Cela fait trois, a-t-il dit, ajoutant qu'il n'a pas manqué à son devoir.

"Vois les avec eux, vos tunnels, dit-il, et il y en a même qui ne savaient pas encore qu'ils ont été construits sous mon règne. J'ai été obligé de faire des assemblées pour leur faire essayer".

Le député continue ensuite en disant que cela le choquait assez d'attendre le tramway quand un quart d'heure quand il n'y avait pas de tunnel.

"Les candidats indépendants sont comme les deux cents de Toronto, ajoute l'orateur. J'ai plus fait en cinq ans que tous mes prédécesseurs, lesquels j'estime, pendant 20 ans. Il y a aussi un autre tunnel lequel, je n'ai pas honte à le dire, que je n'ai promis".

"Le ministre du Travail m'a dit, ajoutant que le temps viendra de temps de travaux d'après-guerre, il m'obligea pas pour mon tunnel de la Côte St-Paul. C'est ça le travail qui m'intéresse le plus pour retourner à Ottawa pour finir ce travail".

Puis le député Bonnier se lance en une attaque contre M. Marcel Lafaille, candidat du Bloc populaire dans St-Henri, le traitant de "caméléon politique".

Les autres orateurs qui ont porté la parole sont MM. M. Mailhot, R. Goodman, Maurice Custaud, Jean Hélu et Roger Brossard. Parmi la pléiade de présidents, l'on remarquait le conseiller municipal Emery Sauvé et M. D. Laberge, président de la section St-Jean de Massiha, de la Société St-Jean-Baptiste.

## M. Raymond Eudes

"Quand vous m'avez élu comme votre député à la Chambre des Communes, en 1940, vous m'avez donné la mission de travailler pour mon pays et pour vous. Aujourd'hui, sans prétention ni orgueil, je puis affirmer que j'ai accompli ces deux engagements". C'est ce qu'a déclaré, hier soir, en inaugurant sa campagne électorale, M. Raymond Eudes, candidat libéral officiel dans le comté d'Hochelaga. M. Eudes a expliqué la conduite qu'il a tenue pendant les cinq années de son mandat au Parlement. M. Eudes a dit: "Ce n'est pas à mes adversaires à vous expliquer ma conduite, je suis capable de le faire moi-même. Ce n'est pas à eux non plus de me juger, c'est à vous, mes électeurs".

"En 1940 vous m'avez demandé de m'opposer à la conscription et d'appuyer M. King, dit M. Eudes. Voici ma conduite à la Chambre pendant ces cinq années et elle peut être vérifiée. Sur le bill de la mobilisation des ressources humaines et matérielles, j'ai appuyé le gouvernement. Et M. Maxime Raymond en a fait autant. Lors du plébiscite de 1942, où le gouvernement vous demandait de le libérer de ses promesses de ne pas appliquer la conscription, je vous ai laissés libres de répondre comme vous le vouliez. Je n'ai fait à la campagne du "oui", ni la campagne du "non". J'aurais cru outrepasser mes droits si j'avais tenté de vous influencer. Pour ce qui est du bill 80, ce fameux bill où la Chambre accordait au gouvernement le droit d'appliquer la conscription en cas de besoin, j'ai voté contre ce bill. A la dernière session, pendant cette crise qui a secoué tout le pays je me suis, de nouveau, opposé à la conscription, j'ai voté contre mon parti. J'ai appuyé la motion Jean, qui était contre la conscription. Mes adversaires ont été dépités de voir que j'étais opposé à la conscription. Pour ce qui est du reste de la législation de M. King, vous m'avez demandé d'appuyer mon chef, je l'ai fait. Quelle autre attitude aurais-je pu prendre? Me séparer de mon parti? Fonder un nouveau parti? En quoi une telle attitude vous aurait-elle servis? Cela aurait-il changé le cours des événements? Ceux qui ont agi ainsi ont miné les forces du parti. Il aurait, sans doute, été plus glorieux de quitter mon parti avec éclat! Ceux qui l'ont fait, n'ont fait que poursuivre leur intérêt personnel. Plusieurs de ceux-là ont rejoint aujourd'hui les rangs du parti. Pour ce qui est de la participation à la guerre, toute la Chambre a été unanime à la voter.

"Pour l'avenir, je veux un Canada où il fasse bon de vivre. Je veux que chacun de vous donne un travail rémunérateur. Je veux que vous obteniez justice et que vous soyez à l'abri de la faim, de la crainte et de la misère. Ces biens vous les obtiendrez si le gouvernement est tenu par un parti fort et sérieux. Notre prospérité dépend de la facilité de nos échanges commerciaux". Et M. Eudes déclare: "Le Canada doit obtenir tous les attributs et les privilèges d'une nation indépendante. Il doit être capable de faire justice aux deux grandes races de ce pays. Il doit être capable d'encourager les familles nombreuses. C'est le parti qui gagnera les élections du 11 juin qui prendra le pouvoir".

M. Eudes déclare qu'il n'y a que trois partis qui peuvent prendre le pouvoir: le C.C.F., le parti de M. Bracken et celui de M. King. "Le parti libéral se présente à vous avec un passé qui garantit ce qu'il fera à l'avenir. Il n'a pas changé de dra-

peau. Le parti conservateur regrette amèrement que notre pays s'achemine vers la liberté. Le choix est simple et seul, le parti libéral peut faire du Canada un pays prospère. C'est pourquoi je reviens devant vous, dans les rangs du seul parti qui n'a pas honte de son nom. Je puis vous assurer de ma sincérité et de ma loyauté".

Le sénateur Athanase David dit ensuite quelques mots. M. David dit que la période que nous vivons actuellement lui rappelle la "période néfaste de 1917". Il dit qu'en 1917 l'on ne voulait pas abattre Laurier, mais seulement l'affaiblir, et Laurier est tombé. M. David dit que ce sera de même pour M. King. Le sénateur parle ensuite de l'indépendance de notre pays. "Il ne faut pas avoir peur d'en parler. Ce dont nos soldats se sont plaints le plus quand ils entraient dans une ville conquise, c'est de ne pas avoir à la tête du régiment un drapeau canadien. Ce dont ils se sont plaints lorsque le soir, ils se reposaient, c'est de ne pas pouvoir chanter un hymne national". Puis le sénateur dit que M. King a voulu réunir les éléments disparates de notre pays, non pas pour faire l'unité — elle est impossible — mais pour établir un union de toutes les énergies. Je suis profondément attaché à ma vieille province de Québec, mais je place bien au-dessus d'elle la grande patrie canadienne".

M. David dit que ce sont les financiers qui ont imposé la conscription. Il rappelle qu'en 1917 il y avait une histoire de chemin de fer derrière la conscription. M. David demande: "Est-ce que des financiers de Londres n'auraient pas approché un certain ministre en voyage là-bas et qui nous est revenu avec cette idée de la conscription? Je n'en sais rien!".

## M. Gaspard Fauteux

Le Dr Gaspard Fauteux, candidat libéral officiel dans le comté de Sainte-Marie, ouvrait sa campagne électorale hier soir dans la salle de l'école Souart, rue Papineau, MM. Alphonse Fournier, ministre des travaux publics dans le cabinet King, M. Valmore Bienvenue, ancien ministre dans le cabinet Godbout, le Dr Fauteux et M. Rodier Merrill, ont porté la parole devant une salle à demi remplie.

M. Fournier a dit de M. Fauteux qu'il était un homme sérieux, et

que des hommes comme lui, nous devons pas les moyens de nous en priver.

M. Fournier a dit aussi qu'il fallait juger "notre administration, et si nous avons manqué à notre parole, vous nous enlèverez le pouvoir". Le ministre a traité de la guerre, de la déclaration, de la participation et de la conscription. Lors de cette déclaration de guerre en 1939, M. Fournier demande pourquoi ceux qui aujourd'hui selon lui, ont le plus fort, n'ont pas protesté énergiquement? Pourquoi n'ont-ils pas lancé une campagne à cet effet? M. Fournier prétend que ces gens-là ne l'ont pas fait.

Au sujet du plébiscite, M. Fournier a dit qu'il savait quelle serait l'attitude de la province de Québec, mais la majorité du pays était en faveur, et la loi de conscription a été votée.

M. Fournier a affirmé que des personnes lui ont dit que s'il ne demeurait pas aux côtés de M. King, au cours de la crise ministérielle de la dernière session, il ne pourrait se présenter de nouveau comme candidat libéral. M. Fournier a préféré demeurer avec M. King. Nous ne regrettons pas notre con-

duite, continue M. Fournier, et je donne ma parole d'honneur que pas un seul instant, je n'ai senti de reproches de ma conscience.

Quant aux dons de milliards, le ministre a dit que nous n'avons pas fait de cadeaux en argent ni en or à l'Angleterre, mais que cet argent a été dépensé ici et que seuls les produits ont été expédiés à la Grande-Bretagne. Ces milliards seront évidemment perçus par les taxes prélevées.

En terminant, M. Fournier a prédit que seuls les deux grands partis seront à Ottawa le 11 juin prochain.

M. Maurice Lalonde, candidat dans Labelle, s'en est pris à M. John Bracken, chef du parti progressiste-conservateur, qui réclame partout la conscription, tandis que son propre fils, George Murray Bracken, s'est caché, dit-il, dans la province de Québec, pour éviter l'entraînement militaire.

## Avis de décès

BELLEHUMEUR. — A Montréal, le 28 mai 1945, à l'âge de 76 ans, est décédée Eudoxie Bellehumeur, résidente de St-Joseph-des-Convalescents. Les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons Georges Vandaele Ltée, 120 rue Rachel est, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 8 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERIN-LAJOIE. — Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mlle Antoinette Gerin-Lajoie, fille d'Antoine Gerin-Lajoie et petite-fille d'Etienne Parent.

Elle était la directrice de l'enseignement ménager à l'École d'éducation familiale et sociale et fut, pendant plusieurs années, directrice des Ecoles ménagères provinciales. Elle fut, avec Mlle Annil, la pionnière de l'enseignement ménager dans notre province.

La dépouille mortelle est exposée chez les religieuses de Notre-Dame du Bon-Conseil, 1215 est, boulevard Saint-Joseph.

## Remerciements

DUCHARME. — La famille Ducharme remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Donat Ducharme.

## Nécrologie

BOILEAU — A Montréal, le 28, à 66 ans. Mme veuve Alphonse Boileau, née Clémentine Durois.

BOULAIS — A Montréal, le 27, à 63 ans. Mme veuve J.-R. Boulais, née Emélie Normandin.

BYETTE — A Montréal, le 27, à 60 ans. Mme veuve Zoé Byette, née Berthe Durois.

FORGET — A Montréal, le 27, à 69 ans. Mme veuve Joseph Forget, née Odile Lavigne.

GAGNON — A Montréal, le 27, à 57 ans. Raoul Gagnon, époux d'Eugénie Fournier.

HAMELIN — A Montréal, le 28, à 34 ans. Théodore Hamelin, époux de Marie Belette.

LAMOUREUX — A Montréal, le 28, à 62 ans. Mme Gilbert Lamoureux, née Virginie Racotte.

LEFEVRE — A Montréal, le 28, à 62 ans. Mme veuve Jules Lefebvre, née Maria Morin.

PRIMEAU — A Montréal, le 27, à 53 ans. Victoria, fille de feu Albin Primeau.

## A L'ETRANGER

A New-York, le Dr James-J. Reynolds, professeur et auteur de plusieurs manuels scolaires.

A Londres, Denys Byedny (Efin Alexevitch Eridvorov), poète et fabuliste russe dont les oeuvres ont servi le régime socialiste. Il débuta dans des journaux bolcheviques en 1910 et parodia le régime des tsars. Ses oeuvres n'ont pas été traduites.

A New-York, le R. P. Edward J. Baxter, S.J., membre du personnel enseignant de l'Université Fordham.

A New-York, George Tilley Seabury, directeur de la Société des ingénieurs civils.

A Rome, Alessandro Della Seta, archéologue italien, directeur de l'École d'archéologie d'Athènes. Parce qu'il était juif on l'avait chassé de l'Université de Rome et de plusieurs autres postes en Italie. Avant l'avènement de Mussolini il avait été élu membre de l'Académie italienne.

A Leonia, N.-J., le lieutenant John McCloy; il gagna deux fois la médaille de Congrès.

## Imprimés de deuil

MEMENTOS — REMERCIEMENTS — Imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande

L'Imprimerie Populaire, Limitée  
430, Notre-Dame est, Montréal  
Tél. BELair 3361

## CALENDRIER

Le MOIS de MAI 31 JOURS  
Démarré: MERCREDI 30 MAI 1945  
S'ÉTE JEANNE D'ARC vierge.

Lever du soleil, 4 h. 17.  
Coucher du soleil, 7 h. 28.  
Lever de la lune, 11 h. 08.  
Coucher de la lune, 7 h. 05.

Dernier Quartier, le 3, à 1 h. 2 m. du matin  
Nouvelle Lune, le 11, à 2 h. 21 m. du soir  
Premier Quartier, le 18, à 5 h. 12 m. du soir  
Pleine Lune, le 26, à 8 h. 45 m. du soir

## MAI 1945

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5		
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	POIS	PL.

CE SOIR  
Assemblée  
**Roger DUHAMEL**  
CANDIDAT DU BLOC  
DANS ST-JACQUES  
**Ecole Marie-Immaculée**  
rues Marie-Anne et Garnier  
Orateurs: J.-H. Déry, Raphaël Beaudette, J.-W. Gaudette, Jean-Pierre Houle et Jean Drapeau.

Pour le progrès de l'est  
  
Hon. William Tremblay

"En acceptant l'honneur de vous représenter dans cette grande circonscription de Maisonneuve-Rosemont, j'ai le sincère désir de travailler à une meilleure entente entre les races en vue d'établir une citoyenneté canadienne, unie et stable."

Quand j'ai proposé la construction et le développement du Jardin Botanique, en voie de devenir célèbre, j'avais pleinement conscience de mon devoir et de mes responsabilités, alors que j'étais Ministre du Travail. Je voulais que ce magnifique centre de culture et d'éducation soit à l'avant-garde d'entreprises encore plus grandes en faveur du travailleur.

Et pour compléter adéquatement cette œuvre, je n'ai pas perdu de vue les autres besoins du comté de Maisonneuve-Rosemont. Les travaux d'un second projet devaient commencer bientôt pour élever la plus considérable Centre Sportif sur ce continent, avec l'aménagement d'un important amphithéâtre. Je regrette que mon dernier projet n'ait pu se réaliser; et si je suis élu, la reprise de ces importants travaux sera assurée en corrélation avec les projets de travaux d'après-guerre.

# Montréal demande des policiers

Catégories demandées:

- Agents de police : 21 à 30 ans.
- Cadets policiers : 18-19-20 ans.

EMPLOIS TEMPORAIRES:

- Agents de police temporaires.

Les postulants à la position d'agents de police temporaires devront satisfaire aux exigences suivantes:

- Limite d'âge : 21 à 40 ans.
- Poids : environ, 150 livres.
- Taille : 5 p. 8 po. minimum.
- Etat de santé : satisfaisant sans apparence appréciable d'infirmité ou de maladie.
- Instruction : 9ième année.

Les candidats acceptés à titre temporaire devront signer un document par lequel ils reconnaissent ne pas appartenir au corps permanent de la police municipale et ne pas faire partie du fonds de l'association de bienfaisance et de retraite de la police de Montréal.

L'engagement n'est que pour une année, mais pourra être renouvelé si les services de l'employé sont requis et si son dossier est jugé satisfaisant.

Pour plus amples informations adressez-vous

**SERVICE SELECTIF NATIONAL**  
276 St-Jacques ouest — Plateau 3241 — Lbcal 13-

# APRES LE 1er JUIN

les automobilistes ne pourront plus obtenir de LIVRETS DE RATIONNEMENT DE L'ESSENCE

des distributeurs de permis provinciaux pour véhicules moteurs.

Toutes les demandes de livrets de rationnement de l'essence devront être adressées au plus proche bureau de contrôle de l'huile. Une liste des bureaux régionaux apparaît au verso de la formule de demande, que l'on peut obtenir à n'importe quel bureau de poste.

**MINISTÈRE, DES MUNITIONS ET APPROVISIONNEMENTS**  
Honorable C. D. Howe, ministre

CANADA \$6.00

(Sauf Montréal et la banlieue)

Etats-Unis et Empire britannique 8.00

UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA 2.00

Etats-Unis et UNION POSTALE 3.00

# LE DEVOIR

Demain: Nueages et frois avec averses.

MAXIMUM et MINIMUM:  
Aujourd'hui maximum, 60.  
Minimum, 48.  
Même date l'an dernier, 68.  
Minimum aujourd'hui, 48.  
Même date l'an dernier, 50.  
BAROMETRE, 10 h. m., 29.55; 11 h. m., 29.44; midi, 29.45.

(Chiffres fournis par la maison M.-R. de Meul)

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

## La "dernière heure" ... politique

**M. John Bracken nie que son fils Murray ait essayé de fuir la conscription, au cours de la seconde grande guerre — Le chef du parti progressiste-conservateur déclare qu'il n'appuie en aucune façon M. Camillien Houde — Le maire de Montréal à Sherbrooke et à Asbestos ce soir — Assemblées du Bloc — M. King au Forum samedi — Assemblées libérales — Déclaration de M. Saint-Laurent — Le Dr Hamel appuie M. Grégoire — M. Chaloult viendra parler à Montréal pour des candidats du Bloc populaire**

Vancouver, 29 (C.P.) — John Bracken, chef national du parti progressiste-conservateur, a nié hier soir que son fils Murray ait essayé de fuir la conscription, durant la seconde grande guerre.

Commentant la déclaration de M. Maurice Lalonde, candidat libéral dans le comté de Labelle, M. Bracken a dit: "Cette déclaration, rapportée par la *Canadian Press*, disant que mon fils ait essayé de fuir la conscription, est absurde et fautive. Mon fils a trois frères sous les armes, qui se sont engagés volontaires et lui-même est un jeune homme marié qui a six enfants".

"Comme question de fait, il a désiré y aller mais seules les charges de la famille l'en ont empêché."

Vancouver, 29 (C.P.) — M. John Bracken, chef national du parti progressiste-conservateur, dans un discours qu'il a adressé ici, a déclaré qu'il n'appuie en aucune façon M. Houde, candidat indépendant dans le comté de Montréal-Sainte-Marie. Il a également affirmé que le parti progressiste-conservateur n'a présenté que 27 candidats dans la province de Québec, tandis que les libéraux en ont présenté 60. Il a affirmé que la politique actuelle du gouvernement concernant le capital humain, veut flétrir le peuple canadien-français.

Le parti progressiste-conservateur, s'il est élu, ajoute M. Bracken, ne permettra pas aux Japonais d'habiter en Colombie canadienne.

M. Bracken a également affirmé que vingt ans avant cette guerre, M. King s'était fait élire en promettant que le Canada ne prendrait part à aucun conflit européen.

M. Houde à Sherbrooke ce soir

Le maire de Montréal, M. Camillien Houde, sera à Sherbrooke et à Asbestos ce soir, où il parlera respectivement en faveur du Dr Valmore Olivier, candidat du Bloc dans Sherbrooke, et de M. Aurélien Quintin, candidat du Bloc dans le comté de Richmond-Wolfe. Demain, M. Houde sera à Drummondville et à Victoriaville.

Assemblées du Bloc ce soir et demain

Voici la liste des assemblées du Bloc populaire canadien pour ce soir et demain:

Ce soir: Montréal-St-Denis: à l'école St-Arsène, 6891, Christophe-Colomb, en faveur de M. Marcel Poulin.

Montréal-St-Jacques: à l'école Marie-Immaculée, angle Marie-Anne et de Lanudière, à 8 h., en faveur de M. Roger Duhamel.

Montréal-Mercier: à l'école St-Barthélemy, 7021 des Erables, en faveur de M. Fernand Chausé.

Demain soir

Drummond-Arthabaska: à Victoriaville, à 7 h. 30, et à Drummondville, à 8 h., en faveur de M. Raymond Beaudet. M. Camillien Houde participera à ces deux assemblées.

Montréal-Mercier: à l'école St-Vital, 11,540 blvd Pie IX, à 8 h., en faveur de M. Fernand Chausé.

Montréal-Laurier: à l'école St-Louis, 37 est, Fairmount, à 8 h. 30, en faveur de M. Dostaler O'Leary.

Shefford: à Lawrenceville, à 8 h., en faveur de M. Lindor Tétrault, N.P.

St-Jean-Édouard-Napierville: à St-Jean-Édouard, à 8 h., en faveur de M. Gustave St-Jean.

Prescott (Ont.): à Alfred, à 8 h., en faveur de M. Léandre Maisonville.

Richmond-Wolfe: à Bromptonville, en faveur de M. Emilien Lafrence.

Brome-Missisquoi: à West Brome, à 8 h., en faveur de M. Maurice Archambault.

Vaudreuil-Soulanges: à Saint-Timothée, à 8 h. 30 p.m., en faveur de M. J.-Robert Stöcker.

M. King au Forum le 2 juin

Le premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, sera à Montréal samedi soir prochain le 2 juin. Il parlera au Forum, au cours d'un ralliement libéral auquel prendront part tous les candidats de la région, ainsi que tous les sénateurs, ministres, députés provinciaux et conseillers législatifs. Les présidents de la réunion seront MM. Athanase David, sénateur, Walter Merrill, c.r., Edmond Hamelin, du comité exécutif de Montréal, Charles Duranseau, L.C., Mme Henri Vautel et Mlle Katherine Fisher.

Assemblées libérales

Cartier: En faveur de M. S. Schwisberg, dans la salle de l'école Olier, à 8 h. 30. Orateurs: MM. Schwisberg, Vincent Brousseau, Mme Roger Ouimet et Samuel Druker.

Hochelaga: En faveur de M. Raymond Eudes, candidat libéral officiel, à 8 h. 30, dans la salle de l'école St-Pierre-Claver, à l'angle du boul. St-Joseph et de l'avenue Deslorimier. Orateurs: MM. J. A. Francoeur, député provincial de Mercier, Raymond Eudes, Claude Jo-

## 100,000 Hollandais dans le Pacifique

La Hollande est déterminée à poursuivre la guerre contre le Japon

San-Francisco, 29 mai (A.P.) — Le Dr H. J. Van Mook, gouverneur-général intérimaire des Indes Néerlandaises, a déclaré hier soir que la Hollande, déterminée à poursuivre la guerre contre le Japon, est en préparation de l'envoi de 100,000 hommes de troupes en Orient.

A une nouvelle conférence le Dr Van Mook a déclaré qu'il ne savait pas quand ces troupes seraient prêtes. "La Hollande, a-t-il expliqué, aura ses forces dès que nous pourrions les équiper. Nous aurons besoin de l'assistance des Alliés. Nous pouvons fournir le personnel et le transport".

"La libération des Indes Néerlandaises, déclare-t-il, est un de nos premiers desirs". Avec la Hollande libérée du joug allemand nous sommes déterminés à faire tout ce qui est possible pour contribuer à la guerre contre le Japon.

"Il est de mon avis, dit le Dr Van Mook, que même si le Japon capitulait, les généraux qui sont en territoires étrangers continueraient la bataille. C'est là que nous aurons du travail à accomplir et nous nous y préparons".

## Une enquête royale imposée par M. Drew

Toronto, 29 — Le premier ministre de l'Ontario a annoncé hier soir que M. J.-Arthur-M. LeBel, de la Cour suprême de l'Ontario, a été nommé commissaire royal pour enquêter sur les accusations portées par M. E.-B. Joffille, chef provincial du parti C.C.F., disant que M. Drew aurait organisé et maintenu un système d'espionnage politique secret dans cette province afin de garder lui-même le pouvoir.

M. Arthur LeBel, actuellement président de la Cour d'assise qui siège à Windsor, procédera à l'enquête dès que cette Cour aura terminé son travail.

M. Mitchell Hepburn, chef du parti libéral dans un discours à Blind River, a aussi demandé une Commission royale d'enquête déclarant qu'il ne savait pas si M. Joffille était exact ou faux. "Mais, dit-il, un de ces deux hommes doit être éliminé".

M. J.-Arthur-M. LeBel, âgé de 47 ans, est catholique et est le plus jeune juge de la Cour d'assise.

## Les carnets de rationnement

Ottawa, 29 (C.P.) — Le ministère des munitions annonce aujourd'hui que les bureaux régionaux du rations des huiles à travers le Canada prendront le 1er juin toutes les demandes de livrets de rationnement de la gazoline et émettront tous les livrets.

Présentement, les émetteurs provinciaux des licences des véhicules-moteurs s'occupent de l'émission des livrets de rationnement classe "AA", tandis que les officiers régionaux de la régie des huiles émettent les livrets de catégories spéciales. Après le premier juin le tout sera centralisé aux mains des bureaux régionaux de la régie des huiles. Les bureaux régionaux pour le Québec sont situés au Merchants' Club Bldg., Qué., et au chalet du parc La Fontaine, Montréal.

## Décès de Mlle Pauline Carignan

Nous apprenons la mort de Mlle Pauline Carignan, survenue hier, à l'âge de 27 ans, à la suite d'une courte maladie. La défunte était la fille de M. Remi Carignan, de La Saunégarde, et de feu Adrienne Patenaude. Elle laisse, en outre, dans le deuil trois sœurs, Alice (Mme Charles Comeau), Jacqueline et Suzanne; trois frères, Philippe, Henri et Jean; deux neveux, Jacques et Pierre Carignan; plusieurs oncles et tantes, dont M. Anatole Carignan, maire de Lachine.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Raoul Bourgeois, 149, rue Notre-Dame, à Lachine, et les funérailles auront lieu jeudi le 31 courant. Le convoi funéraire partira des salons Bourgeois à 9 h. 15 a.m., pour se rendre à l'église des Saints-Anges de Lachine, où le service sera célébré à 9 h. 30. Le Devoir offre ses condoléances à la famille éprouvée.

## Blessé à son devoir

Le sergent William Cooper, 33 ans, 2420 rue St-Hippolyte, a été transporté d'urgence à l'hôpital général de Montréal souffrant de blessures au visage, aux bras et aux jambes, à la suite d'un accident survenu hier matin.

Le sergent Cooper était en service sur sa motocyclette, rue Notre-Dame, lorsqu'il a été heurté par une auto, près de la rue McGill. La police fait d'actives recherches pour retracer le chauffeur de cette auto qui a pris la fuite après que son véhicule eut projeté violemment le sergent Cooper sur la chaussée.

On rapporte cependant que l'état de la victime n'est pas très grave.

## M. Albert Lebrun est à Paris

Paris, 29 (Reuters) — Albert Lebrun, ancien président de la République française, qui est à Paris pour quatre jours, a déclaré aujourd'hui à un reporter de *France Libre*, qu'il n'avait jamais offert sa démission lors de la défaite de la France en 1940.

"J'ai toujours été un fidèle serviteur de la constitution et j'aurais regardé l'obéissance aux ordres de Laval comme un acte de désertion", dit-il.

"Je n'ai jamais démissionné. J'ai été écarté par Pétain". Lebrun ne demeure pas à l'Élysée dans le faubourg Saint-Honoré, résidence du chef de l'État, mais avec son beau-frère.

Lui et François Poncet, ancien ambassadeur à Rome et à Berlin, ont été arrêtés par la Gestapo en août 1943 et internés dans le Tyrol bavarois.

## Kid Francis serait mort

Paris, 29 (Reuters) — Kid Francis, champion de boxe français pour 1925, aurait été trouvé mort dans une chambre après sa déportation par les Allemands.

## Le Collège de l'Assomption à Verdun?

Le vieux collège pourrait se transporter dans l'île de Montréal à la suite de l'érection d'un nouveau diocèse à Saint-Jérôme

Le collège de l'Assomption, l'un de nos vieux collèges classiques de la province, pourrait bien se transporter de cette région rurale de la rive nord dans la région métropolitaine de Montréal. Les prêtres-éducateurs du collège de l'Assomption éprouvent naturellement de la répugnance à abandonner les vieux murs qui ont abrité tant de générations d'étudiants et qui évoquent tant de souvenirs, mais le projet de déménagement qui a été formulé pour répondre à des conditions nouvelles est actuellement à l'étude et pourrait bien se réaliser dans un avenir prochain.

Il se prévoit en effet la création prochaine d'un nouveau diocèse de Saint-Jérôme. Le Séminaire de Sainte-Thérèse deviendrait alors le séminaire diocésain de Saint-Jérôme et le collège de l'Assomption se trouverait alors isolé en quelque sorte aux confins probables des diocèses de Joliette et de Saint-Jérôme.

Il se trouve que la ville populeuse de Verdun réclame depuis longtemps l'installation d'un collège classique dans ses limites et verrait avec plaisir le personnel enseignant de l'Assomption reprendre son œuvre chez elle. A l'archevêché de Montréal, on verrait le projet d'un asse bon oeil car on tiendrait à garder au moins un collège classique dirigé par des prêtres séculiers dans l'archidiocèse.

## Le maréchal Pétain n'a pas trahi

Entrevue de M. Louis Rougier sur les accords secrets Pétain-Churchill (par Jacques GUAY)

La France n'a pas collaboré et le maréchal Pétain ainsi que Pierre-Etienne Flandin n'ont pas trahi. Voilà ce qui ressort d'une longue entrevue que M. Louis Rougier, docteur en lettres, professeur à l'Université de Besançon et premier président du congrès international de philosophie tenu à la Sorbonne, a bien voulu nous accorder ce matin.

M. Rougier, qui a été l'initiateur et le négociateur des accords secrets conclus entre la France et l'Angleterre à l'automne de 1940, vient de publier, chez Beauchesne, le récit de ses démarches et pourparlers dont le but était d'éviter le désastre d'une guerre entre la France et l'Angleterre. Ce volume sera bientôt sur le marché et son auteur espère, c'est d'ailleurs l'unique but de sa publication, qu'il saura concilier les opinions françaises.

L'armistice, dit M. Rougier, a été interrompu d'une façon en France et d'une autre en Angleterre, ce qui a créé un malentendu qui aurait facilement pu entraîner une guerre sanglante entre ces deux pays et, par là même, faciliter la victoire de l'Allemagne.

L'Angleterre, sans doute convaincue par le général de Gaulle, croyait que mon pays céderait ses bases et sa marine à l'Allemagne, dit M. Rougier, tandis que nous avions interprété cette clause d'une façon diamétralement opposée. Le gouvernement français disait qu'il avait accepté des conditions draconiennes d'armistice dans le but de conserver la flotte et les bases. Ce sont d'ailleurs ces deux opinions qui ont entraîné les désastres de Dakar et de Mers-el-Kébir.

C'est donc à la veille de cet état de guerre entre les deux pays que M. Rougier a décidé de tenter quelques démarches. Il s'est alors rendu en Suisse et, par l'intermédiaire du consul britannique, il a télégraphié à un ami anglais membre du ministère du blocus, lui disant que la situation était intenable et que les Français mourraient de faim à cause de cet état de choses. La réponse fut une invitation à se rendre à Londres. M. Rougier s'est alors rendu voir le ministre Beaucloux pour lui faire part de ses projets. Celui-ci les a entièrement approuvés. De son côté, le général Weygand lui a dit que si les Anglais ne cessaient de bombarder la flotte française, ce-ci serait obligé de riposter par les armes, car autrement les Allemands s'en empareraient ainsi que de l'Afrique du Nord. Le général promit même à M. Rougier que si les Britanniques fournissaient le matériel nécessaire, il s'engageait à soulever l'Empire français.

Fort de ces deux appuis, le professeur de Besançon s'en fut voir le maréchal Pétain en personne qui lui promit son entière collaboration et le chargea de dire aux Britanniques qu'il n'avait jamais trahi, s'engageant à lancer le pays en guerre contre l'Allemagne quand la chose serait possible.

M. Rougier se rend ensuite à Londres afin de soumettre la proposition à M. Churchill. Il est à noter que si l'Angleterre a démenti les allégations de M. Rougier, il est probable que M. Eden n'était pas au courant lui-même. Seulement M. Churchill et lord Halifax connaissent la teneur de ces accords car les négociations ont été faites directement avec le premier ministre anglais.

M. Churchill demanda alors à M. Rougier de coucher sur le papier les propositions qu'il faisait et, quelques minutes plus tard, le premier ministre britannique les ratifia en faisant lui-même quelques corrections, parafes qui apparaissent dans le livre qui vient d'être publié.

Par cet accord, le gouvernement français s'engageait à ne pas chercher à reprendre les colonies entre les mains des Gaullistes et, de leur côté, les Anglais s'engageaient à ne pas chercher à s'emparer de l'Empire français. Le premier ministre Churchill s'engageait également à ne plus critiquer le maréchal Pétain, qui était comme un mystique, dit M. Rougier, se réservant toutefois le privilège de parler des membres de son gouvernement.

Et puis, l'accord a été ratifié par le maréchal. Voilà, dit M. Rougier, ce qui en est de l'histoire de ce document. Il est toutefois à noter que je n'ai été l'interprète de personne, ni du gouvernement de Londres, ni de celui de Vichy. J'ai moi-même pris l'initiative à mes risques et périls.

Parlant ensuite du général Weygand, notre hôte dit qu'il a fait fuir nombre d'Allemands en Afrique du Nord. Tous ceux qui se trouvaient dans cette colonie, autres que les 60 membres de la commission d'armistice, passaient par les armes.

En 1942, M. Rougier a demandé à lord Halifax s'il pouvait rendre les négociations publiques, mais celui-ci s'y est formellement opposé. C'est une preuve de la véracité de l'accord, car s'il n'y avait rien eu, le chef anglais n'aurait pas eu raison de s'opposer à la publication.

Même les États-Unis et le général de Gaulle n'étaient pas au courant de l'accord; c'est pour cette raison que les Américains et les de Gaulle ont tant critiqué le *Foreign Office* sur sa politique envers le gouvernement de Vichy.

## Programme de démobilisation dans l'aviation canadienne

Le ministre de l'Air annonce que les effectifs seront diminués de 165,000 à 100,000 membres — On fait un relevé des volontaires pour la guerre du Pacifique

Ottawa, 29 (C.P.) — Le ministre de l'Air, M. Gibson, a rendu public aujourd'hui un programme de démobilisation du personnel de l'aviation, semblable à plus d'un point de vue à celui de l'armée, et par lequel les membres du C.A.R.C. seront réduits de 165,000 à 100,000 membres.

Ces 100,000 aviateurs constitueront les unités nécessaires pour la guerre du Pacifique, pour les besoins de l'occupation en Europe ainsi que le personnel nécessaire à l'administration et à l'entraînement au Canada.

Le programme de démobilisation de l'aviation, comme ceux de l'armée et de la marine, voit à ce que les premiers enrôlés soient les premiers libérés. La démobilisation est déjà commencée depuis quelques mois, car en septembre dernier le C.A.R.C. comptait 204,000 membres.

Depuis le mois de septembre dernier, a déclaré M. Gibson, les effectifs du C.A.R.C. ont été graduellement diminués, conformément à la diminution des besoins et ils ont atteint un point où l'on ne songe plus à des démobilisations en masse, si ce n'est pour les aviateurs qui reviendront d'outre-mer.

On ne connaît pas encore l'éten-

due de la contribution aérienne que le Canada entend fournir pour la guerre du Pacifique. On a expliqué dans des milieux fédéraux qu'il est impossible de se prononcer de façon définitive sur cette question avant de savoir exactement quelles bases les Alliés peuvent utiliser dans l'extrême-est. On dit que si les Russes entraînent en guerre avec le Japon les Alliés pourraient utiliser plusieurs points stratégiques en Sibérie et que le Canada y enverrait certainement plusieurs escadrilles de bombardiers et de chasseurs.

Les aviateurs qui ont servi en Europe et qui voudront signer de nouveau pour le Pacifique recevront un congé de 30 jours au Canada et se mettront ensuite en route pour leurs nouvelles bases.

On est en train de faire un relevé parmi les membres de l'aviation canadienne, pour connaître le nombre de ceux qui veulent s'enrôler volontairement pour la guerre du Pacifique. C'est parmi eux que l'on choisira les aviateurs qui iront combattre contre le Japon. S'il y en a trop qui demandent à signer comme volontaires le surplus sera affecté soit à des travaux d'occupation en Allemagne, soit à du service général au Canada.

On ne connaît pas encore l'éten-

due de la contribution aérienne que le Canada entend fournir pour la guerre du Pacifique. On a expliqué dans des milieux fédéraux qu'il est impossible de se prononcer de façon définitive sur cette question avant de savoir exactement quelles bases les Alliés peuvent utiliser dans l'extrême-est. On dit que si les Russes entraînent en guerre avec le Japon les Alliés pourraient utiliser plusieurs points stratégiques en Sibérie et que le Canada y enverrait certainement plusieurs escadrilles de bombardiers et de chasseurs.

Les aviateurs qui ont servi en Europe et qui voudront signer de nouveau pour le Pacifique recevront un congé de 30 jours au Canada et se mettront ensuite en route pour leurs nouvelles bases.

On est en train de faire un relevé parmi les membres de l'aviation canadienne, pour connaître le nombre de ceux qui veulent s'enrôler volontairement pour la guerre du Pacifique. C'est parmi eux que l'on choisira les aviateurs qui iront combattre contre le Japon. S'il y en a trop qui demandent à signer comme volontaires le surplus sera affecté soit à des travaux d'occupation en Allemagne, soit à du service général au Canada.

On ne connaît pas encore l'éten-

due de la contribution aérienne que le Canada entend fournir pour la guerre du Pacifique. On a expliqué dans des milieux fédéraux qu'il est impossible de se prononcer de façon définitive sur cette question avant de savoir exactement quelles bases les Alliés peuvent utiliser dans l'extrême-est. On dit que si les Russes entraînent en guerre avec le Japon les Alliés pourraient utiliser plusieurs points stratégiques en Sibérie et que le Canada y enverrait certainement plusieurs escadrilles de bombardiers et de chasseurs.

Les aviateurs qui ont servi en Europe et qui voudront signer de nouveau pour le Pacifique recevront un congé de 30 jours au Canada et se mettront ensuite en route pour leurs nouvelles bases.

On est en train de faire un relevé parmi les membres de l'aviation canadienne, pour connaître le nombre de ceux qui veulent s'enrôler volontairement pour la guerre du Pacifique. C'est parmi eux que l'on choisira les aviateurs qui iront combattre contre le Japon. S'il y en a trop qui demandent à signer comme volontaires le surplus sera affecté soit à des travaux d'occupation en Allemagne, soit à du service général au Canada.

On ne connaît pas encore l'éten-

due de la contribution aérienne que le Canada entend fournir pour la guerre du Pacifique. On a expliqué dans des milieux fédéraux qu'il est impossible de se prononcer de façon définitive sur cette question avant de savoir exactement quelles bases les Alliés peuvent utiliser dans l'extrême-est. On dit que si les Russes entraînent en guerre avec le Japon les Alliés pourraient utiliser plusieurs points stratégiques en Sibérie et que le Canada y enverrait certainement plusieurs escadrilles de bombardiers et de chasseurs.

Les aviateurs qui ont servi en Europe et qui voudront signer de nouveau pour le Pacifique recevront un congé de 30 jours au Canada et se mettront ensuite en route pour leurs nouvelles bases.

On est en train de faire un relevé parmi les membres de l'aviation canadienne, pour connaître le nombre de ceux qui veulent s'enrôler volontairement pour la guerre du Pacifique. C'est parmi eux que l'on choisira les aviateurs qui iront combattre contre le Japon. S'il y en a trop qui demandent à signer comme volontaires le surplus sera affecté soit à des travaux d'occupation en Allemagne, soit à du service général au Canada.

On ne connaît pas encore l'éten-

due de la contribution aérienne que le Canada entend fournir pour la guerre du Pacifique. On a expliqué dans des milieux fédéraux qu'il est impossible de se prononcer de façon définitive sur cette question avant de savoir exactement quelles bases les Alliés peuvent utiliser dans l'extrême-est. On dit que si les Russes entraînent en guerre avec le Japon les Alliés pourraient utiliser plusieurs points stratégiques en Sibérie et que le Canada y enverrait certainement plusieurs escadrilles de bombardiers et de chasseurs.

Les aviateurs qui ont servi en Europe et qui voudront signer de nouveau pour le Pacifique recevront un congé de 30 jours au Canada et se mettront ensuite en route pour leurs nouvelles bases.

## Lord Haw Haw capturé par les Anglais

Le commentateur radiophonique à la soldé de l'Allemagne serait bientôt accusé de trahison

Londres, 29 (Reuters) — L'Association de la presse a rapporté aujourd'hui que William Joyce, alias lord Haw Haw, qui s'est fait une réputation mondiale pour ses émissions radiophoniques pro-allemandes, serait bientôt accusé de trahison en Angleterre. M. Joyce et sa femme ont été arrêtés par les troupes britanniques, annonce aujourd'hui le quartier général de l'armée anglaise.

Le correspondant signale que le nom de Joyce n'apparaît pas sur la liste des criminels de guerre internationaux et déclare qu'aucune accusation ne sera portée contre lui tant que son cas n'aura été considéré par le directeur des poursuites publiques.

Les autorités légales à Londres présumant que si Joyce était accusé de quelque façon que ce soit, les témoignages seraient entendus publiquement dans des cours ordinaires.

Lord Haw Haw est né à New-York de parents irlandais. Il est âgé de 39 ans. Tot un fasciste anglais, son visage a été balafé au cours d'une émeute avec les communistes.

Joyce était l'instrument du ministre de la propagande Goebbels dans le pays qu'il a tenté vainement de mener au cours de la guerre. Par le truchement de la radio allemande, il a fait entendre aux auditeurs anglais et américains que les Allemands allaient porter de durs coups à Londres et aux autres villes anglaises.

Ce sont les hommes de la deuxième armée du lieutenant-général Dempsey qui ont fait sa capture.

Italiens condamnés à l'emprisonnement à vie

Rome, 29 (A.P.) — La Haute Cour de justice a condamné trois ministres de Mussolini à l'emprisonnement à vie pour "crimes fascistes". La poursuite avait démarré la mort.

Tous les trois, jugés par la Haute Cour de justice, ont été jugés "in absentia". Ce sont: Luigi Federzoni, ministre de l'Intérieur; Giuseppe Bottai, ministre de l'Éducation; et Edmondo Rossoni, ministre de l'Agriculture. L'ancien ministre des finances, Giacomo Acerbo, qui a comparu à ce procès, a écoupé de 30 ans.

Des logements pour les généraux russes

Moscou, 29 (A.P.) — L'Union soviétique gratifiera ses généraux de spacieux appartements construits dans différentes cités à travers le pays. A. N. Prokofiev, chef du Département de l'Industrie de construction militaire, a dit en annonçant ce plan que les demeures des hommes qui ont battu l'armée allemande sur le front est seront construites dans Moscou, Leningrad, Kiev, Karkov, Rostov, Voronezh et autres villes.

Les appartements des généraux dans Moscou seront situés sur le boulevard Leningrad et sur les places Gorky et Smolenski.

Des prisonniers parquent à Paris

Paris, 29 (A.P.) — Près de 1,000 prisonniers et déportés paraissent dans le centre de Paris, aujourd'hui, dans une démonstration bruyante, en guise de protestation contre les ministres du gouvernement, responsables de la façon dont ils sont traités.

Les hommes ont marché vers l'hôtel de ville en chantant et en demandant que Paul Ramadier, ministre des Vivres, démissionne. Ceux-ci se sont plaints qu'il n'y avait pas suffisamment de centres de réception et que ces facilités n'étaient pas adéquates. Plusieurs ont dû attendre plusieurs jours avant d'obtenir des hardes pour remplacer leurs habits de prisonniers.

Curé à la cathédrale

Saint-Hyacinthe, 29 (D.N.C.) — M. l'abbé Léon Fortin, curé de Gouvansville depuis 1942, a été solennellement installé comme curé de la cathédrale de St-Hyacinthe, en remplacement de M. le chanoine Gustave Vigneau, décédé. Une trentaine de prêtres du diocèse assistaient à cette cérémonie.



Mardi, 29 mai 1945

Programmes spéciaux

3:00 p.m. Le Conservatoire de musique

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles
6:00 La radio ce soir.
6:15 Radio-journal.
6:30 Revue de l'actualité.
6:45 Musique légère.
7:00 Un homme et son chien.

10:00 Nouvelles.
10:15 Chronique bibliographique.
10:30 Reunis de Winnipeg.
10:35 Sport.
11:00 Nouvelles de BBO.

6:25 Ce soir.
6:30 Mélophobie chancoueuse.
7:00 Musique de danse.
7:15 Les 400 coups.
7:30 Ronald Colman.

A la Commission des Terrains de jeux de Verdun

L'échevin Brown président et l'échevin Wilcox vice-président — Projet de construction d'une centaine de logements

Le Conseil municipal de Verdun a ratifié hier soir une résolution de la Commission municipale des terrains de jeux qui modifie le personnel de cet organisme à la suite des élections du mois dernier.

On a décidé d'accepter une offre de la compagnie Collet Frères Lée, au nom d'une compagnie limitée en vue de formation, pour l'achat de 43 lots vacants situés rue Egan au prix de \$1 chacun.

Le 30 avril 1927, la ville de Verdun a acheté au cimetière de la Côte-des-Neiges un terrain pour l'inhumation d'employés désignés par la ville; jusqu'ici six membres du service des incendies ont été enterrés dans ce terrain.

Les employés municipaux de Verdun ont souscrit au 8ème emprunt de la victoire la somme de \$56,500; le Conseil a autorisé l'achat de ces obligations à même les fonds généraux de la ville.

Conciliateur nommé pour Valleyfield

On annonce au quartier général de la Fraternité canadienne des employés municipaux (Congrès canadien du Travail) que M. Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, vient de nommer un conciliateur afin d'intervenir dans le différend entre la ville de Valleyfield et le local no 6 de la Fraternité.

Ecoutez ce soir
8 heures 30
Emile MATHIEU
LIBERAL — KING
MONTREAL-ST-JACQUES
Poste CHLP

Ecoutez ce soir
Me Philippe Picard, C.R.,
Candidat libéral officiel dans Bellechasse
de 9 h. à 9 h. 30
à CBF et
CBV Québec CBJ Chicoutimi CHGB Ste-Anne CKCH Hull

Le congrès des Lemire

Il aura lieu à Maskinongé le 1er juillet

En vue d'organiser ce congrès, l'Association des Lemire a formé à Montréal, un comité central, composé de trois membres: M. Rodolphe Lemire, 7463 rue St-Hubert, président; M. l'abbé Lucien Lemire, 1151 rue Maisonneuve, secrétaire-correspondant; M. le notaire Lucien L. Gonneville, 4626 rue St-Denis, trésorier.

Le comité siège au secrétariat de l'Association des Lemire, 1238 boul. St-Joseph est, Montréal. Toute correspondance relative à ce congrès peut être adressée au secrétariat ou à l'un des membres du comité.

En plus, il y a des comités régionaux qui s'occupent de renseigner et de grouper les Lemire (Marsais, Gaucher, Gonneville, Myre) et leurs alliés dans leur région respective. Le comité des Trois-Rivières, qui se trouve dans la région du prochain congrès, est déjà en pleine activité et fait un beau travail.

Candidats à la mairie

St-Hyacinthe, 29 (D.N.C.) — MM. Adrien L. Auger, échevin, qui devait sortir de charge en juillet, et Ernest O. Picard, ancien échevin de l'administration T. D. Bouchard, sont candidats à la charge de maire de St-Hyacinthe.

Les employés municipaux

Voici un communiqué de la Fraternité canadienne des employés municipaux (Congrès canadien du Travail) en marge de la campagne de recrutement qui se poursuit à l'heure actuelle.

On a renouvelé pour la 8ème fois et pour un autre terme de six mois deux permis émis par la ville en avril et en mai 1941 pour la construction de deux théâtres de cinéma sur l'avenue Verdun.

Fermier allemand condamné

Lüneburg, Allemagne, 29 (Reuters) — La Cour militaire alliée a condamné Peter Luhr, un fermier allemand âgé de 60 ans, à une peine de 5 ans d'emprisonnement, pour possession illégale d'armes à feu.

A la Société des écrivains canadiens

L'assemblée annuelle de la Société des écrivains canadiens aura lieu le samedi 2 juin, à deux heures et demie, à l'École des Hautes Etudes, 535, avenue Viger.

Ordonnés par S. E. Mgr Comtois

Les Trois-Rivières, 29 (D.N.C.) — MM. les abbés Robert Caron, de Louiseville, et Albani Mélançon, du Cap de la Madeleine, ont été ordonnés prêtres samedi à la cathédrale par S. E. Mgr A. O. Comtois, évêque des Trois-Rivières.

S. E. Monseigneur était assisté de MM. les chanoines Joseph Desjolis, supérieur du séminaire, et J. L. Beaumier, directeur du Grand Séminaire. M. le chanoine Jos. Duval agissait comme cérémoniaire.

M. l'abbé Robert Caron a célébré sa première messe, hier à Louiseville, et M. l'abbé Albani Mélançon à l'église de Ste-Famille au Cap de la Madeleine.

Les candidats à la mairie de St-Hyacinthe, 29 (D.N.C.) — MM. Adrien L. Auger, échevin, qui devait sortir de charge en juillet, et Ernest O. Picard, ancien échevin de l'administration T. D. Bouchard, sont candidats à la charge de maire de St-Hyacinthe.

Candidates à la mairie

St-Hyacinthe, 29 (D.N.C.) — MM. Adrien L. Auger, échevin, qui devait sortir de charge en juillet, et Ernest O. Picard, ancien échevin de l'administration T. D. Bouchard, sont candidats à la charge de maire de St-Hyacinthe.

Le congrès des Lemire

En vue d'organiser ce congrès, l'Association des Lemire a formé à Montréal, un comité central, composé de trois membres: M. Rodolphe Lemire, 7463 rue St-Hubert, président; M. l'abbé Lucien Lemire, 1151 rue Maisonneuve, secrétaire-correspondant; M. le notaire Lucien L. Gonneville, 4626 rue St-Denis, trésorier.

Le congrès des Lemire

Le congrès des Lemire

Le congrès des Lemire a formé à Montréal, un comité central, composé de trois membres: M. Rodolphe Lemire, 7463 rue St-Hubert, président; M. l'abbé Lucien Lemire, 1151 rue Maisonneuve, secrétaire-correspondant; M. le notaire Lucien L. Gonneville, 4626 rue St-Denis, trésorier.

Le congrès des Lemire

Le congrès des Lemire a formé à Montréal, un comité central, composé de trois membres: M. Rodolphe Lemire, 7463 rue St-Hubert, président; M. l'abbé Lucien Lemire, 1151 rue Maisonneuve, secrétaire-correspondant; M. le notaire Lucien L. Gonneville, 4626 rue St-Denis, trésorier.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

L'oraire des spectacles

ST-DENIS: "Esclave Blanche" 1 h. 3 h. 20. 6 h. 20. 9 h. 30. "Touche à Tout" 1 h. 25. 4 h. 55. 8 h. 25. ORPHEUM: "Le franc jeu" 9 h. 50. 12 h. 15. 2 h. 40. 5 h. 10. 7 h. 25 et 9 h. 50. LOEWS: "For Whom the Bell Tolls" 10 h. 05. 12 h. 50. 3 h. 50. 6 h. 20. 9 h. 10. CAPITOL: "Murder My Sweet" 9 h. 50. 12 h. 45. 3 h. 55. 7 h. 05. "Pan-américana" 11 h. 25. 2 h. 25. 5 h. 35. 8 h. 45. PRINCESS: "Hangover Square" 11 h. 20. 2 h. 05. 4 h. 45. 7 h. 30. 10 h. 15. "Head-Lines" 10 h. 05. 12 h. 45. 3 h. 30. 6 h. 10. 8 h. 55. PALACE: "Tonight and Every Night" 11 h. 25. 1 h. 55. 4 h. 35. 7 h. 10. 9 h. 50.

risquons cette appellation — laisse une impression réconfortante de collaboration désintéressée, un souvenir d'enchantement qui s'apparente aux contes de fées. Clément MORIN, P.S.S.

Banquet des employés de radio

L'Union fédérale des employés des postes radiophoniques du Canada organise son premier banquet officiel le jeudi, 7 juin prochain, à 7 h., à l'hôtel Windsor.

ST-DENIS

Son meilleur film! VIVIANE ROMANCE LESCLAVE BLANCHE

TOUCHE A TOUT

FERNAND GRAYVY JULES BERRY

CLARK GABLE

LANA TURNER Le FRANG JEU

FOR WHOM THE BELL TOLLS

GARY COOPER INGRID BERGMAN

HAYWORTH

TONIGHT and EVERY NIGHT IN TECHNICOLOR

DICK POWELL

MURDER MY SWEET PAN AMERICANA

HANGOVER SQUARE

HEADLINE PRINCESS

IMPERIAL

TROIS DERNIERS JOURS CLAUDETTE COLBERT FRED MARSHALL

LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

ST-DENIS: L'esclave blanche, avec Vivianne Romance. (Du 24 au 29 mai inclusivement).

ORPHEUM: Le franc jeu, mettant en vedette Clark Gable et Lana Turner. (Du 23 au 27 mai inclusivement).

LOEWS: For Whom the Bell Tolls, avec Gary Cooper et Ingrid Bergman. (Du 23 au 29 mai inclusivement).

CAPITOL: Murder My Sweet, avec Dick Powell et Anne Shirley. (Du 23 au 29 mai inclusivement).

PALACE: Tonight and Every Night, avec Rita Hayworth, Janet Blair et Lee Bodmann. (Du 18 au 24 inclusivement).

PRINCESS: Hangover Square avec Laid Gregar et Linda Darnell. (Du 23 au 29 mai inclusivement).

HIS MAJESTY'S: La Société des Festivals de Montréal présente avec artistes du Metropolitan, 29 mai, La Bohème; 31 mai, Le Mariage de Figaro; 2 juin, Carmen.

PLATEAU: L'Orchestre symphonique de jeunes de Montréal avec Paule-Aimée Bailly, pianiste. Le 6 juin.

CHALET DE LA MONTAGNE: La Société classique présente Lawrence Tibbett, le 5 juin.

L'ART FRANÇAIS: Exposition d'aquarelles de Marc-Aurèle Fortin. (Jusqu'au 31 mai).

Le théâtre "Mozart" à Rigaud

Le Mozart inédit, qu'on vient de répéter quatre fois au collège Bourget, sous la direction de l'auteur, le Père Antonin Lamarche, C.S.V. est une adaptation scénique formidable qui se refuse à toute analyse.

Deux premiers groupes disent l'essentiel. Ils conduisent jusqu'au moment lourd de conséquences: l'option. Inspiré par le Père Martini, Mozart choisit la voie où le pousse son génie: il sera compositeur.

Alors commence, malgré la mauvaise volonté des hommes, cette douloureuse montée vers la gloire inaliénable, dont le côté visible dans le temps ressemble à l'envers d'une tapisserie. Dans tout ce mouvement, passent les célèbres grands airs d'opéra et même un copieux extrait de Bastien et Bastienne, remarquablement interprété.

La troisième partie — Mozart et nous — piano par un élève, concerto où Paul Doyon se plie, avec le sourire, aux exigences de son orchestre tournant sur disque, airs religieux, ballet "alla turca", toutes fort belles choses, mais prolongement rectiligne et non plus élan dramatique suivi du dénouement qui retombe désolé, avec la deuxième partie.

Les décors du Frère Pelland rappellent ses fresques attachantes de l'Annonce faite à Marie. L'Orchestre (direction Salvetti), les chœurs (direction Présault et Bérubé), et certains chanteurs ont parfois dépassé ce qu'on est en droit d'attendre d'élèves.

En plus de la leçon émuevante qui se dégage de la vie de Mozart, cette très originale revue — nous

Mercredi, 30 mai 1945

Programmes spéciaux

RADIO-CANADA

10:15 a.m. Courrier-conférences que dirige Mme Béatrice Desrumeaux présente Mme Rose Lacroix, directrice de l'École ménagère provinciale à Montréal.

9:00 p.m. Radio-Canada présentera mercredi, la Tradition de Minuit, pièce tirée du film du même nom qui mettait en vedette Viviane Romance et Ingrid Bergman.

Leduc et Mlle Berthe Laviolette en est la réalisatrice. Le scénario est gracieusement prêt par France-Pilm.

10:15 p.m. ORGANISATION METROPOLITAINE. — Le conférencier de Radio-Canada mercredi sous la rubrique l'Organisation métropolitaine sera M. Armand Mathieu qui parlera de l'administration municipale, affaire de coopération.

6:00 Radio-Canada ce soir. 6:15 Onces de la Bourse. 6:30 Sports. 6:45 Nouveaux échos. 7:00 Chant. 7:15 Le trio de Toronto. 7:30 Commentaire et Gaston Ducharme. 7:45 Les plus beaux disques. 8:00 Parti libéral. 8:15 Deux pianos. 8:30 John et Judy. 9:30 Magee and Molly.

6:25 Ce soir. 6:30 Mélophobie chancoueuse. 7:00 Musique de danse. 7:15 Les 400 coups. 7:30 Ronald Colman. 8:00 Ville et campagne. 8:30 Caravane de la radio. 9:30 Rendez-vous avec la vie. 10:00 Bob Hope. 10:30 Nouvelles. 10:45 Musique de danse. 11:00 Le chansonnier. 11:15 Danse. 11:30 Danse. 12:00 Nouvelles.

6:00 Radio-Canada ce soir. 6:15 Onces de la Bourse. 6:30 Sports. 6:45 Nouveaux échos. 7:00 Chant. 7:15 Le trio de Toronto. 7:30 Commentaire et Gaston Ducharme. 7:45 Les plus beaux disques. 8:00 Parti libéral. 8:15 Deux pianos. 8:30 John et Judy. 9:30 Magee and Molly.

6:25 Ce soir. 6:30 Mélophobie chancoueuse. 7:00 Musique de danse. 7:15 Les 400 coups. 7:30 Ronald Colman. 8:00 Ville et campagne. 8:30 Caravane de la radio. 9:30 Rendez-vous avec la vie. 10:00 Bob Hope. 10:30 Nouvelles. 10:45 Musique de danse. 11:00 Le chansonnier. 11:15 Danse. 11:30 Danse. 12:00 Nouvelles.

6:00 Radio-Canada ce soir. 6:15 Onces de la Bourse. 6:30 Sports. 6:45 Nouveaux échos. 7:00 Chant. 7:15 Le trio de Toronto. 7:30 Commentaire et Gaston Ducharme. 7:45 Les plus beaux disques. 8:00 Parti libéral. 8:15 Deux pianos. 8:30 John et Judy. 9:30 Magee and Molly.

6:25 Ce soir. 6:30 Mélophobie chancoueuse. 7:00 Musique de danse. 7:15 Les 400 coups. 7:30 Ronald Colman. 8:00 Ville et campagne. 8:30 Caravane de la radio. 9:30 Rendez-vous avec la vie. 10:00 Bob Hope. 10:30 Nouvelles. 10:45 Musique de danse. 11:00 Le chansonnier. 11:15 Danse. 11:30 Danse. 12:00 Nouvelles.

6:00 Radio-Canada ce soir. 6:15 Onces de la Bourse. 6:30 Sports. 6:45 Nouveaux échos. 7:00 Chant. 7:15 Le trio de Toronto. 7:30 Commentaire et Gaston Ducharme. 7:45 Les plus beaux disques. 8:00 Parti libéral. 8:15 Deux pianos. 8:30 John et Judy. 9:30 Magee and Molly.

6:25 Ce soir. 6:30 Mélophobie chancoueuse. 7:00 Musique de danse. 7:15 Les 400 coups. 7:30 Ronald Colman. 8:00 Ville et campagne. 8:30 Caravane de la radio. 9:30 Rendez-vous avec la vie. 10:00 Bob Hope. 10:30 Nouvelles. 10:45 Musique de danse. 11:00 Le chansonnier. 11:15 Danse. 11:30 Danse. 12:00 Nouvelles.

Pertes de l'aviation et de la marine

Ottawa, 29. — Voici la liste, communiquée par le ministère de la Défense nationale, des pertes de la marine et de l'aviation, dans laquelle nous distinguons les noms canadiens-français suivants:

Marine (portés disparus et maintenant présumés morts): Joseph Carlon Jacques, Picton, N.-E.; Léon Joseph Leroux, Billing Bridge, Ottawa, Ont.; Joseph Mailly Rodrigue Trudel, 1818 rue Gauthier, Montréal, Qué.

Corps d'un bambin trouvé en Floride

Arcaida, Floride, 29 (A.P.) — On a retrouvé hier au bord d'un étang, dans les jardins d'un château, le corps d'un bambin de 3 ans, Verdon Holland, recherché depuis vendredi par un millier de volontaires, d'officiers spéciaux et de soldats.

On a découvert le cadavre dans un sentier à bestiaux conduisant à un étang, à 15 milles environ de la Baril, 508 rue Ritchot, St-Basile, Man.

Ecoutez Claude Henri GRIGNON

de 7 h. 15 à 7 h. 30 P. M. les mardis, jeudis, vendredis et samedis à CKAC et

Table listing radio stations and their locations: CHRC Québec, CKCH Hull, CJBR Rimouski, CHNC New Carlisle, CHGB Ste-Anne de la Pocatière, CKVD Val d'Or, CHAD Amos, CHLN Trois-Rivières, CHLT Sherbrooke, CKRN Rouyn, CKCH Hull.

L'Orchestre Symphonique des Jeunes de MONTREAL

avec PAULE-AIMEE BAILLY, pianiste Prix d'Europe 1939 AU PLATEAU le mercredi 6 juin 1945, à 8 h. 45 CHEF D'ORCHESTRE — FERNAND GRATON BILLETTS: \$1.60 — \$1.35 — \$1.00 chez EDMOND ARCHAMBAULT ou à LA. 7313



C'est par la femme, réserve morale et religieuse du genre humain que la famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.

C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mène le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

## Le travail des infirmières au bénéfice de la santé publique

Vingt-cinquième assemblée annuelle — Milliers d'infirmières des deux langues travaillant en union dans une même association officielle — Nombreux rapports — Le fonds de secours aux infirmières de Grande-Bretagne

Hier après-midi s'ouvrait à l'hôtel Windsor la vingt-cinquième assemblée annuelle de l'Association des gardes-malades enregistrés de la province de Québec, assemblée qui porte sur trois jours de réunions, de conférences, de séances d'étude, etc.

Des réunions bilingues ont été tenues hier dans l'après-midi et la soirée au cours desquelles de nombreux rapports ont été présentés. La présidente de l'Association, Mlle Eileen Flanagan, dans une brève allocution, a mis en évidence le rôle joué par l'infirmière religieuse et l'infirmière laïque, l'infirmière de langue française et celle de langue anglaise dans la province de Québec et qui, toutes, travaillent de toutes leurs forces aux soins des malades sous l'étendard de la Santé publique.

Le fait, dit Mlle Flanagan, de s'exprimer en deux langues, de coordonner le travail et les caractéristiques de deux races, suppose nécessairement une diversité d'opinions, des pensées et des idées plus larges. Comme la grande majorité de nos écoles d'infirmières sont dirigées par des religieuses, nous bénéficions de l'impulsion puissante de la religion ajoutée aux méthodes modernes d'entraînement et de formation.

Cette année, dit en terminant Mlle Flanagan, nous célébrons le vingt-cinquième anniversaire de notre association. Vingt-cinq années d'efforts de la part de nos dirigeantes pour tenter d'assurer à la profession d'infirmière la place qui leur revient dans la société. C'est une question d'importance professionnelle et nationale que représentent ces milliers d'infirmières des deux langues travaillant ensemble dans une même organisation officielle, au bénéfice de la santé des citoyens et démontrant par là qu'il est possible de travailler dans l'union quand il s'agit du bien-être et de l'intérêt communs.

**Rapport des secrétaires**  
Dans son compte rendu, Mlle Annette Marivault, secrétaire, a fait l'exposé des activités du comité de Régie pour les douze derniers mois.

Dans son rapport, Mlle Francis Upton, secrétaire-registratrice, a expliqué certains changements apportés par l'amendement de la loi obtenu en 1943 et qui n'ont pas été omis de tous les membres. Elle a aussi souligné la nécessité de lutter contre l'apathie qui se rencontre dans les rangs de l'Association l'importance de l'union qui est nécessaire pour accomplir une oeuvre de perfectionnement.

L'Association compte 5,401 membres en règle dont 4,660 actives; 1949 membres sont inscrits dans le service institutionnel, dont 1319 laïques.

### LA MAISON DU CADEAU

### AU PETIT VERSAILLES

Choix remarquable de Cadeaux de bon goût

Grand choix de Services de Vaisselle 6-8 et 12 personnes

930, rue Ste-Catherine est

### Feuilleton du "Devoir"

## Aimery de Querceville

par Mme Julie Lavergne

28. (Suite)  
M. de Hautecombe et dom René regardèrent en souriant, et l'abbé commenta, s'approchant d'une petite lampe allumée devant la Madone de son oratoire, mit le feu aux lettres, et les jeta sur les dalles, où elles se consumèrent rapidement.

Le bonhomme Comtois tomba malade au moment des chaleurs. Son maître le fit soigner et le soigna lui-même, puis l'envoya se rétablir à Beaumont avec un laquais pour le servir en route. L'autre laquais, Mousseron et le palefrenier restèrent seuls, occupés à soigner

## Il ne faut pas bouder les légumes verts

Beaucoup de personnes cessent de manger des épinards ou de la laitue à cause de la terre ou du sable qui restent collés aux feuilles. Il est vrai que, souvent, ces légumes sont plutôt difficiles à nettoyer. Il faut les laver dans beaucoup d'eau et les soulever plusieurs fois en dehors de l'eau, afin que toute saleté s'en détache et reste au fond du plat.

Les feuilles restent généralement assez humides pour cuire telles quelles. S'il faut cependant ajouter de l'eau, on en mettra très peu et on aura soin de tenir le chaudron hermétiquement couvert. Il faut ajouter un peu de sel et cuire pendant cinq minutes sur un feu lent. Egoutter avec soin, assaisonner et servir immédiatement.

### EPINARDS AVEC TOMATES

2 livres d'épinards (4 pintes), 1 tasse de tomates en conserve bien égouttées, 2 c. à th. d'oignon haché, 1 c. à th. de sel, 1-4 de c. à th. de poivre.

Laver les épinards et enlever les grosses tiges. Placer dans un plat à gratin graissé. Mélanger les tomates aux autres ingrédients et verser sur les épinards. Couvrir et cuire environ 20 minutes dans un four modérément chaud (375 degrés F.) ou jusqu'à ce que les épinards soient tendres. Servira six personnes.

### SOUFFLE AUX LEGUMES VERTS

3 c. à th. de farine, 3 c. à th. de gras doux, 3-4 c. à th. de sel, un peu de poivre, 1-2 c. à th. d'oignon haché, 1 tasse de lait chaud, 3 tasses de feuilles de betteraves cuites ou autres légumes verts (environ 2 livres), 3 jaunes d'oeufs, 3 blancs d'oeufs.

Mélanger le gras et la farine dans la partie supérieure du bain-marie. Ajouter sel, poivre, oignon et le lait chaud, lentement. Brasser jusqu'à ce que ce soit épais et lisse; ajouter ensuite les légumes verts. Lorsque ce mélange sera chaud, verser sur les jaunes d'oeufs bien battus. Incorporer les blancs d'oeufs préalablement battus en neige et verser dans un plat à gratin graissé. Déposer le plat dans une casserole d'eau chaude et cuire au bain-marie dans un four modéré (350 degrés F.) pendant 50 minutes ou jusqu'à ce que ce soit prêt. Servira six personnes.

### SALADE D'EPINARDS OU DE LAITUE

1-2 livre d'épinards ou de laitue (3 pintes), 2 c. à th. de graisse de bacon, 4 saucisses weiners coupées en tranches minces, 1-2 tasse de vinaigre, 1-2 c. à th. de sucre, 1-2 tasse d'oignon haché, 3-4 c. à th. de sel, 1-8 c. à th. de poivre.

Laver soigneusement la laitue ou les épinards, enlever les grosses tiges. Bien égoutter et couper en morceaux. Fondre la graisse de bacon dans une grande poêle, y faire légèrement brunir les tranches de saucisses weiners. Ajouter vinaigre, sucre, oignon haché, sel et poivre, en brassant bien. Mettre ensuite les épinards ou la laitue et cuire à la vapeur jusqu'à ce que les feuilles soient fanées, environ 2 minutes, en brassant fréquemment. Servira six personnes.

### Thé-causerie à Saint-Jacques

Les anciennes élèves de l'École ménagère régionale de Saint-Jacques de Montcalm, sont cordialement invitées au thé-causerie qui sera donné à l'école, le 31 mai, à 5 h., à l'occasion du jubilé sacerdotal de M. l'abbé Albert Tessier, visiteur des Ecoles ménagères.

Le conférencier sera M. l'abbé Robert-E. Llewellyn.

**Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.**

## L'enfant menteur

Faiblesse cérébrale, inconsistance de l'esprit, puis crainte de ne pas plaire, désir de se justifier, sentiment médiocre ou nul de la dignité personnelle, vaniteuse envie de ne pas demeurer inaperçu, de se faire valoir ou de convaincre sans délai, tout de suite, pueril oubli du lendemain et des conséquences possibles, il y a un peu de tout cela dans le mensonge, moyen facile, défaut des esprits un peu bas, où parfois il s'allie à d'incontestables qualités de finesse et de charme.

Le menteur, comme le voleur, est victime de l'impulsion actuelle, de l'idée fixe du moment; il voit trop le succès immédiat et pas assez le lendemain, fait de juste retour et de confusion.

Il n'est pas de maladie de l'âme dont il soit plus utile de guérir les enfants. L'avenir est aux hommes et aux races qui aimeront la vérité et un amour résolu. Il faut craindre par-dessus tout de devenir des négociants "carottiers" qui falsifient leurs marchandises, vendent de la camelote, demandent cher et rabattent leurs prix, des savants disposés à altérer un brin les faits pour sauver une théorie, des artistes dédaigneux des lois de la nature, des politiciens sans foi, des polémistes prêts à tout inventer pour sauver leurs amis et pour perdre leurs adversaires.

Qu'on ne prenne pas ceci comme des phrases à étaler de nobles sentiments. C'est l'intérêt même qui est en jeu. Si l'on s'indigne du mensonge, c'est que la science a toujours montré la véracité comme un signe de force, de vitalité, et la tendance aux tromperies comme un symptôme de déchéance et d'hypotension, pour l'âme des individus et pour l'âme des peuples. Cela s'observe jusque dans le domaine de la diplomatie: la loyauté y fait force, et réciproquement; plus nous irons et plus l'astuce sera confondue par la simple droiture.

Qui, chassons le mensonge du cerveau de nos fils. Donnons d'abord à ce cerveau une haute vitalité, afin que le terrain soit rebelle à la mauvaise herbe.

Et procédons d'emblée par l'extirpation radicale. Prenons la peine de surveiller étroitement la sincérité de nos petits; l'épreuve ne sera pas longue. Appliquons-nous à dénicher leurs tromperies, étalons leur honte en famille; sachons trouver des mots qui, sans les ulcérer à vie, les confondent et leur ôtent l'envie de retomber dans ce vilain péché. Surtout ne cessons pas un jour de leur donner le bon exemple.

Il faut que, tout de suite, l'enfant sache que mentir est inutile, ridicule, un peu dangereux et parfaitement bas, et que le mépris est au bout.

## La femme distinguée

C'est une charmante chose que la distinction; mais il ne faut pas qu'elle dégénère en prétentions et en manières.

Lorsqu'une femme entend le ménage et les affaires; qu'elle est agréable et plaît dans le monde; qu'elle a de l'esprit, sait causer, elle forme par l'association de ces diverses qualités un être harmonieux qu'on nomme la "femme distinguée", c'est-à-dire la femme capable de tout aimer dans sa famille, de tout comprendre et d'agir; la femme qui sait être aimable sans être légère, soignée de sa personne sans être frivole; la femme qui gouverne la vie en se pliant à ses exigences; qui en accepte la partie matérielle sans la négliger, mais sans s'y absorber et qui en fait le piédestal d'une vie plus élevée. Son âme puise alors dans les nobles sentiments et les principes solides le courage de tous les dévouements; son intelligence trouve dans le culte du beau, dans le commerce des grands esprits et dans l'habitude des solides pensées, ce que Joubert appelait le sens exquis.

Toute femme, lorsqu'elle le veut, peut être distinguée. La noblesse est l'ouvrage de la Nature, la distinction est celui de l'art; l'un est né avec nous, l'autre s'acquiert.

### Chapelle de Marie-Réparatrice

Jeudi soir, 31 mai, veille du premier vendredi du mois, il y aura Heure Sainte, de 8 h. à 9 h., dans la chapelle des religieuses de Marie-Réparatrice, 1025 Mont-Royal ouest, Outremont. Toutes les personnes sont cordialement invitées.

## Aimez les fleurs

Si vous avez un jardin, ou un petit parterre, ou même seulement un balcon, semez des fleurs. La vue de ces charmantes petites créatures calmes, adouci, harmonise et pacifie; elle réjouit l'oeil et fortifie le coeur, parce que tout ce qui est verdoyant, frais, plein de vie, exerce sur nous une influence heureuse.

Entre les fleurs et le coeur de l'homme, il existe l'affinité la plus intime. Il n'est pas un sentiment qui ne les emploie pour symbole et pour interprète. Ce jeune enfant fait-il des souhaits de fête à sa mère, ses vœux n'ont pas de prix, même à ses propres yeux, s'ils ne sont pas accompagnés de l'hommage de quelques fleurs. Allons-nous pleurer sur une tombe qui nous est chère, notre main respectueuse ne dépose aussi des fleurs.

De même que les fleurs ont une langue pour exprimer nos douleurs, elles en ont une pour consoler. Vous êtes reclus dans une chambre solitaire, mais on vous permet d'avoir et d'arrosier sur l'étroite fenêtre de votre demeure une tige de géranium cette aimable société vous rend la captivité moins amère.

Les nécessités de votre position vous exilent sur des bords lointains, votre oeil y rencontre une de ces fleurs que vous aimez à cultiver sur le sol natal; vous pleurez de bonheur, comme si, dans cette humble corolle, vous aviez retrouvée votre patrie elle-même.

La culture des fleurs exerce de douces influences sur le caractère et les moeurs de ceux qui s'en sont épris. Cette sollicitude, ces attentions minutieuses dont ils entourent ces jeunes plantes qui croissent, ces boutons précieux qui se forment, ces greffes et ces boutures qui poussent, font pénétrer insensiblement dans leur nature un principe de simplicité, de calme, de délicatesse, parfois même de grâce, qui, souvent, la rectifie et toujours l'embellit et l'honore.

### Renseignements

Papiers de licenciement doivent être inclus

Les membres des forces armées qui écrivent à leur bureau du rationnement pour demander leur carnet de rationnement doivent inclure, même temps leurs papiers de licenciement. Ceux-ci seront retournés

## Cette quête publique pour les épileptiques

Grâce à l'admirable dévouement de tous les bienfaiteurs et bienfaitrices des Etablissements Notre-Dame, la quête publique du samedi, 12 mai dernier a été couronnée d'un magnifique succès qui permettra à l'oeuvre des épileptiques de poursuivre la réalisation de sa devise: "Ensoleiller leur vie". A ces bienfaiteurs et bienfaitrices, la direction de l'oeuvre offre ses plus sincères remerciements.

Le compte rendu des recettes de toutes les équipes, conférences, paroisses, écoles et couvents, hôpitaux, sera donné le samedi, 2 juin, lors d'une réunion qui aura lieu à la salle paroissiale de l'Immaculée Conception, 4210, rue Bordeaux, à 2 h. de l'après-midi. Attraction: des vues animées.

Tous les organisateurs et organisatrices et leurs auxiliaires sont très cordialement invités à assister à cette assemblée générale.

Les amis de l'oeuvre involontairement oubliés dans l'envoi des convocations voudront bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Pour tout renseignement à ce sujet, prière de s'adresser à l'Administration des Etablissements Notre-Dame, 4347, rue Saint-Denis, téléphone: Harbour 1786.



Pomponette Parfumerie, bilieux, accessoires de toilette. Venez nous voir. 256 Ste-Catherine e., L.A. 6933

### Elle n'a pas ce souci

Jamais dans l'histoire du pays, il n'y eut autant de candidats dans une élection fédérale. Lequel des huit ou neuf partis qui se font présentement la lutte nous gouvernera à Ottawa? Qui peut le dire? A tout événement, par le temps qui court, chacun expose son programme. C'est le sien qui est le meilleur. A l'électeur de se bien renseigner et de se prononcer le jour de la votation. La clientèle de Reid, quant à elle, n'a pas ce souci. Elle sait d'avance, en pénétrant chez lui, qu'elle y trouvera la qualité, le chic, les plus belles fourrures, les meilleurs prix et les conditions les plus faciles. J.-F. Reid, 1473, rue Amherst, tel. CH. 3181.

## Un nettoyage...

... mais un nettoyage qui prolonge la "durée" de vos vêtements, voilà ce qui compte. Ce qui compte aussi, c'est l'expérience. Or la maison Léveillé n'emploie que des gens de "métier"...



Les Teinturiers et Nettoyeurs connus

Bureau: 4368 Parthenais, Ateliers: 4311 Lafrance. Signalez nous simplement! CH. 2152



## Élégance et confort

Les écoliers, garçons et filles, sont tout particulièrement fiers de leurs chaussures Macfarlane élégantes et durables. Leur démarche aisée annonce infailliblement la chaussure Macfarlane.

LES CHAUSSURES Macfarlane FABRIQUÉES PAR THE SLATER SHOE CO. LTD. Distribuées par LE CHAT BOTTÉ ENRG.—GEO. E. FORTIN, Propriétaire. MF-7

Dieu. Celui-là ne dort pas, et toute la nuit, tantôt à l'église, tantôt sur la plus haute terrasse de l'abbaye, il psalmodie doucement, soit qu'il regarde le tabernacle ou les étoiles. Et ce frère Bénézet, qui parle aux fleurs comme si elles étaient des personnes naturelles!... Enfin, ces bénédictins sont pour retourner la cervelle aux gens les plus raisonnables, et cela, d'autant mieux qu'ils sont si bons, si vénérables, qu'il n'y a pas moyen de s'en méfier. Mais c'est une race qui finit; ils sont tous vieux. Pas un chat au noviciat. Encore une dizaine d'années et l'abbaye sera vide et muette comme la tombe.

Mousseron n'était pas prophète. Le jour même où, tout en dinant avec ses camarades dans une salle basse et fraîche du logis abbatial, il prononçait cette belle sentence, un novice avait reçu des mains de dom René l'habit bénédictin, et sa tardive et surprenante vocation revenait à Hautecombe les espérances des vieux religieux, et devait rendre à l'abbaye, dans un prochain avenir, des jours de ferveur et de fécondité.

TROISIEME PARTIE I FRANCAIS EN ITALIE Les voyageurs arrivèrent fort heureusement à Gènes, et, afin d'éviter, autant que possible, les chaleurs qui commençaient à se faire sentir, ils résolurent de visiter tout le nord de l'Italie avant de se rendre à Rome. Ils séjournèrent à Milan, Venise, etc., avec tous les agréments que pouvaient ajouter à la beauté du voyage les conditions où ils le faisaient. Le chevalier s'occupait de tous les détails matériels et gouvernait si bien les finances que, sans laisser manquer de rien la petite caravane, il ne dépassait pas le chiffre, fort généreusement fixé du reste par l'abbé de Hautecombe. M. de Marilly, instruit, actif et enthousiaste, ne perdait pas un moment et jouissait des merveilles dont l'art et la nature ont comblé l'Italie, avec une bonne humeur et une activité égales à celle d'Aimery. Le nom du jeune comte et les lettres de recommandation dont il était pourvu lui procuraient d'agréables relations dans toutes les grandes villes; enfin ce fut un voyage charmant.

Au mois de septembre, se trouvant à Parme, l'abbé de Marilly entendit des ecclésiastiques parler d'une lettre de Rome que l'un d'eux venait de recevoir, et où on lui annonçait que le Pape était fort souffrant et mourrait sans doute bientôt.

Alexandre VIII, élu l'année précédente, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, avait reçu de Louis XIV, comme don de joyeux avènement ou plutôt comme restitution fort légitime, le Comtat d'Avignon. Il était très favorable à la France, et, néanmoins, inflexible sur la question des droits du Saint-Siège, persistait à refuser les bulles aux évêques nommés par le Roi après les déclarations gallicanes de 1682. L'ambassadeur de France, le duc de Chaulnes, insistait en vain, et attendait, disait-on, un prochain conclave, rendu très probable par le grand âge et la mauvaise santé

du Saint Père. — Hâtons-nous d'aller à Rome pour recevoir la bénédiction d'Alexandre VIII, dit M. de Marilly à ses compagnons de voyage. Le bruit court qu'il est bien malade. Ils partirent dès le lendemain, mais, à leur arrivée à Rome, le Pape allait mieux. Aimery, désireux d'obtenir une audience de Sa Sainteté, se rendit au palais Bibassini, où logeait l'ambassadeur de France, afin de demander au duc de Chaulnes un mot d'introduction. Mais le duc était absent, et le jeune comte, après s'être inscrit chez lui, redescendait l'escalier de marbre, lorsqu'il s'entendit appeler par une voix joyeuse, à l'accent parisien.

— Hé! Dieu me pardonne! s'écriait cette voix: c'est monsieur de Querceville! Montez, je vous en prie, cher comte. Vous vous trouvez en pays de connaissance. Le personnage qui parlait ainsi était un tout petit et gros homme, vêtu avec élégance et dont le visage vieillot et poupin à la fois, pétillant de malice, était encadré d'une grande perluque blonde. Il se haussait sur ses grands talons pour arriver à se pencher sur le balustre du grand escalier du palais Bagassini, et paraissait tout résolu de voir un compatriote.

C'était le petit Coulanges, le cher cousin de madame de Sévigné. Bien qu'Aimery ne l'eût vu qu'une seule fois à l'hôtel Carnavalet, il le reconnut tout de suite et, remontant l'escalier quatre à quatre, l'éclaircit en un clin d'oeil. — Que vous êtes heureux de courir ainsi! dit Coulanges. Croiriez-vous que je ne le puis plus? Hélas! j'ai un peu de goutte; donnez-moi votre bras. Venez dans ma chambre, c'est la pièce la plus agréable de ce palais. Le duc de Nevers l'appelle le Cabaret. Je vous dirai pourquoi. Asseyez-vous. (A suivre)

# La session provinciale

(suite de la première page)

déjà tenue de la fournir aux municipalités.

Les fonds disponibles de l'Hydro seront versés au Trésorier de la Province, à sa demande, et feront partie du fonds consolidé du revenu.

Toute construction et toute acquisition d'immeubles par l'Hydro devront être soumises à l'approbation du cabinet.

Nous arrivons aux articles les plus intéressants du bill.

## La Montreal Light

La fixation de l'indemnité pour l'expropriation de l'entreprise de Montreal Light, Heat and Power Consolidated, sera faite par trois arbitres, dont un choisi par l'Hydro-Québec, un par Montreal Light et le troisième par ces deux derniers, ou, en cas de désaccord de ceux-ci par le magistrat de district en chef de la Province, (M. le juge Ferdinand Roy). La loi Hamel de l'année dernière acquiesce l'entreprise de la Montreal Power sans en fixer le prix et cette évaluation était confiée à la régie des services publics.

En vertu d'autres dispositions du bill Bourque, le gouvernement provincial pourra autoriser l'Hydro-Québec à exproprier les actions de la Montreal Light. Dans ce cas, la fixation de l'indemnité sera faite par un comité d'arbitrage composé de trois personnes, dont une nommée par l'Hydro-Québec, une par les actionnaires de Montreal Light formés en groupe et la troisième par les deux précédentes, ou en cas de désaccord de celles-ci par le magistrat de district en chef de la province.

## Montreal Island

Par d'autres dispositions du bill 45, si le gouvernement décrète la fixation de l'indemnité pour l'expropriation de l'entreprise de Montreal Island Power Company, cette évaluation sera faite par un comité d'arbitrage composé de la même manière que ci-haut; la Montreal Island choisira l'un des arbitres.

Le bill autorise aussi le gouvernement à permettre à l'Hydro-Québec d'exproprier les actions de la Montreal Island. La fixation de l'indemnité sera faite également par trois arbitres choisis de la même façon. Les actionnaires de la Montreal Island Power Co. choisiront l'un des trois arbitres.

Par la loi de l'année dernière, les actions de la Beauharnois Light, Heat and Power passaient à l'Hydro-Québec. Il reste à en déterminer la valeur. Un comité d'arbitrage de trois personnes, comme ci-dessus, fixera en ce cas l'indemnité; les actionnaires de la Beauharnois Light désigneront un de ces trois arbitres.

Il y aura appel de ces sentences arbitrales à la Cour du Banc du Roi, la décision de ce tribunal sera définitive et sans appel.

De plus, la Montreal Light possédait 3,250 actions privilégiées du capital-actions de Montreal Coke qui

fournit le gaz et 510 actions de Keystone Transport Limited, compagnie de bateaux pour le transport du charbon servant à la fabrication du gaz. Le bill 45 autorise Hydro-Québec à prendre possession de ces actions en versant à Southmont Investment Co. un montant égal à celui qui lui a été attribué lors de leur cession à cette compagnie; le bill annule cette cession.

## L'indemnité des actions de la Montreal Light

L'appréciation de la valeur des actions expropriées de la Montreal Light sera déterminée d'après la valeur des obligations, placements, créances, titres en portefeuille, déduction faite des dettes et charges autres que les obligations et billets mis à la charge de la commission. Dans la détermination de cette valeur, il sera tenu compte de toute dépréciation et désuétude et du fait que ces biens sont un résidu de l'entreprise expropriée et qu'ils n'en font plus partie depuis le 15 avril 1944; ils devront, en conséquence, être évalués d'après leur valeur propre, comme s'ils n'avaient jamais fait partie de ladite entreprise.

De plus, il ne sera attribué aucune valeur aux franchises détenues par la Montreal Light, par les compagnies composantes (Montreal Island, etc.), ou par l'une quelconque d'entre elles, ni à l'échalandage ni aux droits pouvant découler de contrats intervenus entre la Montreal Light et toute compagnie composante ou entre des compagnies composantes.

Le montant de l'indemnité portera intérêt au taux légal, à compter du 15 avril 1944, quant à la proportion de cette indemnité accordée pour les biens expropriés à cette date, et à compter de la publication d'une proclamation dans la Gazette officielle quant au surplus de l'indemnité.

Afin de régler les indemnités d'expropriation, l'Hydro-Québec pourra, avec l'autorisation du gouvernement, emprunter par obligations les montants nécessaires. L'Hydro pourra aussi régler ces indemnités au moyen des obligations ainsi émises.

Si les charges résultant de l'expropriation dépassent la valeur de l'actif, la commission de l'Hydro aura le droit de recouvrer la différence des expropriés.

Les comités d'arbitrage chargés de fixer les indemnités sont soumis aux procédures de quo warranto, de mandamus, d'injonction, de prohibition et autres de même nature.

## \$500,000 par année à Montréal

L'article 36 du bill de l'Hydro confirme et valide une résolution adoptée par le comité exécutif de la ville de Montréal le 15 décembre 1944, acceptant l'offre de l'Hydro-Québec de payer à la ville de Montréal, pendant une période de vingt ans à compter du 1er mai 1944, une somme annuelle de \$500,000 pour taxes municipales et scolaires et l'offre des compagnies Montreal Light, The Civic Invest-

ment, Montreal Island et Montreal Gas, de payer à la cité de Montréal, pour les années 1942-1943 et 1944-1945, une somme annuelle de \$500,000 pour taxes municipales et scolaires.

Voici les grandes données de ce bill long et compliqué. Nous aurons l'occasion de les compléter au cours de la semaine.

## La "Singer" et la "Maclaren"

La Chambre consacre l'après-midi à la discussion de deux articles des résolutions du bill Bourque "concernant la stabilité et le progrès industriels du Québec".

Par ce projet de loi, le gouvernement demande à la Législature l'autorisation de conclure des échanges de réserves forestières et de faire une nouvelle distribution d'un certain nombre de ces mêmes réserves à plusieurs compagnies.

Mais les dispositions du bill sur lesquelles l'opposition a formulé ses objections les plus vives ont trait au plan d'échange entre les compagnies Singer et Maclaren.

Le bill 74 donne au ministre des Terres et Forêts la permission de concéder à la Singer Manufacturing une lièze de terrain d'environ 85 milles carrés située dans le nord-est comté de Joliette. Berthier et Maskinongé, ainsi que des concessions forestières d'une superficie de 100 milles carrés dans la région de la Lièvre.

Ces forêts sont présentement les plus belles de la province, soutient M. Godbout; les plus précieuses sont plutôt celles de la Côte Nord, affirme M. Duplessis.

La compagnie Singer, qui possède des établissements à Saint-Jean et à Thurso, désire les agrandir et en construire de nouveaux à ces endroits au coût de plus de \$4 millions de dollars. Ces usines emploieront 1000 à 1500 personnes de plus à Saint-Jean et au moins 200 ouvriers supplémentaires à Thurso.

Jusqu'ici, a-t-on expliqué, tous les moteurs électriques employés dans la fabrication des machines à coudre étaient construits aux Etats-Unis et assemblés à Saint-Jean. Désormais, toute la fabrication se fera à Saint-Jean.

La compagnie Singer s'est assurée des contrats pour la vente de ses machines à coudre en Amérique du Sud et en Amérique centrale.

A Thurso, comté de Papineau, la Singer se spécialisera dans la fabrication du bois utilisé pour la construction des cabinets de machines à coudre.

Ces industries procureront du travail à des centaines de gens du Québec, dit M. Duplessis; de plus elles ouvriront la voie dans les échanges commerciaux entre notre province et les pays de l'Amérique latine.

## Du bois franc

Mais pour cela, le gouvernement veut accorder à la compagnie les droits de coupe qui lui surseront la quantité de bois nécessaire à la fabrication des cabinets de machines à coudre. Elle a besoin de bois franc, a-t-on expliqué; ses réserves forestières sont insuffisantes sur ce point, représente-t-on, tandis que la James Maclaren en possède abondamment, dont elle ne se sert pas et qui pourront être accordés à la Singer.

MM. Duplessis, Godbout, Hamel, Leclerc, Francoeur, Chalouit, Laurendeau, Dansereau prennent part au débat sur l'opportunité de la mesure relative à la Singer.

Les oppositionnistes trouvent injustifiable cette partie de la loi Bourque et demandent au moins que le gouvernement apporte des précisions et se pose devant la Chambre des rapports d'experts. M. Duplessis, assisté de M. Avila-Bédard, sous-ministre des Terres et forêts, défend le bill Bourque.

M. Godbout soutient qu'il s'agit en définitive d'une négociation avec la Singer qui obtiendrait des forêts de la Couronne et en disposerait ensuite à son gré. La Singer a besoin de bois franc et les réserves à concéder n'en renferment presque pas, affirme M. Godbout. On accorde une mesure d'exception à cette compagnie, ajoute le chef de l'opposition, qui s'oppose au principe en jeu, sans distinction de compagnies.

M. Duplessis laisse entendre que les libéraux veulent défendre les intérêts de la Maclaren.

Cette loi viole les privilèges des députés, soutient la gauche libérale: elle donne un blanc-seing au gouvernement. Au contraire, répond M. Duplessis, la loi des terres autorise le ministre à mettre toutes les forêts de la province à l'encre, dit le premier ministre; sans la permission de la Législature, et par le présent bill, on prend la peine de consulter les Chambres. On demande tout simplement une réaffectation, ajoute le chef du gouvernement, sans injustice pour personne et dans le meilleur intérêt de la province, des industries régionales nouvelles, du travail et du commerce extérieur à développer.

M. Godbout veut qu'on se contente de concéder à la Singer les milles carrés de bois franc dont elle prétend avoir besoin. Mais ce bois est mélangé du bois mou, explique M. Duplessis. Le premier ministre invoque de nombreux précédents dans ces cas d'échanges de réserves forestières.

Même thèse

M. André Laurendeau, chef du Bloc populaire, déclare qu'il a lu le projet avec inquiétude et que son inquiétude a augmenté au cours de la discussion. J'ai l'impression, dit-il, que c'est l'ancien esprit du développement industriel qui règne dans cette loi. Nous avons déjà entendu les mêmes exposés. C'est la même thèse que sous le régime Taschereau. Ce qui me frappe, c'est le manque absolu de précisions. On ne sait pas quelle est la valeur réelle des échanges projetés. Il faudrait qu'on nous soumette des opinions d'experts. Je crois que l'esprit qui se manifeste dans cette loi était jadis mauvais et continue d'être mauvais. Est-ce qu'on prend toutes les garanties nécessaires? J'ai bien l'impression qu'on est en train de commettre les mêmes erreurs que dans le passé. Pour cette raison, je ne puis favoriser le présent projet de loi.

Dans la soirée, M. Plourde demande que les petits manufacturiers de sa région puissent, en bois, avoir accès aux réserves forestières. Le bill Bourque, ajoute le député d'Arthabaska, encourage les grosses compagnies; elles peuvent se dispenser de ce bois tandis que les industriels des Bois-Francs qui fabriquent des meubles et emploient un grand nombre de personnes en

manquent. Plusieurs vont même chercher leur bois à la Matapédia.

Le bill Bourque et les résolutions qu'il comporte sont finalement adoptés rapidement.

## De la police à la politique

On aborde ensuite l'étude des crédits du procureur général, M. Duplessis. M. Léon Casgrain, son pré-décesseur à ce poste, conduit la discussion. On parle de "barbottes", de la police provinciale, etc. Mais M. Casgrain entraîne de nouveau la conversation parlementaire — car la discussion se poursuit d'une façon amicale et souriante — dans les petits chemins de la politique fédérale.

M. Onésime Gagnon apprend à M. Casgrain que M. Mathewson, l'ex-trésorier, n'a pu porter la parole en fin de semaine dans le comté de Matane, à cause des interruptions.

M. Casgrain exhibe des photos où M. Duplessis se trouve avec M. Bracken aux Trois-Rivières. M. Duplessis explique qu'il s'agissait d'une réunion où se trouvait l'évêque des Trois-Rivières et le maire de cette ville et le député provincial avant le devoir d'être présent.

L'interrogatoire de M. Duplessis par M. Casgrain revient de temps à autre au plus sérieux. Le procureur général répond qu'il a nommé un homme très compétent à la tête de la Sûreté provinciale, M. J.-P. Lamarche; ce dernier a établi un système de surveillance aux entrées et aux sorties de Montréal; les policiers, en plus, communiquent maintenant par l'intermédiaire d'une radio-police provinciale.

## Hommage au bâtonnier Talbot

MM. Duplessis, Choquette, Laurendeau et Chalouit ont félicité hier après-midi M. Antonio Talbot, député de Chicoutimi et ministre de la Voirie, pour sa nomination au poste de bâtonnier général de la province que vient de lui accorder le Barreau.

Le bâtonnier général est le plus haut poste que puisse accorder l'Ordre du Barreau à l'un de ses membres, note M. Duplessis. Il ajoute que cet honneur revient pour la première fois au barreau du Saguenay en la personne de M. Talbot et il rend hommage aux qualités de gentilhomme, d'intégrité, d'homme cultivé et de juriste du nouveau bâtonnier général.

MM. Choquette, bâtonnier de Québec, Godbout, Onésime Gagnon, Laurendeau et Chalouit joignent leurs félicitations à celle du premier ministre.

M. Talbot remercie.

L'honneur qui lui échoit, dit-il, rejallit d'abord sur le barreau du Saguenay. Le bâtonnier montre l'importance des barreaux ruraux dans la vie de la province. M. Duplessis avait eu un mot ému pour la vénérable mère de M. Talbot. Ce dernier remercie le premier ministre de cet hommage à celle à qui il doit tout.

## Félicitations à M. Duplessis

La Chambre, par la bouche de MM. Godbout, Choquette, Gagnon, Laurendeau et Chalouit, félicite M. Maurice Duplessis du doctorat honorifique que vient de lui décerner l'Université de Montréal. Le chef de l'opposition se fait le premier interprète de toute la Législature que ce doctorat bien mérité honore par la même occasion.

M. Godbout se dit heureux que l'université montréalaise ait voulu consacrer par un parchemin le talent et les qualités de législateur du premier ministre.

M. Duplessis avait auparavant signalé l'anniversaire de naissance de cinq de ses ministres: MM. Barrette, Lorrain, Talbot, Barré et Beaulieu.

## Débat avorté

M. Maurice Bellemare, député Union nationale de Champlain, se lève sur une question de privilège et veut protester contre l'acte qu'il qualifie d'"inique" posé par le Conseil législatif jeudi en donnant le coup de mort au bill Gagnon pour venir en aide à l'éducation et à la santé publique. Il rappelle que les libéraux avaient maintes fois promis d'abolir le Conseil et soutient qu'en s'opposant au projet de loi Gagnon, il s'est arrogé des droits qui n'appartiennent qu'aux représentants du peuple.

M. Bellemare avait à peine commencé à exposer sa protestation que le président de la Chambre rappelle l'opinant à l'ordre. L'orateur cite l'article du règlement interdisant à la Chambre des députés le droit de référer à un débat du Conseil législatif.

L'intervention de M. Bellemare s'arrête là.

## Une dizaine de députés libéraux présents

Les rangées libérales étaient remarquablement désertes au cours des deux séances d'hier à la Chambre. On comptait onze députés libéraux hier après-midi, et huit ou neuf hier soir. Relevons les noms de MM. Godbout, Dansereau, Hamel, Choquette, Francoeur, Samson, Casgrain, Fillion, Morin, Roberge et Plourde.

Les rangs ministériels étaient notablement plus compacts.

La campagne fédérale retient évidemment les services d'une quantité de députés provinciaux.

## Nouveauté

**Silhouettes de Retraitants**

par le R. P. Joseph-Papin Archambault, S.J.

Préface de l'honorable Thibaudeau Rinfret, juge en chef du Canada

Un industriel: Philibert Vrau — Un historien: Godfrey Kurth — Un homme d'Etat: Robert Regout — Un professeur: Joseph Toniolo — Un médecin: Henry Dauchez — Un journaliste: Nicholas Goner — Un homme d'affaires: Joseph Lo-Pa-Hong — Un économiste: Alphonse Desjardins — Un ouvrier: François Van der Meersch — Un étudiant: Pierre Poyet.

217 pages, 1.00 (1.10 franco)

## SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

## Profession solennelle à Saint-Benoit-du-Lac

Le 27 mai courant, en la fête de la Sainte Trinité, le T. R. P. Dom Georges Mercure, O.S.B., prieur de Saint-Benoit du Lac, a présidé la cérémonie de profession de vœux solennels du R. P. Dom Gérard Maur Mercier, O.S.B., et celle de vœux perpétuels du F. Anselme, O. S. B., tous deux moines de Saint-Benoit du Lac.

Dom Gérard Maur Mercier, O.S.B. est né à Lévis le 14 juillet 1912. Il fit ses études primaires chez les RR. FF. Maristes et son cours classique au collège de Lévis. Entré au Grand Séminaire de Québec en 1933, il fut ordonné prêtre le 22 mai 1937 et la Basilique de Québec, par S. Ex. Mgr Plante. Il fut vicaire à Saint-Pierre de Broughton de 1937 à 1940. Entré au monastère des RR. PP. Bénédictins de Saint-Benoit du Lac le 24 septembre 1940, il y fit profession de vœux temporaires le 23 mai 1942.

Le F. Anselme, fils de M. et Mme Alfred Gravelle, est né le 8 avril 1923 en la paroisse Notre-Dame d'Ottawa. Il fit ses études à l'école des Guignes, dirigée par les RR. FF. des Ecoles Chrétiennes. Il prit l'habit comme frère convers le 18 octobre 1940 et fit profession temporaire le 24 mai 1942.

## Crise à la Commission des écoles protestantes

A la suite de la demande du gouvernement provincial que la Commission des écoles protestantes de Montréal engage elle-même ses professeurs avec l'argent disponible pour la prochaine saison et vu que ses fonds ne lui permettent d'assurer les salaires que jusqu'au 30 novembre 1945, la Commission vient d'annoncer qu'environ mille professeurs ont reçu l'avis que "leurs services ne seraient pas requis pour l'année prochaine".

Dans une lettre signée par le Dr Malcolm Campbell, président, accompagnée des avis de démission, la Commission des écoles protestantes de Montréal a avisé ses professeurs que la situation financière est telle que les fonds ne sont pas suffisants pour permettre à la Commission de continuer ses opérations pour l'année complète 1945-1946. En accord avec la situation, le bureau central a donné avis à tous les bureaux locaux, sous sa juridiction, de s'entendre avec leurs professeurs réguliers seulement pour la période allant jusqu'au 30 novembre 1945.

L'on prévoit qu'à la suite de cette décision aucun des 1,600 professeurs ne sera réengagé l'année prochaine et conséquemment que toutes les écoles protestantes de la ville demeureront fermées.

## Dîner de la Société généalogique

La Société Généalogique Canadienne-Française aura son dîner annuel le mercredi, 6 juin 1945, au Cercle Universitaire, rue Sherbrooke est. Me Victor Morin, docteur en droit, donnera une causerie intitulée "Armoiries et blasons". Le conférencier sera présenté par le président de la société, le R. P. Archangel Godbout, O.F.M., et remercié par le juge Fabre-Surveryer. Le Comité de réception se compose de: Mme J.-Alfred Perrault, de Mlle Simone Borduas et Marguerite Prud'homme, de MM. J.-Alfred Perrault et Emile Falardeau.

## Aux enquêtes du coroner

La Cour du coroner a rendu des verdicts de mort naturelle dans les cas d'Alexandre Poirier, 90 ans, décédé subitement à son domicile situé à 4111 rue St-Antoine; de Nicholas Norton, 60 ans, qui demeurait à Kirkland Lake, Ont., décédé quelques heures après son admission à l'hôpital Homéopathe; de William Keyte, 79 ans, décédé à l'hôpital St. Mary, le 26 mai; et dans le cas de Pierre Côté, 67 ans, qui habitait au no 109, 6e avenue, à La Chine, décédé subitement à son travail à l'aéroport de Dorval.

## Acte de bravoure

Le capitaine Georges Perron, de service de la police de Montréal, a été félicité par ses compagnons hier. Celui-ci avait réussi, samedi, à sauver une famille qui habitait un troisième étage, au no 1271 est, rue Notre-Dame. Voyant de la fumée à cet endroit, il s'est précipité vers un homme et deux enfants qui avaient pas encore éveillé. Il les a aussitôt fait sortir de la chambre alors que le feu ravageait déjà d'autres lits. Les pompiers sont arrivés juste au moment où les occupants venaient d'évacuer le logement.

## Accident près de Rigaud

M. Edouard Lebeault, 42 ans, 5508, avenue Jeanne-d'Arc et M. Gabriel Pilon, 27 ans, 193 est, rue Jean-Talon, ont été transportés d'urgence à l'hôpital Saint-Luc, hier soir, à la suite d'un accident survenu sur la grande route, près de Rigaud. L'auto dans laquelle ces deux garagistes voyageaient a donné violemment contre un arbre.

M. Lebeault souffre de plaies profondes au front, tandis que M. Pilon a des blessures au visage.

# LE LOGEMENT au Canada (ou) le CHAOS dans l'Administration King!

Les exigences de la guerre ont de nouveau fourni un alibi à l'Administration King pour n'avoir pas su fournir des habitations en nombre suffisant pour loger les familles de ceux qui combattent ou de ceux qui, à l'arrière, produisaient les outils. L'administration King devra rendre compte, entre autres privations imposées à la population, de l'insuffisance complète de logements pour des milliers et des milliers de Canadiens. Nul gouvernement qui prétend parler au nom du peuple ne peut continuer de rester insensible à l'urgence de cette crise nationale et tourner le dos aux besoins essentiels du peuple.

Tout Canadien doit avoir sa maison si les ambitions de ce pays doivent se réaliser. Le Parti Conservateur-Progressiste s'engage à donner l'aide de l'État, sous forme de prêts faciles, consentis à long terme, à bas taux d'intérêt, pour que, de cette façon, tout Canadien puisse avoir sa propre maison.

appartenant à la classe des petits salariés, d'acheter une maison sur la base d'achat-bail.

Nos plans progressifs pour créer de meilleures habitations vont encore plus loin que cela. Concernant les taudis et leur abolition, ce Parti s'engageait dès 1942 à ce qui suit:

Dès 1942 ce Parti prévoit la crise du logement. Pour remédier à ce qui est maintenant devenu une crise nationale, cette politique fut alors énoncée:

"Croyant que la possession d'une maison constitue la fondation solide de notre système social et économique, nous recommandons l'institution d'un plan national du logement, pour fournir des habitations à bon marché, permettre des améliorations aux habitations existantes, le coût de cette dépense étant garanti par le gouvernement. Le plan viserait à permettre à toutes les familles habitant la ville ou la campagne, et

"L'abolition des taudis, en raison des bienfaits sociaux qu'elle apporterait et le travail qui en résulterait, devrait être entreprise sous la responsabilité du gouvernement, afin de fournir les habitations à prix minimum, pour ceux qui ne peuvent acquitter le plein montant du loyer."

Seul le Parti Conservateur-Progressiste peut assurer le bon emploi des ressources de la nation pour l'accomplissement de ces objectifs essentiels. Ce Parti s'est engagé à collaborer avec les Provinces, les municipalités, l'industrie du bâtiment et toute autre agence afin d'obtenir une action immédiate et satisfaisante.

**VICTOIRE AVEC BRACKEN**

**Votez pour Votre CANDIDAT PROGRESSISTE-CONSERVATEUR**

P-18F

Publié par le Parti Progressiste-Conservateur d'Ottawa.

Pages de l'histoire du Canada

# 1867



**Dominion d'un océan à l'autre**

Le 1er JUILLET 1867, le Dominion du Canada prenait naissance et une nouvelle nation se dressait dans un vaste domaine qui devait bientôt s'étendre de l'Atlantique au Pacifique. C'était le premier pas dans le sentier qui l'a conduite à la place honorable qu'elle occupe aujourd'hui parmi les nations du monde.

L'année suivante, 1868 la New York Life Insurance Company entrant en affaires au Canada. Depuis ce temps, la New York Life a largement contribué au développement social et économique du Dominion... en servant les Canadiens — en sauvegardant et protégeant leurs familles.

Profondément enracinée dans le Canada et dans la vie canadienne, la New York Life vous invite à constater qu'elle est bien en mesure de vous servir d'une manière personnelle en tout ce qui concerne vos problèmes d'assurance-vie.

**100 ANS**

**NEW YORK LIFE INSURANCE COMPANY**

UNE COMPAGNIE MUTUELLE • AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS 1868

BUREAU CHEF CANADIEN, 320 BAY STREET, TORONTO

Succursale de Montréal: Edifice Dominion Square, 233 Portage Ave., Winnipeg, Man.

Succursale de Québec: 81 rue St-Pierre, Québec, P.Q.

Succursale de la Colombie britannique: 736 Granville St., Vancouver, B.C.

Le congrès étudiant du 25 juin

Un défilé unique en son genre. Sans fanfare, sans police, les étudiants, d'eux-mêmes, ont organisé pour le 25 juin, un défilé de plus de deux mille, où 25,000 des leurs témoignèrent de leur milieu, de leur force et de leur fierté.

Sur le tombeau de Kateri Tékakwitha

Il y a toujours eu une croix en cet endroit, selon les historiens. D'après le témoignage des historiens et des habitants du voisinage du tombeau, il y a toujours eu une croix sur le tombeau de la bonne vierge irquoise. En juillet 1843, le P. Tellier, S.J., nous raconte la cérémonie qui eut lieu pour l'érection d'une de ces croix.

Congrès d'étudiants à Chicoutimi

Messe pontificale — Allocutions — Divertissements artistiques — Manifeste de la Jeunesse Etudiante du diocèse de Chicoutimi. Chicoutimi, 29 (D.N.C.) — De 7,000 à 8,000 étudiants et étudiantes de tout le diocèse de Chicoutimi, depuis Dolbeau jusqu'à Charlevoix-Saguenay, ont pris d'assaut, avant-hier, la ville de Chicoutimi, à l'occasion du premier congrès diocésain de la Jeunesse étudiante catholique.

Congrès de la jeunesse à Saint-Hyacinthe

Quelque 17,000 écoliers et écolières venus de toutes les parties du diocèse, y assistent. Saint-Hyacinthe, 29 (D.N.C.) — Quelque 17,000 écoliers et écolières, venus de toutes les parties du diocèse, ont hier, à l'occasion du congrès diocésain de la Jeunesse étudiante catholique, Amenés ici par train ou autobus, ils doublèrent pendant toute une journée la population locale.

Journée de la Saint-Jean, le 23 juin

La Journée de la Saint-Jean consistant en une collecte publique au bénéfice des oeuvres nationales et du Prêt d'honneur de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal aura lieu le samedi 23 juin. Des jeunes filles au sourire accueillant et des jeunes garçons dévoués offriront à la population de Montréal et de la banlieue la feuille d'érable, emblème du Canada, en échange de son obole.

Saveur Délicieuse THÉ ET CAFÉ "SALADA"

De telles statistiques prouvent abondamment à notre sens, que la province de Québec s'efforce de répandre dans tous les milieux les connaissances indispensables à une alimentation bien équilibrée, judicieusement appliquée, et même, dans certains cas, à suppléer à certaines déficiences.

Assemblée syndicales

Mercredi soir prochain, le 30 mai à 8 h. 30 aura lieu une autre grande assemblée de formation d'un Syndicat national de tous les employés de cours à bois et de charbon de Montréal à l'édifice des syndicats, 1231 est, rue DeMontigny.

Fondation Edouard-Montpetit

La campagne affectée à la Fondation Edouard Montpetit entre dans sa troisième semaine. Les résultats déjà obtenus sont très encourageants et l'Association des anciens élèves de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques sera déjà en mesure à l'automne d'octroyer des bourses aux jeunes gens désireux de poursuivre des études de ce genre à l'Université de Montréal.

Enseignement de l'hygiène alimentaire

Grâce à ses unités sanitaires et au service de l'Aide médicale aux colons, la province de Québec peut, à bon droit, proclamer que l'enseignement de l'hygiène alimentaire n'est pas seulement dans tous les milieux, c'est-à-dire dans tous les comtés, même les plus éloignés des centres urbains.

Président de la meunerie de Saint-Thomas

M. Lucien Michon a été choisi comme président de la nouvelle meunerie coopérative de Saint-Thomas d'Aquin, fondée au début de mai. Les autres membres du conseil de direction sont MM. Louis-Paul Girard, vice-président, de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe; Léonidas Solis, de Saint-Hyacinthe; le Confesseur; Olivia Pelletier et Uric Côté, de Saint-Thomas d'Aquin, directeurs. La nouvelle coopérative, qui groupe 110 membres recrutés dans les trois paroisses de St-Thomas d'Aquin, Notre-Dame et St-Hyacinthe-le-Confesseur, commencera incessamment ses opérations.

Décès d'une religieuse

La R. S. Marie-Saint-Pierre-Claver, née Lefebvre, des RR. SS. de La Présentation-de-Marie, est décédée ces jours derniers, à l'âge avancé de 76 ans. Elle comptait 55 ans de vie religieuse. La défunte laisse trois frères et trois sœurs: MM. Emery Lefebvre, de Saint-Hyacinthe; Hormidas, de Saint-Simons; Alphonse, de Saint-Hugues; la R. S. Marie-Saint-Angèle, de La Présentation-de-Marie; Mmes G. Racine, de North Smithfield, R.I., et N. Dalbré, de Montréal. Plusieurs neveux et nièces lui survivent aussi, dont le R. P. Pierre-Hugues Lefebvre, des Pères de Sainte-Marie, de Charlemagne; le R. F. Pierre-Claver, directeur du Collège du Sacré-Coeur, à Sharon, Mass.; la R. S. Anne-Irène, des Sœurs de La Providence, de Valleyfield; la R. S. du Coeur Immaculé de Marie, des Sœurs de La Présentation, de St-Aimé.

Mort du notaire P.-H. Gélinas

Saint-Hyacinthe, 29 (D.N.C.) — Le notaire Pierre-Hugues Gélinas, de Sainte-Hélène de Bagot, est décédé ces jours derniers, à l'âge de 79 ans. Veuf de Marie-Louise Brodeur, le défunt ne laisse qu'une sœur, Mlle Marie-Anne Gélinas, de Sainte-Hélène. Il avait fait ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe et, après son admission au notariat, avait exercé sa profession à Saint-Hugues.

La Caisse populaire de Saint-Valérien

Saint-Hyacinthe, 29 (D.N.C.) — La Caisse populaire de Saint-Valérien, comté de Shefford, accuse une augmentation d'actif de \$10,101.25, au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 1944. Son actif se totalise à \$24,626.41, réparti au cours de l'exercice en: capital social, \$1,095.10; épargne, \$22,819.44; bénéfices distribués, \$591.93; avoir propre, \$117.44.

Manifester de la Jeunesse étudiante en congrès à Chicoutimi

Voici ce que nous réclamons: Respect à nos éducateurs. L'oeuvre qu'ils ont accomplie jusqu'ici l'exige. Maintien de notre système actuel de notre conseil de l'Instruction publique; de nos commissions scolaires. Liberté de l'école envers la politique. Nous voulons une éducation basée sur les principes immuables de la religion et de la morale. Nous avons soif d'une religion authentique, plus vivante, plus personnelle, plus rayonnante, vécue dans sa plénitude.

Exécution de sympathisants nazis

Moscou, 29 (A.P.) — L'agence Tass de Prague rapporte qu'une exécution générale des sympathisants et des collaborateurs nazis a eu lieu en Tchecoslovaquie. Deux Tchèques, Yaroslav Ryznesh, directeur de l'Académie commerciale de Tabor, et Zdenek Kral, employé des postes, ont été exécutés dans la ville de Tabor pour avoir donné des informations sur les patriotes. Un groupe de généraux, dont Jan Syrový et Yaroslav Emminger, et cinq autres personnes, dont le colonel Bogumil Konechny, ont été arrêtés pour collaboration, dit l'agence. L'Union nationale des journalistes tchèques a expulsé 47 membres pour collaboration et 11 éditeurs sont aux mains de la police.

Une invitation aux conseillers

Tous les conseillers municipaux sont invités à participer à la grande procession de la Fête-Dieu, dans la paroisse de Notre-Dame, dimanche prochain, après la messe de 9 h. 30. Cette invitation vient de leur être transmise au nom de M. Arthur Dubeau, P.S.S., curé de Notre-Dame, et des marguilliers, par le greffier de la ville, M. J.-A. Mongeau.

Recettes de Vente, Frais et Bénéfices de l'Imperial Oil Limited pour l'année 1944

Table with 3 columns: Description, Amount, Percentage. Total revenue: \$182,639,673.10. Total profit: \$9,934,021.76 (5.44%).

Pourquoi tant de médecins

confient-ils leurs clients à notre expert en ajustements médicaux si ce n'est à cause de ses nombreux succès? Venez le consulter, il mettra à votre service, au moyen de consultations gratuites, ses vingt années d'expérience.

SARRAZIN & CHOQUETTE 921, rue SAINTE-CATHERINE EST PL. 9622 La plus importante pharmacie canadienne-française au Canada

Recettes de Vente, Frais et Bénéfices de l'Imperial Oil Limited pour l'année 1944

Table with 3 columns: Description, Amount, Percentage. Total revenue: \$182,639,673.10. Total profit: \$9,934,021.76 (5.44%).

IMPERIAL OIL LIMITED 3400, rue St-Patrice, Montréal

# COMMERCE ET FINANCE

## BOURSE DE MONTREAL Choses et autres

Le total des ventes a été de 244,915 actions et de 155,099 actions minières, en comparaison de 44,272 actions et de 244,915 actions minières vendus, le 28 MAI

Mont Bas Ferm	Mont Bas Ferm	Mont Bas Ferm
Aluminium 115 144 115	Aluminium Co. prd. 103 103 103	Aluminium Co. prd. 103 103 103
Aluminium Co. prd. 103 103 103	Aluminium Co. prd. 103 103 103	Aluminium Co. prd. 103 103 103
Aluminium Co. prd. 103 103 103	Aluminium Co. prd. 103 103 103	Aluminium Co. prd. 103 103 103
Aluminium Co. prd. 103 103 103	Aluminium Co. prd. 103 103 103	Aluminium Co. prd. 103 103 103
Aluminium Co. prd. 103 103 103	Aluminium Co. prd. 103 103 103	Aluminium Co. prd. 103 103 103

La liste mobilière américaine était de nouveau à la hausse aujourd'hui, principalement dans le groupe des industriels, les transports ferroviaires et les services publics et maintes valeurs ont atteint des niveaux inconnus depuis 8 ans. Les demandes de placements se faisaient surtout pour les titres offrant de bonnes possibilités de gains pour l'après-guerre, toutefois les prises de bénéfices ont été assez nombreuses en raison de la fermeture des principaux marchés étrangers. Comme on le voit, une certaine réaction s'est faite au mouvement descendant de ces derniers jours, mais vu les élections, tant au Canada que bientôt en Angleterre, il vaut mieux faire une certaine sélection dans les achats. Le dollar canadien était inchangé à un escompte de 9 1/2 pour cent par rapport au dollar américain.

Sur nos deux marchés, à Montréal et à Toronto, le groupe de valeurs d'or affichait de la faiblesse aujourd'hui tandis que dans les autres groupes la tendance était ferme.

## LE CURB DE MONTREAL

Mont Bas Ferm	Mont Bas Ferm	Mont Bas Ferm
35 Abitibi 3 3 3	35 Abitibi 3 3 3	35 Abitibi 3 3 3
210 Do. Prd. 394 49 304	210 Do. Prd. 394 49 304	210 Do. Prd. 394 49 304
45 Do. 7% Prd. 181 25 181	45 Do. 7% Prd. 181 25 181	45 Do. 7% Prd. 181 25 181
500 Acme 104 10 104	500 Acme 104 10 104	500 Acme 104 10 104
1200 Ajax 210 210 210	1200 Ajax 210 210 210	1200 Ajax 210 210 210
230 Aldermac 18 18 18	230 Aldermac 18 18 18	230 Aldermac 18 18 18

## BOURSE DE TORONTO

Mont Bas Ferm	Mont Bas Ferm	Mont Bas Ferm
100 Bank Montreal 17 17 17	100 Bank Montreal 17 17 17	100 Bank Montreal 17 17 17
1000 Bank Metal 15 15 15	1000 Bank Metal 15 15 15	1000 Bank Metal 15 15 15
11630 Bear Exp. 165 160 161	11630 Bear Exp. 165 160 161	11630 Bear Exp. 165 160 161
7571 Beattie Prod. 181 181 181	7571 Beattie Prod. 181 181 181	7571 Beattie Prod. 181 181 181
25 Beatty B. 28 28 28	25 Beatty B. 28 28 28	25 Beatty B. 28 28 28

## Bourse de Toronto

Mont Bas Ferm	Mont Bas Ferm	Mont Bas Ferm
100 Bank Montreal 17 17 17	100 Bank Montreal 17 17 17	100 Bank Montreal 17 17 17
1000 Bank Metal 15 15 15	1000 Bank Metal 15 15 15	1000 Bank Metal 15 15 15
11630 Bear Exp. 165 160 161	11630 Bear Exp. 165 160 161	11630 Bear Exp. 165 160 161
7571 Beattie Prod. 181 181 181	7571 Beattie Prod. 181 181 181	7571 Beattie Prod. 181 181 181
25 Beatty B. 28 28 28	25 Beatty B. 28 28 28	25 Beatty B. 28 28 28

## Recettes accrues de nos compagnies d'aviation

Les compagnies d'aviation civile transportent 386,719 passagers payants en 1944 contre 299,279 en 1943, augmentation de 29 p. c. Les compagnies internationales augmentent de 39,539 ou de 35 p. c. et les passagers transportés par les compagnies canadiennes autorisées, de 52,085 ou de 23 p. c. Les passagers transportés par les compagnies non autorisées augmentent de 623 ou de 38 p. c.

Les marchandises payantes transportées diminuent de 11,970,909 livres en 1943 à 10,812,867 en 1944, soit de 10 p. c., mais les tonnes-milles de 2,7 p. c. De même, le transport de courrier diminue de 6,716,167 livres en 1944

## Recettes accrues de nos compagnies d'aviation

comparativement à 7,383,812 l'année précédente, soit de 9 p. c.

Les recettes d'exploitation des compagnies canadiennes autorisées passent de \$15,875,319 en 1943 à \$16,707,809 en 1944, mais les dépenses d'exploitation augmentent de \$15,928,397 à \$17,438,035. Ainsi, le déficit d'exploitation augmente de \$53,078 en 1943 à \$730,226 en 1944.

## Brazilian Traction

Toronto, 29 (C.P.). — Les recettes nettes de Brazilian Traction en avril se sont élevées à \$2,534,700, soit \$92,119 de plus que le total de \$2,442,581 pour le même mois en 1944. Du 1er janvier 1945 au 1er mai, les recettes nettes se sont élevées à \$9,813,434, soit \$382,845 de plus que le total accusé durant la même période l'an dernier.

## Marché des oeufs et de la volaille

Le ton du marché des oeufs a manifesté une tendance légèrement plus faible au cours de la semaine, et les cotes sur place ont fléchi d'un demi à un cent la douzaine sur les oeufs de la catégorie A gros. Les arrivages sont encore considérables bien qu'ils accusent une certaine diminution. Les oeufs de la catégorie A gros sont les plus nombreux dans les recettes et ceux chez lesquels il existe un léger excédent. Les oeufs de la catégorie A poulettes sont de plus en plus rares et assez recherchés par les restaurants et les hôpitaux. Les arrivages des catégories inférieures vont en augmentant et ces dernières sont fort peu demandées ici; les oeufs de la catégorie B sont dirigés vers l'Office des produits spéciaux, tandis que les C sont expédiés sur certains points de l'Ontario pour être décaqués. La demande locale de consommation se maintient bonne en ce qui concerne les oeufs de catégories supérieures. Dix wagons ont été livrés à l'Office des produits spéciaux et deux ont été entreposés pour livraison à l'automne.

On cote les expéditions triées sur place au cours suivants: catégorie A gros, 35, moyens 31-32, poulette 26-26 1/2, catégorie B 29-29 1/2, catégorie C 22-23. A gros en boîtes de carton, 34-34 1/2.

Prix du gros aux détaillants: catégorie A gros 36-37, moyens, 31-35, poulettes 28-31, catégorie B 25-28, catégorie C 20-28; deux cents de plus la douzaine pour les oeufs en cartons d'une douzaine.

Prix de détail au consommateur: catégorie A gros 37-47, moyens 36-40, poulettes 31-34, catégorie B 34-37, catégorie C 29-30; en cartons d'une douzaine, deux cents de plus.

Le marché des volailles vivantes continue d'afficher un ton très ferme. Les livraisons de poules ont été assez abondantes mais encore au-dessous de ce qu'on attendait. Les poulets de grill sont très recherchés mais les offres sont très légères. Il est arrivé quelques petits lots de poulets pesant de 3 à 4 livres qui ont été distribués au plus grand nombre d'acheteurs possible. Les arrivages de volailles vivantes pour la semaine terminée le 19 mai se chiffrent à 35,733 oiseaux formant un total de 151,597 livres.

Les volailles vivantes sont cotées aux prix suivants pour la vente en gros: poulets 22-25, moins de 25, 4-5 livres; 22-25, moins de 25, 4-5 livres; 20; poulets de grill, 1 1/2-2 1/2 livres; 28; poulets, 3-4 livres; 30; vieux dindons, 29; vieux dindes, 33; vieux coqs de tous poids, 17. Les prix payés aux expéditeurs sont d'un à deux cents plus bas.

Les envois de volailles abattues sur ce marché sont faibles et les grossistes sont contraints de se rabattre sur leurs stocks entreposés pour remplir leurs commandes, mais la distribution de ces volailles se fait avec beaucoup de prudence afin d'accommoder autant de clients que possible. Les arrivages se limitent actuellement à de petits lots de poules et de poulets de grill. Le marché se maintient toujours très ferme. Les cotes des grossistes aux expéditeurs n'ont pas varié depuis la semaine dernière et le trafic entre distributeurs en gros est calme.

Dans le commerce de revente en gros on offre les volailles emballées en caisses aux cours suivants: poulet de 3 livres et au-dessus, catégorie A de lait 36-37 1/2, catégorie B de lait 34-35 1/2, catégorie B 32-33 1/2, catégorie C 26-30; poules de 4 livres et au-dessus, catégorie A 29 1/2-30, catégorie B 27 1/2-28, catégorie C 18-24 1/2; poulets de grill, toutes pesantes, catégorie A de lait 36, catégorie B de lait 34, catégorie B 32, catégorie C 25-29; dindons, catégorie A 40 1/2, catégorie B 38 1/2, catégorie C 35 1/2.

## Dividendes déclarés

Hunt's Ltd., 50 cents par action "A" et "B", payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 3 juin.

United Corporations, 38 cents par action "A", payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 14 juillet; et 30 cents par action "B", payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Tooke Bros. Ltd., 25 cents par action, payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Dominion Glass Co., 1 1/4 p. c. par action privilégiée, tous deux payables le 16 juillet aux actionnaires inscrits le 27 juin.

Chateau G&W Wines, 25 cents par action, payable le 5 juin aux actionnaires inscrits le 19 mai.

## Dividendes déclarés

Hunt's Ltd., 50 cents par action "A" et "B", payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 3 juin.

United Corporations, 38 cents par action "A", payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 14 juillet; et 30 cents par action "B", payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Tooke Bros. Ltd., 25 cents par action, payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Dominion Glass Co., 1 1/4 p. c. par action privilégiée, tous deux payables le 16 juillet aux actionnaires inscrits le 27 juin.

Chateau G&W Wines, 25 cents par action, payable le 5 juin aux actionnaires inscrits le 19 mai.

## Dividendes déclarés

Hunt's Ltd., 50 cents par action "A" et "B", payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 3 juin.

United Corporations, 38 cents par action "A", payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 14 juillet; et 30 cents par action "B", payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Tooke Bros. Ltd., 25 cents par action, payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Dominion Glass Co., 1 1/4 p. c. par action privilégiée, tous deux payables le 16 juillet aux actionnaires inscrits le 27 juin.

Chateau G&W Wines, 25 cents par action, payable le 5 juin aux actionnaires inscrits le 19 mai.

## Dividendes déclarés

Hunt's Ltd., 50 cents par action "A" et "B", payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 3 juin.

United Corporations, 38 cents par action "A", payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 14 juillet; et 30 cents par action "B", payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Tooke Bros. Ltd., 25 cents par action, payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Dominion Glass Co., 1 1/4 p. c. par action privilégiée, tous deux payables le 16 juillet aux actionnaires inscrits le 27 juin.

Chateau G&W Wines, 25 cents par action, payable le 5 juin aux actionnaires inscrits le 19 mai.

## Dividendes déclarés

Hunt's Ltd., 50 cents par action "A" et "B", payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 3 juin.

United Corporations, 38 cents par action "A", payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 14 juillet; et 30 cents par action "B", payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Tooke Bros. Ltd., 25 cents par action, payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Dominion Glass Co., 1 1/4 p. c. par action privilégiée, tous deux payables le 16 juillet aux actionnaires inscrits le 27 juin.

Chateau G&W Wines, 25 cents par action, payable le 5 juin aux actionnaires inscrits le 19 mai.

## Dividendes déclarés

Hunt's Ltd., 50 cents par action "A" et "B", payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 3 juin.

United Corporations, 38 cents par action "A", payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 14 juillet; et 30 cents par action "B", payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Tooke Bros. Ltd., 25 cents par action, payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Dominion Glass Co., 1 1/4 p. c. par action privilégiée, tous deux payables le 16 juillet aux actionnaires inscrits le 27 juin.

Chateau G&W Wines, 25 cents par action, payable le 5 juin aux actionnaires inscrits le 19 mai.

## Dividendes déclarés

Hunt's Ltd., 50 cents par action "A" et "B", payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 3 juin.

United Corporations, 38 cents par action "A", payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 14 juillet; et 30 cents par action "B", payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Tooke Bros. Ltd., 25 cents par action, payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Dominion Glass Co., 1 1/4 p. c. par action privilégiée, tous deux payables le 16 juillet aux actionnaires inscrits le 27 juin.

Chateau G&W Wines, 25 cents par action, payable le 5 juin aux actionnaires inscrits le 19 mai.

## Dividendes déclarés

Hunt's Ltd., 50 cents par action "A" et "B", payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 3 juin.

United Corporations, 38 cents par action "A", payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 14 juillet; et 30 cents par action "B", payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Tooke Bros. Ltd., 25 cents par action, payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Dominion Glass Co., 1 1/4 p. c. par action privilégiée, tous deux payables le 16 juillet aux actionnaires inscrits le 27 juin.

Chateau G&W Wines, 25 cents par action, payable le 5 juin aux actionnaires inscrits le 19 mai.

## Dividendes déclarés

Hunt's Ltd., 50 cents par action "A" et "B", payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 3 juin.

United Corporations, 38 cents par action "A", payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 14 juillet; et 30 cents par action "B", payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Tooke Bros. Ltd., 25 cents par action, payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Dominion Glass Co., 1 1/4 p. c. par action privilégiée, tous deux payables le 16 juillet aux actionnaires inscrits le 27 juin.

Chateau G&W Wines, 25 cents par action, payable le 5 juin aux actionnaires inscrits le 19 mai.

## Dividendes déclarés

Hunt's Ltd., 50 cents par action "A" et "B", payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 3 juin.

United Corporations, 38 cents par action "A", payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 14 juillet; et 30 cents par action "B", payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Tooke Bros. Ltd., 25 cents par action, payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Dominion Glass Co., 1 1/4 p. c. par action privilégiée, tous deux payables le 16 juillet aux actionnaires inscrits le 27 juin.

Chateau G&W Wines, 25 cents par action, payable le 5 juin aux actionnaires inscrits le 19 mai.

## Dividendes déclarés

Hunt's Ltd., 50 cents par action "A" et "B", payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 3 juin.

United Corporations, 38 cents par action "A", payable le 15 août aux actionnaires inscrits le 14 juillet; et 30 cents par action "B", payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Tooke Bros. Ltd., 25 cents par action, payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Dominion Glass Co., 1 1/4 p. c. par action privilégiée, tous deux payables le 16 juillet aux actionnaires inscrits le 27 juin.

Chateau G&W Wines, 25 cents par action, payable le 5 juin aux actionnaires inscrits le 19 mai.



M. Jacques FORGET, vice-président de la Chambre de Commerce de Montréal.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Règlement accepté

Un procès devant un jury civil, qui devait s'instruire en Cour supérieure, sous la présidence de M. le juge O.-S. Tyndale, hier, a été réglé hors de Cour. Le demandeur, M. Ernest Simard, de Magog, qui réclamait \$82,522 de la Compagnie des tramways de Montréal, à la suite d'une collision entre deux tramways, à l'intersection des rues Craig et St-Denis, le 2 avril 1943, a accepté en règlement final \$4,000 avec les dépens d'une action pour ce montant. Me Fernand Chassé représentait le demandeur et Me William-C.J. Meredith, c.r., occupait pour la compagnie défenderesse.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 21 juin. En janvier, il avait été payé 50 cts sur le commun, à même les recettes de 1944 et c'était alors le 1er dividende depuis 1932.

## Dividende de Canadian Car

Les administrateurs de Canadian Car & Foundry Ltd réunis hier en assemblée ont déclaré un dividende ordinaire de 25 cts par action ordinaire, payable le 17 juin aux actionnaires inscrits le 21 juin. Ils ont, en outre, déclaré un dividende régulier de 53 cts par action ordinaire, payable le 10 juillet aux actionnaires inscrits le 2

# LA VIE SPORTIVE

## Les Royaux absents pour vingt jours

Les fervents du baseball à Montréal ont été privés de leur sport favori hier car la pluie a forcé les dirigeants de notre équipe de contredanser le programme qui était à l'affiche hier soir au Stade de l'avenue DeLormier, alors que les Royaux devaient faire face aux Leafs de Toronto et le public montréalais devra maintenant attendre jusqu'au 17 juin avant de voir ses favoris à l'oeuvre. Cet après-midi les joueurs de Bruno Betzel s'embarqueront pour Rochester et les salariés du président Hector Racine joueront à l'étranger jusqu'au 16 juin puis le lendemain ils ouvriront une nouvelle série contre les Chiefs de Syracuse alors qu'un programme double sera offert.

Les Royaux visiteront successivement le Rochester, le Syracuse, le Baltimore, le Newark et le Jersey City. Ils ouvriront leur tournée demain à Rochester en jouant un programme double à l'occasion de la fête du Souvenir, un congé civique aux États-Unis. Jeudi, le 31, étant jour de congé, les joueurs de Betzel joueront en exhibition contre l'équipe de la base navale de Sampson, N.-Y. Betzel et ses hommes seront à Syracuse les 3, 4 et 5 juin, à Baltimore les 7, 8, 9 et 10 juin, à Newark les 11, 12 et 13 juin et enfin à Jersey-City les 14, 15 et 16 juin. Puis ce sera le retour au stade de la rue DeLormier pour y recevoir les Chiefs de Syracuse le 17 juin.

### BUFFALO DECLASSE

Rochester, 29.—Cognant 15 coups sûrs contre deux lanceurs des Bisons de Buffalo, les Ailes Rouges de Rochester ont défait les joueurs de Bucky Harris par 10 à 3 dans une joute régulière de la Ligue Internationale, ici, hier soir.

Parkhurst, qui débuta au monticule pour les Bisons, fut chassé aux douches dans la 4e manche après avoir alloué 13 coups sûrs et neuf points. Son successeur, Callan, sut bien tenir les Ailes Rouges à 2 manches coups sûrs en 4 manches et 1-3 mais la partie était déjà perdue pour les siens.

Towsen, avec 4 simples, Rausch avec 3 simples et un double, furent les meilleurs coéquipiers des Ailes Rouges. Gardner a remporté sa 4e victoire pour le Rochester. Il alloua 7 coups sûrs aux Bisons dont un circuit de Boland qui valut 2 points à la 6e manche.

### AUTRES JOUTES

Jersey-City, 000014300—8 12 1  
Baltimore, 020010200—6 6 2  
Russo et Davis; Podgajny, Barilani et Lollar.  
Syracuse à Newark remise à cause de la pluie.

## Le baseball professionnel

### HIER

Ligue Américaine  
Chicago 8, Boston 6  
St-Louis à New-York (remise)  
Detroit à Washington (remise)  
Cleveland à Philadelphie (remise)

Ligue Nationale  
Chicago 5, Brooklyn 3  
Cincinnati 2, Boston 1  
Philadelphie à St-Louis (remise)  
New-York à Pittsburgh (remise)

Ligue Internationale  
Rochester 10, Buffalo 3  
Jersey City 8, Baltimore 5  
Toronto à Montréal (remise)  
Syracuse à Newark (remise)

### AUJOURD'HUI

Ligue Américaine  
Chicago à Boston  
St-Louis à New-York  
Cleveland à Philadelphie  
Seules parties au calendrier

Ligue Nationale  
Brooklyn à Chicago  
New-York à Pittsburgh  
Philadelphie à St-Louis  
Seules parties au calendrier

Ligue Internationale  
Buffalo à Rochester  
Syracuse à Newark  
Jersey City à Baltimore  
Seules parties au calendrier

### POSITION DES CLUBS

Ligue Américaine	J.	G.	P.	Moy.
New-York	31	20	11	.645
Detroit	28	17	11	.607
Chicago	29	16	13	.552
St-Louis	28	15	13	.536
Cleveland	27	13	14	.481
Boston	31	13	18	.419
Washington	31	13	18	.419
Philadelphie	31	11	20	.355

Ligue Nationale	J.	G.	P.	Moy.
New-York	33	25	8	.758
Chicago	31	17	14	.548
Brooklyn	33	18	15	.543
Pittsburgh	30	16	14	.533
St-Louis	33	17	16	.500
Boston	29	12	17	.414
Cincinnati	29	11	18	.379
Philadelphie	34	10	24	.294

Ligue Internationale	J.	G.	P.	Moy.
Montréal	32	21	11	.656
Jersey City	23	14	9	.622
Newark	26	13	13	.500
Baltimore	25	12	13	.480
Syracuse	25	12	13	.480
Rochester	26	11	14	.440
Toronto	26	11	15	.423
Buffalo	24	9	15	.375

## Les équiépiers du Montréal en évidence

Les dernières statistiques publiées par les autorités de la Ligue Internationale, n'incluant pas les parties disputées depuis jeudi, nous révèlent que le voltigeur russe des Buffalos, Ed Mierkovicz, est en tête des frappeurs de la ligue avec une moyenne d'un peu moins de .400.

Mierkovicz a conservé une avance de 22 points sur son plus proche adversaire. Les Layton, des Pettis Giants de Jersey City, Mierkovicz frappe pour .392, Layton .370. Mike Skaff, des Orioles de Baltimore, est à .366, et Roland Gladu a pris la 4e place avec .356, dépassant Jodie Beiler, du Syracuse, avec .351.

Parmi les 10 premiers frappeurs de la ligue, on trouve aussi les noms de Mike Portner, du Newark, .348, Bobby Rausch, Rochester, .347, Frank Kausf, et frère de Mike, du Baltimore, .337, Greek George, Toronto, .342, et Walter Cazen, Syracuse, .321.

Roland Gladu, populaire voltigeur du club Montréal, a déplacé le premier frappeur de la ligue, Ed Mierkovicz, pour les hits, avec .37, et les points comptés avec 25. Il est sur un pied d'égalité avec Fred Baker, du Newark, pour les deux-buts avec 8. Cazen, du Syracuse, est premier pour les trois-buts avec 4.

Ed Stevens, premier but du club Montréal, est second pour les coups sûrs avec 32, tandis que Frank Skaff est le meneur pour les coups de circuit avec 10 et a fait compter le plus de points avec un total de 27. Cazen, du Syracuse, est aussi championneur de buts de la ligue avec 14 buts volés, quatre de plus que son coéquipier Chico Rodriguez.

John Gabbard, du club Montréal, est sur un pied d'égalité avec Adrien Zabala chez les lanceurs. Gabbard et Zabala ont chacun un record de cinq triomphes et une défaite.

Jean-Pierre Roy, des Royaux, a lancé durant le plus de manches avec 64 et a remporté le plus de victoires avec six. Il a aussi lancé durant le plus de parties complètes, sept. Roy a le plus de buts sur balles, avec 33, et Karl Drews, du Newark, a le plus de retraits au bâton avec 30.

Drews est le meneur pour les victoires par blanchissage avec trois, cinq autres lanceurs en ont un.  
Les Royaux de Montréal sont les meilleurs frappeurs de la ligue avec une moyenne générale de .269. Le Montréal est aussi le premier pour le jeu défensif avec une moyenne générale de .971.

## Cinq combats seront disputés à l'Exchange

Si la température se met enfin au beau aujourd'hui, les amateurs de boxe de la métropole pourront enfin assister à l'ouverture de la saison de boxe en plein air, au Stade Exchange, ce soir même, quand le promoteur Ray Lamontagne offrira un programme de tout premier ordre qui mettra en vedette le populaire boxeur Jean Barrière et Jerry Darby, de Jamaica, N.-Y., dans une finale de 10 rondes.

Le promoteur Lamontagne a élaboré un programme de première classe à l'occasion de l'ouverture de la saison de boxe et les amateurs verront par les lignes qui suivent qu'ils seront très bien servis en se rendant à l'Exchange ce soir. Cette ouverture devait avoir lieu mardi puis mercredi dernier mais on dut chaque fois remettre le tout à cause de la température massade que nous semblons connaître tous les jours depuis plus d'un mois.  
On assistera sûrement à un combat de toute beauté dans la finale entre Barrière et Darby. Barrière a impressionné fortement dans ses récents combats aux États-Unis tandis que Darby est réputé dans l'Etat de New-York depuis qu'il s'est assuré un championnat dans les Golden Gloves.

Dans la semi-finale, on verra un match-revanche enlevant entre Billy Carroll et Marcel Deschamps, deux jeunes qui se sont disputés un fameux match au Forum l'hiver dernier quand Carroll espère répéter son exploit alors que Deschamps se dit assuré d'égaliser les chances.  
Il y a eu quelques changements au programme et les trois autres combats offerts ce soir verront Elwood Daigneault, de Montréal, et Bob Drouin, de Québec, engager la lutte tandis que deux autres boxeurs de 126 livres, Patsy Dupont, d'Ottawa, et Oliver Cook, de Halifax, feront de même. Dans le combat final, Jean-Paul Oulmont fera ses débuts professionnels contre Gaby Fernand. Ces trois derniers combats seront de six rondes chacun.

## Les meneurs des ligues majeures

J. ab	Pts	es	Pc.		
Holmes, Braves	30	127	31	51	.402
Ott. Giants	35	118	30	45	.381
Kurovski, Cards	33	125	26	46	.368
Cuccinello, W. S.	28	97	17	35	.361
Stephens Browns	26	96	22	31	.323
Etten, Yankees	31	115	18	37	.322

Points produits: Ligue Nationale:	Lombardi, Giants	32	Ligue Américaine, Stephens, Browns,	22
Circuits: Ligue Nationale: Lombardi, Giants, 11	Ligue Américaine, Stephens, Browns	8		

## Eddie Quinn a complété le programme

Jean Pusie, l'athlète versatile de Chambly, sera dans l'arène au Forum mercredi soir quand il figurera dans une des préliminaires à l'affiche avant la grande finale pour le championnat mondial entre Yvon Robert et l'aspirant américain, Joe Savoldi.

Pusie est un athlète de toute première force et il aurait atteint de plus hauts sommets encore, dans plusieurs sports n'eût été de son tempérament par trop bouillant. Ainsi, quand il portait les couleurs d'un club de la Ligue Américaine, au hockey, il se fit bannir de la ligue quand il s'attaqua à un arbitre. Il fut également suspendu et mis à l'amende quand il joua, au hockey toujours, pour un club de la Ligue du Pacifique. Jean est également un fameux joueur de crose mais son sport favori est la lutte et il ne craint jamais de s'attaquer à qui que ce soit. Il n'est pas surprenant alors qu'il soit passablement rude, dans ses combats. Le promoteur Quinn lui a opposé l'habile Pat Flanagan, d'Ottawa, et nul doute que ces deux luteurs se livreront un match passionnant.

Les amateurs apprendront avec plaisir que le vétérinaire Al Mercier fera un retour à Montréal en s'attaquant à Frank Judson, un autre vétérinaire. Comme on le sait, la semi-finale verra deux experts du motes, Gino Garibaldi, l'Italien de Brooklyn, et l'aspirant Cliff Olson se livrer combat.

Le champion Yvon Robert est revenu à Montréal en fin de semaine après avoir livré plusieurs combats dans des villes environnantes. Il s'est dit en magnifique condition hier et a ajouté qu'il avait hâte de s'attaquer à Savoldi pour lui prouver qu'il mérite bien de porter le nom de champion.

## Les Dodgers en quatrième place

Le vétérinaire Paul Deringer était en parfaite condition hier et le lanceur a causé l'échec des Dodgers de Brooklyn par le résultat de 5-3 et, par cette défaite, les équiépiers de Léo Durocher sont descendus en quatrième place dans la course au championnat de la Ligue Nationale.

Le lanceur des Cubs de Chicago a tenu les Dodgers à 8 coups espacés tandis que son rival, le jeune Ray Hathaway, qui en était à sa première apparition au monticule dans les ligues majeures, a accordé 10 coups sûrs aux vainqueurs.  
Le jeune Hathaway a laissé les Cubs compter 3 points dès la 1ère manche quand les joueurs du Chicago profitèrent de 2 buts sur balles, une erreur, un long ballon et le simple de Sauer. Avec seulement un joueur retiré Dordagary fit un bien mauvais lancer, permettant à John-nicholson et Cavaretta de reculer à 4 balles. Rice fit compter Nicholson avec une longue chandelle et Sauer fit compter Cavaretta avec un simple bien placé.

Les Dodgers réussirent toutefois à égaliser les chances à la 3e manche grâce à des simples de Stanky, Rosen et Galan et un 2-buts de D. Walker.  
Chicago prit ensuite l'avance à la 4e par suite de simples successifs de Hack, Johnson et Cavaretta. Un dernier point fut enfin compté par les Cubs à la 6e quand le 2-buts de Deringer fit croiser le marbre à Hack qui, avec Johnson, avaient cogné un simple.  
Les Pirates ont remporté une bataille de 11-5 sur les Giants de New-York en jouant seulement une reprise de baseball hier après-midi. On sait en effet que la seconde joute du programme double de dimanche avait été arrêtée après 8 manches à cause de la loi du couvre-feu, les Pirates menant alors par 10 à 5. Les Pirates ont compté un autre point quand on joua la 9e manche hier pour finalement l'emporter par 11-5.

La joute régulière que devaient se disputer les deux équipes, hier, fut arrêtée à la 4e manche. Pittsburgh menait par 2 à 0. C'est la pluie qui força l'arbitre en chef à contredanser la partie et cette joute ne comptera pas dans le classement de la Nationale comme au moins 4 1/2 manches n'ont pu être jouées tel que le veut le règlement. Cette partie sera reprise le 18 juillet. Voici le détail de la joute de dimanche qui fut complétée hier:

À Cincinnati, les Braves de Boston et les Reds de Cincinnati ont bataillé pendant deux manches, hier soir et le club local a pu décrocher les honneurs de la victoire en l'emportant par le compte de 2 à 1. Le point décisif fut compté sur le coup simple de l'arrêt-court Eddie Miller alors que Frank McCormick était au deuxième but.

Les Braves enregistrèrent le premier point à la manche initiale sur le coup de circuit de Tom Holmes et ils conservèrent l'avantage jusqu'à la neuvième manche alors que les locaux égalisèrent les chances du premier au troisième sur un mauvais lancer de Phil Masi pour ensuite compter sur le compte au champ de McCormick. Frank Dasso limita les Braves à cinq coups réussis mas Howard Fox fut envoyé au monticule à la onzième manche après que Lisencbe eut fait place à un frappeur de relève, recut le crédit de la victoire.

Sommaires:  
Brooklyn... 063000000—3 8 2  
Chicago... 30010100x—3 10 0  
Hathaway, King et Sukerfort; Deringer et Rice.  
New-York... 000030110—5 13 1  
Pittsburgh... 00401501x—11 5 3  
Fischer, Adams, Foley et Berres, Loubaridi; Gerbeuser, Rescigno et Lopez.  
Boston... 10000000000—1 6 3  
Cincinnati... 00000001001—2 9 0  
Andrews et Masi; Dasso, Lisencbe, Fox et Riddle, Just.

## La première épreuve à 3 hres à Blue Bonnets

Jules Dugal, gérant général de la réunion du Montreal Jockey Club, qui commença le 9 juin à la piste Blue Bonnets et marquera l'ouverture de la saison locale du turf, nous annonçait hier soir que le livre des conditions pour la réunion de 14 jours vient d'être publié et distribué aux propriétaires de chevaux.

Étant donné la confusion que pouvait entraîner le changement d'heures pour chaque matinée, il a été décidé que chaque matinée, tant sur semaine que le samedi et les jours de fête, commença à 3h. de l'après-midi, ce qui permettra aux sportifs de retourner chez eux à une heure raisonnable pour le souper.

Grâce à une augmentation des bourses l'on s'attend à une plus nombreuse affluence de chevaux de Toronto et des États-Unis. Une bourse de \$3,400 sera donnée en bourses durant la semaine et \$3,500 les samedis et jours de fête.

Plusieurs chevaux sont actuellement rendus à Blue Bonnets, mais les conditions ne sont pas favorables pour l'entraînement et l'on espère une plus belle température. Plus de 900 chevaux sont actuellement à la piste Thorncliffe qui vient de commencer une réunion de 14 jours à Toronto et l'on s'attend à ce que plusieurs propriétaires de chevaux décident de transporter leurs écuries ici pour l'ouverture de la saison.

Jules Dugal et son personnel travaillent sans relâche pour compléter les préparatifs de la prochaine réunion qui promet d'être l'une des plus fructueuses dans l'histoire du turf local.

## Séance remise à jeudi soir

Le combat de championnat que devaient se disputer Georges Cagney, le champion mondial des poids lourds juniors, et l'aspirant Harry Madison, hier soir, au stade Exchange, a dû être remis à jeudi soir, à cause de la mauvaise température.

Ce n'est que partie remise toutefois et les amateurs de la métropole assisteront à ce combat prometteur dès jeudi soir au stade bien connu de la rue Mont-Royal est. Madison et Cagney se livreront alors un combat enlevant dans une finale pour le titre de deux chutes de trois, à finir. Tous deux sont bien décidés à l'emporter.

Jeudi, trois autres combats seront à l'affiche. Dans la semi-finale, Don Serio, le nouveau venu de San-Francisco, sera en lice contre le gentilhomme qu'est Larry Raymond, l'ancien champion des poids lourds juniors, Elmer The Great Estop, le "petit" athlète de 400 livres, imposera sa masse de chair géante à Clément Durocher, un solide gaillard local, et dans le premier combat de la soirée, on verra le scientifique Eddy Ben Jackson et Jean-Louis Roy engager la lutte.

## Ils ont cogné très durement

À Boston, hier après-midi, les White Sox de Chicago ont obtenu quinze coups réussis contre les quatre lanceurs des Red Sox de Boston et ont réussi à vaincre le club local par le compte de 8 à 6 pour mettre fin à une série de six défaites consécutives.

Les Red Sox menaient par 4 à 2 au début de la 5e manche grâce à quatre points comptés dans la 3e reprise. Le 6e circuit de la saison de Bob Johnson avec deux joueurs sur les sentiers valut trois de ces points.

Les White Sox se rallièrent toutefois dans la 5e et prirent une avance de 5 à 4 quand ils comptèrent trois points à l'aide de six simples consécutifs, dont quatre contre Tex Cecil et deux autres contre le vétérinaire Ryba. Le Chicago s'assura définitivement la victoire dans la 6e quand Oris Hockett y alla d'un formidable croisé-buts alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts, ce qui valut deux autres points.

Pour une rare fois, les White Sox se sont mis au jeu sans même tenir de pratique, le gérant Dykes préférant leur donner des conseils à l'intérieur du clubhouse.  
Ce fut la seule joute disputée hier dans les séries de la Ligue Américaine, toutes les autres parties furent interrompues à cause de la pluie.  
Chicago... 100132010—8 15 2  
Boston... 00400020—6 11 1  
Groves et Tresh; Cecil, Ryba, V. Johnson, Barrette et Garbark, Walters.

## Léo Durocher mis à l'amende

New-York, 29.—Le gérant des Dodgers, Léo Durocher, a été mis à l'amende par l'arbitre Bill Stewart, à la suite de son intervention lors de la première joute de dimanche dernier. Le rapport a été envoyé au président de la Ligue Nationale, Ford Frick, et Durocher devra verser \$75 dans la caisse de la Ligue.

## Un concours de natation au National

Ce soir, sous la présidence de M. Paul Paquette, directeur de la commission athlétique du National, se tiendra le tournoi annuel de natation, ouvert à tous les membres de la Palestre Nationale. Les instructeurs de nage du National: Mlle Hélène Lortie et Charles Villeneuve ont un nombre considérable d'élèves qui participeront à ce tournoi et tous deux choisiront les nageurs qui feront meilleure figure pour les inscrire au tournoi de nage pour le championnat jr du district de Montréal, organisé par le Y.M.C.A. Voici le programme de ce soir:

Classe juvénile, garçons et fillettes  
25 verges genre libre; 25 verges à la brass; 25 verges sur le dos; Classe junior, jeunes gens et jeunes filles de moins de 17 ans  
50 verges genre libre; 50 verges à la brass; 50 verges sur le dos.  
Classe senior, jeunes gens et jeunes filles, 17 ans et plus  
100 verges genre libre; 100 verges à la brass; 100 verges sur le dos.

Un groupe de sportsmen du National agiront comme officiels.  
BADMINTON  
Ces jours derniers, deux membres du National: Lucien Soucy et Jean Cinq-Mars se sont rendus au dépôt militaire de la Longue-Pointe pour donner une démonstration de badminton aux militaires. Lucien Soucy et Jean Cinq-Mars se rencontrèrent dans un simple et L. Soucy l'emporta par 15-9 et 15-7. Dans un double, L. Soucy et Jean Cinq-Mars disposèrent de Chs. McKeon et John Jones par 15-12 et 15-8. Après les rencontres les joueurs furent reçus au mess des officiers.

Le directeur de la section de badminton du National, le Dr J.-P. Renaud, annonce la fin des tournois des classes A et B, ouverts aux membres de la Palestre. Voici les vainqueurs de ces tournois:  
Classe A—  
Simple hommes: J. Cinq-Mars; double hommes: J. Cinq-Mars, Robert Galipeau; simple dames: Germaine Soucy; double dames: Germaine Soucy, M. Deslongchamps; double mixte: Margot Deslongchamps, J. Cinq-Mars.  
Classe B—  
Simple hommes: J. Marchildon; double hommes: T. Léveillé, M. Dupont; double dames: Claire Rochon; double dames: Mme McKecher, C. Rochon.

## POIDS ET HALTERES

Arsène Bernard, secrétaire de l'A.A.U. de Canada, a accordé une section à l'A.A.N.J., pour le tournoi du championnat provincial des poids et haltères qui se tiendra à la Palestre, le 23 juin prochain. Le Y.M.C.A. de Montréal, le McGill et le National seront représentés à ce tournoi. Les amateurs qui désirent prendre part à ce concours peuvent s'adresser à FR. 2166.

TENNIS  
L'ouverture de la saison de tennis des membres de la Palestre Nationale se fera samedi le 2 juin. Le terrain du National est situé au parc La Fontaine. Pour informations, relativement à cette nouvelle section, appeler FR. 2166.

## CYCLISTE

Le comité des courses cyclistes a tracé un programme pour la saison 1945. Une nouvelle course sera disputée, cette année, c'est la course de championnat provincial de 25 milles, organisée par les marchands de bicyclettes de la province, sous les auspices de la Palestre Nationale et sanctionnée par la C. W. A. Cette course a pour but de développer des coureurs rapides et de susciter un vif intérêt chez les cyclistes. Il y aura six épreuves de 25 milles sur le même parcours: les 3 et 17 juin, le 15 et 29 juillet et le 12 août. Les novices, les débutants et les amateurs sont éligibles à la course. Pour toute information, téléphoner à FR. 2166.

## Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.  
Téléphones au service du trace: Tél. BÉlair 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.  
Téléphones au service du trace: Tél. BÉlair 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

## AGENCE DE DETECTIVES

DETECTIVES PRIVÉS  
Investigations Civiles, Criminelles, Domestiques et Industrielles. Surveillance, Protection Personnelle, Discretion absolue. Rapports confidentiels.  
Hancy Detective Agency  
28 St-Jacques ouest Tél. HA. 6823

## REPARATIONS ELECTRIQUES

Tél.: PL. 5585 973 St-Georges  
MONTREAL  
LAURETIDE AUTO  
ELECTRIC REG'D  
Réparations électriques et mécaniques  
PAUL BROUSSEAU, prop.

## Atelier de construction de machines et de réparations

Atelier de construction de machines et de réparations — services d'ingénieurs et de dessinateurs — Atelier de patron et de soudure — Fonderie de fonte et de bronze.  
L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada.  
970 à 986 rue de Bullion  
Montréal  
Téléphone: \*Plateau 9641

## LEFEBVRE FRERES

Moulures — Cadres — Miroirs  
Réparations de cadres et miroirs  
Lanc. 2264

## Cartes Professionnelles

ASSURANCES  
**HORACE LABRECQUE**  
COURTIER EN ASSURANCE  
Nous invitons les Communautés Religieuses à se servir de nos services particuliers.  
441, St-François-Xavier Montréal  
Tél. Marquette 2383-2384

COMPTABLES  
**P.-A. GAGNON & CIE**  
P.-A. Gagnon, C.A. René Gagnon, C.A.  
Comptables agréés Chartered Accountants  
IMMEUBLE DES TRAMWAYS  
159 OUEST, RUE CRAIG  
Tél. HARBOR 5990

AVOCATS  
Anatole Vanier C.R. Guy Vanier C.R.  
**VANIER & VANIER**  
AVOCATS  
57 ouest, rue Saint-Jacques  
Tél. HARBOR 2841

BREVETS D'INVENTION  
**Manuel de l'Inventeur**  
et formule de preuve d'invention  
10\$ écrivez à  
**ALBERT FOURNIER**  
PROCEDEUR EN BREVETS D'INVENTION  
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

INVENTIONS  
Protégées en tous pays  
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce etc.  
**MARION & MARION**  
Fondée en 1892  
761, St-Catherine ouest, Montréal

COMPTABLES  
**CARON & CARON**  
Comptables Agréés — Chartered Accountants  
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.  
Henri Caron, B.A., L.L.B., L.S.C., C.A.  
Barthélémy Masse, L.S.C., C.A.  
59, rue St-Jacques  
HARBOR 3635  
425, rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

COMPTABLES  
**Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie**  
Comptables agréés — Chartered Accountants  
Maurice Chartré, C.A. Maurice Samson, C.A.  
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.  
E. Harry Knight, C.A. Léon Côté, C.A.  
Gérard Marceau, C.A. Paul-E. Trudel, C.A.  
Lucien-P. Bélier, C.A. Lionel Bousset, C.A.  
Jacques Angus, C.A. G.-F. Lafferty, C.A.  
Dollard Hugot, C.A. Albert Garneau, C.A.  
Raymond Fortier, C.A. Jean Lacroix, C.A.  
Guy Bernard, C.A. Percy Aubert, C.A.  
H. Boursouin, C.A. J.-Paul Talbot, C.A.  
Roger Roy, C.A.  
Montréal Québec Rouyn

de Varennes & Vézina  
Comptables agréés  
10 ouest, St-Jacques, Montréal  
J. de Varennes, C.A.  
A. Vézina, L.L.L., C.A.  
Tél. MA. 8587

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.  
Téléphones au service du trace: Tél. BÉlair 3361; il vous donnera l'adresse d'un dépositaire de votre voisinage.

ASSURANCES  
**Compagnie d'Assurance sur la Vie**  
**La Saubegarde**  
MONTREAL  
NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

## Cartes d'Affaires

DACTYLOGRAPHES  
Réparations, location

AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 1868

OUVERTS DE 9 H. A 5 H. 30, SAMEDI COMPRIS

# ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ DUPUIS

## La vogue est aux nattes



entourant la tête en couronne ou se portant "à la gamine"...

### Cheveux naturels

brun pâle, brun foncé

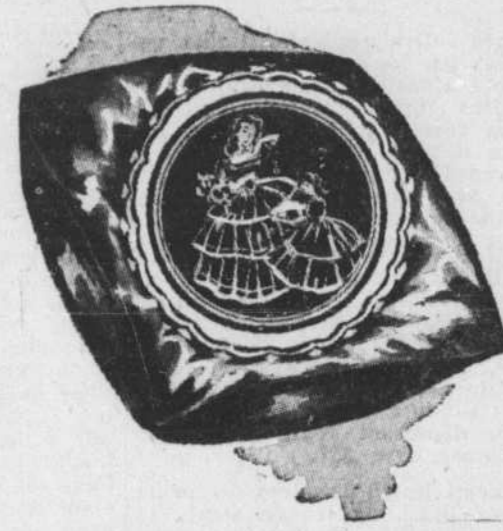
La coiffure tressée prend une vogue de plus en plus grande à l'approche de l'été et des jours plus chauds. Cette offre de cheveux naturels répond donc à la mode du jour... saches en prendre avantage dès demain. Il sera plus facile de vous coiffer de façon bien soignée en portant ces nattes ou tresses autour de la tête, en chignon... ou en les laissant sur la nuque... en vacances... à la plage à la façon de la jeune écossaise ou de la gamine espagnole. **3.25 à 13.50**

AU SALON D'AUTEUIL DUPUIS - deuxième (St-André)

## Coussins pour décorer un divan

Beau satin imprimé

1.00



Placez deux ou trois de ces coussins sur le divan... posez-en un sur un large fauteuil... vous serez enchantées, mesdames, de constater l'effet décoratif qu'ils accorderont... de plus, il suffira d'un de ces coussins pour accorder l'appui qui rendra encore plus confortable certains fauteuils. Environ 20" x 20". Choix de NOIR, BLEU, ROUGE, ROSE, JAUNE, BLEU PÂLE.

DUPUIS - deuxième (St-Catherine)

## Vestons sport de vacances pour la ville ou la campagne

### MESSIEURS

... portez ce veston aux heures de sport, de détente... pour la marche quotidienne le soir, après le travail... **10.95**

Ces nouveaux vestons sport à tissus combinés ont une grande vogue... Longueur trois-quarts et le devant en velours de coton côtelé (corduroy), les manches, le dos et l'encolure en tweed... Tons de gris, brun, vert. Taille de poitrine de: 34 à 40.

Ayez aussi un de ces

### COUPE-VENT

en tissu hydrofuge protégeant de l'humidité et du vent...

Tous les hommes, sportifs ou non, doivent pouvoir compter sur un de ces coupe-vent en TISSU A L'EPREUVE DES ONDEES ET DU VENT. Il s'endosse facilement sur un chandail, une tenue sport. Modèle illustré offert en gris, tan, marron.

Tour de poitrine **7.95** Tour de poitrine **8.95**  
de 36 à 44. de 46 à 48.

DUPUIS - rez-de-chaussée (St-Catherine)



## L'actualité

(suite de la première page)

plus un des votes, mais le choix d'un groupe minoritaire qui profitera des dissensions du reste de la communauté.

Il y a plus. L'électeur, du moment qu'il n'a pas un contrat, un emploi du gouvernement, est libre de choisir entre les candidats qui se présentent. Cela ne soulève pas de difficulté.

Mais le vice du régime, c'est que la loi nous force à choisir l'un des candidats. Or il se peut très bien, il arrive même fréquemment que l'électeur dégoûté de tous les aspirants, les voudrait tous voir au... Et il faut bien avouer que souvent les lois il aurait raison. Ainsi, agitant le lecteur mécontent, si le scrutin aux élections municipales montréalaises avait mené cette soupe, il n'y aurait pas cent échevins à l'hôtel de ville. A peine une dizaine auraient-ils trouvé grâce!

Or ça, dit-il, il faudrait amender la loi électorale, de façon que l'électeur ait le droit de voter, s'il lui plaît, contre tous les candidats. Ainsi on serait assuré que ceux qui sont élus, sont véritablement le choix de la population, et non pas des pis-aller. Notre province serait de cette façon véritablement représentée, au lieu que jusqu'ici, elle n'a rarement voté pour quelqu'un, mais presque toujours contre un parti ou l'autre.

Les candidats ainsi frappés d'exil, n'auraient pas le droit de se représenter après un délai de mois ou d'années. Et l'électeur pourrait éliminer les indésirables jusqu'à jour où les candidats sérieux, débarrassés d'une concurrence coûteuse et inutile, pourraient enfin venir de l'avant.

De cette façon soixante pour cent de l'électorat pourraient renvoyer tous les candidats chez eux. Les députés seraient dans toute l'acceptation du mot les représentants du peuple, parce que celui-ci les aurait réellement acceptés.

On pourra sans doute trouver de sérieux inconvénients à ce projet inspiré d'un comté aux susceptibilités nues serait menacé de votes constamment négatifs. Mais un tel régime inspirerait aux candidats un profond respect pour l'électeur, et surtout pour les organisateurs.

On conte que dans un comté voisin de Montréal, les deux et seuls candidats qui guerroyaient lors d'une élection provinciale, avaient ordonné une conspiration méprisante contre leurs organisateurs. Ceux-ci possédant une grande expérience, et dans chaque combat, vendant chèrement leur peau... à chaque candidat. Donc les deux candidats avaient décidé de ne parler qu'en plein air, tous deux à la même assemblée, de voyager dans la même voiture, de ne pas déboursier un sou pour l'alcool, etc.

Ces maléficènes résolutions provoquèrent un mécontentement profond chez les organisateurs. Un dimanche, après la messe, comme les deux comités sortaient d'une réunion où ils avaient fait des sortes d'homélies, un organisateur s'approcha, le regard méprisant, et leur tint ce discours:

"Messieurs les candidats, vous ferez bien comme vous voudrez. Mais à ce que j'ai pu voir, le peuple est hostile à votre politique. Et si vous continuez à ne pas comprendre les vrais principes comme Laurier et sir John les comprennent, je vais vous dire ce qui va vous arriver: Vous serez battus tous les deux!"  
ROUK

Cette même correspondante, modifiant son pseudonyme de Vox Feminae (Voix de la femme) en Vox Femina (Voix féminine), est revenue à la charge, réitérant sa demande d'un régime plus sévère et rigoureux pour les prisonniers de guerre allemands et insinuant que la convention de Genève, en ce qui concerne les prisonniers de guerre, a été l'oeuvre des Anglais au coeur trop tendre (We kind English people) et qu'elle n'a joué qu'en faveur des seuls ennemis de l'Angleterre.

M. Dadds vient de lui adresser une deuxième riposte que nous croyons d'intérêt de reproduire ici, après l'avoir traduite:

Vox Feminae est devenue Vox Femina. Je lui conseille, si elle veut influencer l'opinion publique, de vérifier ses faits, ce qu'elle peut facilement faire, avant d'écrire à la presse.

La convention de Genève n'a pas été rédigée par des Anglais au coeur tendre (soft hearted Englishmen). Elle a été signée, en juillet 1929, par les représentants de 47 pays, dont le Canada, qui avaient pu la discuter longuement, après avoir pris les avis des experts les plus habiles en matière de guerre. On ne peut en obtenir des copies de l'imprimeur du Roi, à Ottawa. Je comprends que si la Russie n'a pas été invitée à la conférence internationale de 1929 et si elle n'a pas été du nombre des signataires, il faut attribuer cela à l'état du sentiment mondial à l'époque.

L'article 27, chapitre VII, des conventions relatives à la Croix-Rouge et aux prisonniers de guerre, publié par l'imprimeur du Roi, à Ottawa, en 1942, porte ceci: "Les hautes parties contractantes devront prendre les mesures nécessaires pour faire connaître à leurs troupes et au personnel protégé, les stipulations de la présente convention, et pour les porter aussi à la connaissance de la population civile". En sorte que, si Vox Femina n'est pas satisfaite, de l'explication que je lui ai donnée, elle peut écrire au ministère des Affaires extérieures, dont les fonctionnaires compétents n'ont jamais cessé de s'occuper de nos prisonniers de guerre et de faire tout en leur pouvoir pour les bien protéger. Elle devra toutefois signer sa lettre, si elle peut obtenir une réponse. Le motif que j'ai eu de répondre à sa première lettre anonyme, c'était de lui dans son bourgeois; une agitation en vue de ruiner une convention qui a tant signifié pour les prisonniers de guerre britanniques, américains et ceux du Commonwealth.

Un autre point que M. Dadds aurait pu souligner, c'est que cette proposition, formulée dans le Star, de répudier la convention de Genève, est survenue après l'écrasement de l'ennemi par les Nations-Unies et une fois assurée la relaxation de tous les prisonniers de guerre dans les camps allemands. Simple coïncidence, sans doute, mais qui paraît assez curieuse.

### Six millions et demi

C'est même un peu plus que cela, exactement \$6,580,000, dont le jardin botanique de New-York, établi dans le parc Bronx, disposera bientôt pour s'agrandir et s'améliorer. La nouvelle vient d'être annoncée par l'administrateur, M. Joseph R. Swan. De cette somme, une large part, \$4,275,000, servira à l'établissement et à l'organisation d'un service d'enseignement, et de laboratoires de recherche, et le reste, \$2,305,000, à l'augmentation de l'entreprise dans sa partie jardin proprement dite. A Montréal, nous n'en sommes pas encore là. Le Jardin botanique, tel qu'il avait été conçu par son fondateur, le Frère Marie-Victorin, a été tout interrompu dans son développement. Les administrations publiques dont il dépend penseront-elles jamais à reprendre, pour les achever, les plans originaux?

Emile BENOIST

29-V-45

### Faculté des sciences

Pour être admis comme élève régulier à la Faculté des sciences de l'Université de Montréal au début de la prochaine année académique, il faut, à moins d'être pourvu du baccalauréat ès arts des universités Laval ou de Montréal, subir un examen d'entrée.

Cet examen aura lieu en juin prochain, aux dates suivantes: français: le 13 juin, à 8 h. a.m.; anglais: le 15 juin, à 3 h. p.m.; le dessin et les matières scientifiques: les 18, 19 et 20 juin, à 9 h. a.m. et à 2 h. p.m. (reprise en août).

Séssion du mois d'août (sans droit de reprise): français: le 28 août, à 8 h. a.m.; anglais: le 30 août, à 3 h. p.m.; autres matières: les 27, 28 et 30 août, à 9 h. a.m. et à 2 h. p.m.

Ces examens se passent à l'immeuble de l'immeuble de l'Université, 2900 boulevard du Mont-Royal. Les candidats doivent s'inscrire entre le 1er et le 9 juin inclusivement pour la session de juin et entre le 15 et le 20 août pour la session d'août. On peut s'inscrire par lettre. On peut aussi se présenter à certaines matières en juin et aux autres en août. Les frais sont de \$5.00 pour un examen complet, et de \$2.00 par matière dans le cas d'examen fractionnés. Ces frais doivent accompagner l'inscription.

On peut obtenir des renseignements supplémentaires au secrétariat de la Faculté des sciences, AT, 9451, local 38, 2900 boulevard du Mont-Royal, Montréal, 26.

### Soirée de famille

Demain soir, à 8 h. 30, au Patronage Saint-Vincent-de-Paul, 211 ouest, rue LaGauchetière, dernière grande soirée de famille de la saison organisée par l'Amicale, pour les anciens, leurs parents, leurs amis et le public en général. Billets en vente à l'entrée de la salle. (Communiqué)

### Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

## Venez au rayon des rideaux

prenez votre part de ces offres avantageuses.

### Marquissette

en rayonne, largeur 38". **.89**  
LA VERGE

Achetez-en pour tous les rideaux sur vitre, ainsi que pour les rideaux longs d'une chambre, d'un salon, d'une salle à manger. Cette marquissette rayonne est lavable. Mailles de moyenne grosseur. Nuanceivoire.

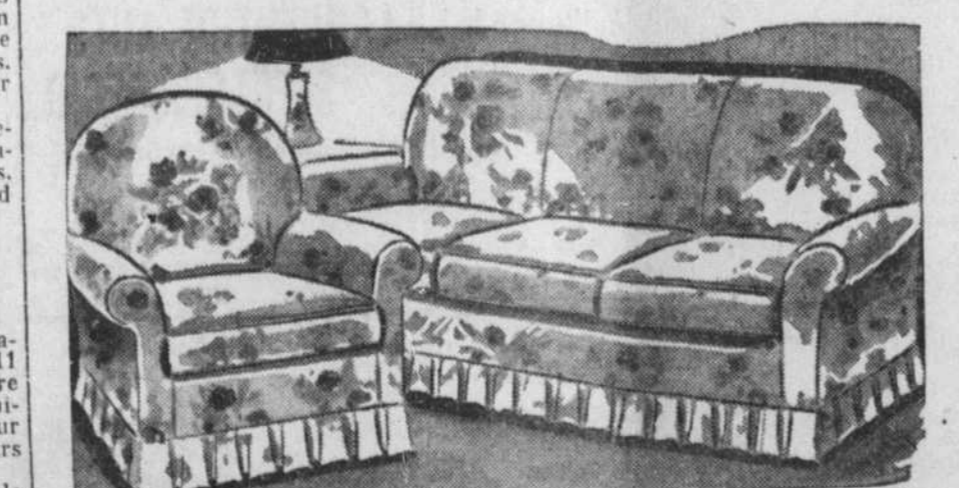
### Demi-tringles

pour les draperies. **1.65**  
Spécial, LA PAIRE

Une de ces demi-tringles suffira à retenir une draperie simple de porte étroite... deux autres pour porte-d'arche, portes très larges. En métal imitant le fer forgé. Longueur 18". Finl noir moucheté bronze.

## CRETONNE DURABLE POUR VOS HOUSSES

Il existe deux raisons pour couvrir des meubles d'une housse de cretonne: celle de protéger, durant l'été, une couverture de luxe puis l'autre de cacher la couverture d'un meuble qui est défraîchi. Nous offrons dans cette cretonne durable de beaux petits dessins sur fond vert, rose, bleu... texture imitant la grosse toile. Largeur 38 pouces - LA VERGE **.49**



## Housses confectionnées pour mobilier "chesterfield"

La série de housses en cretonne fleurie sur fond bleu, vert ou rose, comprend: une grande housse pour le divan avec 3 housses pour coussins du divan, deux autres housses pour chaque fauteuil ainsi que deux housses pour coussins des fauteuils. **LES 8 PIÈCES 29.95**

DUPUIS - cinquième (De Montigny)

## Nouveaux tissus de rayonne, de coton

pour confectionner le trousseau d'été de madame et de la fillette... Quatre suggestions avantagées mercredi chez DUPUIS.



### Le spun à bordure

Spun imprimé à bordure fantaisie pour confectionner des robes deux-pièces pratiques et originales. Tons en vogue. **.98**  
38 pouces. LA VERGE

### Spun à pois, fleurs

Imprimés de tons pastels ou mi-foncés... surtout des pois et des fleurs. Pour robes sport, robes deux-pièces. **.98**  
38 pouces. LA VERGE

### Tissu spun tout uni

Ce tissu est offert en NOIR ET EN BRUN seulement - très en demande pour la confection de pantalons et de jupes de sport. 38 pouces. **1.49**  
LA VERGE

### Flanel plume tons unis

Une nouvelle étoffe légère imitant la flanelle... pour robes tailleur, robes d'enfants. Rose, bleu poudre, vert mauve, rouge, marine. Largeur 38 pouces. **.69**  
LA VERGE

DUPUIS - deuxième (Centre)

**Dupuis Frères**  
ALBERT DUPUIS, président.  
A.-J. DUGAL, v.-d. et r. g. RAYMOND DUPUIS, sec.-trés.

ON DEMANDE DES REVUES POUR LES FORCES ARMÉES OUTRE-MER

**ACHÈTEZ VOS FLEURS ICI**  
**La Patrie Fleuriste**  
168 est. S.-CATHERINE  
Librairie, cartons directs, ment, notre service chaud.  
PL. 1786-1787